

## VILLE DE BELFORT

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet de la délibération  
N° 18-54

SEANCE DU JEUDI 5 AVRIL 2018

**Approbation après  
enquête publique -  
Modification du plan  
d'alignement de la rue  
Colbert et abrogation  
du plan d'alignement  
des rues Foltz, Duvernoy,  
de la Fraternité, Albert  
Thomas et du Vieil  
Armand**

L'an deux mil dix-huit, le cinquième jour du mois d'avril, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal, dont le nombre en exercice est de 45, régulièrement convoqués, se sont réunis Salle Olivier Barillot - Annexe de l'Hôtel de Ville de Belfort et du Grand Belfort Communauté d'Agglomération, rue Frédéric Auguste Bartholdi, sous la présidence de M. Damien MESLOT, Maire.

**Etaient présents :**

M. Sébastien VIVOT, Mme Florence BESANCENOT, M. Mustapha LOUNES, Mme Marie-Hélène IVOL, M. Jean-Marie HERZOG, M. Yves VOLA, Mme Marie ROCHETTE de LEMPDES, M. Gérard PIQUEPAILLE, Mme Monique MONNOT, M. Jean-Pierre MARCHAND, Adjoint; Mme Frieda BACHARETTI, M. Alain PICARD, Mme Marie STABILE, Mme Loubna CHEKOUAT, M. Tony KNEIP, Mme Claude JOLY, M. Brice MICHEL, M. David DIMEY, Mme Christiane EINHORN, M. Patrick FORESTIER, Mme Dominique CHIPEAUX, Mme Latifa GILLIOTTE, Mme Samia JABER, Mme Jacqueline GUIOT, Mme Francine GALLIEN, M. Bastien FAUDOT, Mme Isabelle LOPEZ, M. Marc ARCHAMBAULT.

**Absents excusés :**

Mme Delphine MENTRE - mandataire : Mme Frieda BACHARETTI  
M. Pierre-Jérôme COLLARD - mandataire : Mme Florence BESANCENOT  
M. Ian BOUCARD - mandataire : M. Damien MESLOT  
Mme Marion VALLET - mandataire : Mme Marie-Hélène IVOL  
Mme Parvin CERF - mandataire : M. Sébastien VIVOT  
M. François BORON - mandataire : M. Jean-Marie HERZOG  
Mme Pascale CHAGUE - mandataire : M. Tony KNEIP  
M. Guy CORVEC - mandataire : M. Mustapha LOUNES  
M. Olivier DERROY - mandataire : Mme Marie ROCHETTE de LEMPDES  
M. Alain DREYFUS-SCHMIDT - mandataire : Mme Samia JABER  
M. Emmanuel FILLAUDEAU - mandataire : M. Bastien FAUDOT

*(application de l'Article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales)*

**Absents :**

Mme Léa MANGUIN  
Mme Brigitte BRUN  
M. René SCHMITT  
M. Leouahdi Selim GUEMAZI  
Mme Patricia BOISUMEAU

**Secrétaire de séance :**

M. Brice MICHEL

TRANSMIS SUR OK-ACTES

10 AVR. 2018

La séance est ouverte à 19 heures et levée à 21 h 40.

Ordre de passage des rapports : 1 à 31.

Mme Marie STABILE entre en séance lors de l'examen du rapport n° 9 (délibération n° 18-44).

M. Alain PICARD, qui avait donné pouvoir à M. Gérard PIQUEPAILLE, entre en séance lors de l'examen du rapport n° 24 (délibération n° 18-59).

Mme Loubna CHEKOUAT quitte la séance lors de l'examen du rapport n° 31 (délibération n° 18-66).



Direction Générale des Services Techniques  
Service Urbanisme

## DELIBERATION

de M. Jean-Marie HERZOG, Adjoint  
et M. Guy CORVEC, Conseiller Municipal Délégué

Références  
Mots clés  
Code matière :

JMH-GC /CW - 18-54  
Urbanisme  
2.2

Objet

**Approbation après enquête publique - Modification du plan d'alignement de la rue Colbert et abrogation du plan d'alignement des rues Foltz, Duvernoy, de la Fraternité, Albert Thomas et du Vieil Armand**

VU le Code de la Voirie Routière, et notamment l'Article L.112-1,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'Article L. 2321-2,

VU les pièces du dossier soumis à l'enquête publique ;

Comme rappelé lors de la délibération du 28 septembre 2017, un plan d'alignement détermine la limite du Domaine Public routier au droit des propriétés riveraines. Il a pour but de prévoir l'évolution de la voie (élargissement, rétrécissement) et de la protéger de tout empiètement des riverains. Sa portance juridique étant importante, son objet doit être justifié et en cohérence avec les opérations d'aménagement envisagées. Or, les plans les plus anciens sur la commune de Belfort datent de 1906. Leur objet ne concorde plus forcément avec les besoins actuels, ou est réalisé. Par conséquent, il est nécessaire de mettre à jour ces plans d'alignement pour ne conserver que les alignements indispensables.

Pour ce faire, ces plans ont été soumis à enquête publique durant seize jours pendant lesquels le commissaire enquêteur a reçu les observations des riverains. A l'issue de l'enquête, il a rendu ses observations et conclusions. Il revient, maintenant, au Conseil Municipal de statuer sur le devenir de ces plans.

### OBJET DE L'ENQUETE PUBLIQUE

Le présent rapport concerne six rues belfortaines : la rue Colbert, la rue Foltz, la rue Duvernoy, la rue de la Fraternité, la rue Albert Thomas et la rue du Vieil Armand (cf. annexe 1 : dossier d'enquête).

La modification du plan d'alignement de l'avenue de la Miotte et de la rue de l'Espérance, soumise à la même enquête publique, ayant soulevé de nombreuses remarques dans la population, fera l'objet d'un rapport distinct.

### **Rue Colbert**

Le plan d'alignement de la rue Colbert a été approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 8 juin 1959. Il prévoyait un élargissement de la voie à 10,00 m sur l'ensemble de la rue.

Actuellement, l'alignement est réalisé sur la partie Ouest de la rue et est obsolète sur la partie Est. Cependant, la régularisation foncière au droit de la parcelle BM 229 n'est pas achevée.

Par ailleurs, sur la partie Est, la voie a été aménagée en sens unique et la circulation est fluide. Il n'est pas nécessaire de maintenir l'alignement sur ce tronçon.

Par conséquent, il est proposé de conserver l'alignement, uniquement au droit de la parcelle BM 229, dans l'attente de la régularisation authentique de l'acquisition par la Ville de l'alignement (cf. plan rectificatif des alignements - rue Colbert au dossier d'enquête).

### **Rue du Général Foltz**

Le plan d'alignement de la rue du Général Foltz a été homologué par arrêté préfectoral le 14 décembre 1887 et modifié par délibération du Conseil Municipal le 27 janvier 1934. Cet alignement prévoyait une voie variant de 9,00 à 11,00 m de largeur.

Cet alignement a été complété par un alignement permettant l'aménagement du carrefour des rues Berthelot, Roosevelt, Foltz et Hoche, ainsi que la création d'une nouvelle voie entre les rues Roosevelt et Foltz. Cette modification a été approuvée le 8 octobre 1960.

Actuellement, seuls la nouvelle voie et le tronçon entre la rue Roosevelt et le 16 rue Foltz ne sont pas entièrement réalisés.

Si la nouvelle voie devait être réalisée, elle pourrait l'être sur des terrains communaux. Quant au tronçon entre le 10 et 16 rue Foltz, dont les bâtiments sont frappés d'alignement, la voie est aménagée en sens unique, et la circulation est fluide. Cet alignement est donc obsolète.

Par conséquent, il est proposé d'abroger le plan d'alignement de la rue Foltz.

### **Rue Duvernoy**

Le plan d'alignement de la Duvernoy a été modifié par délibération du Conseil Municipal en date du 7 juin 1971. Il visait à dévier la rue Duvernoy pour permettre la construction d'un important programme de logements, tout en préservant la liaison entre les actuelles rue Bussière et avenue Jean Moulin.

Le tracé actuel de la rue Duvernoy au niveau du programme immobilier ne coïncide pas avec le plan d'alignement. Cependant, la largeur de voirie a été respectée. Pour ce faire, les trottoirs ont été remplacés par des cheminements couverts en rez-de-chaussée des bâtiments.

Par ailleurs, le pan coupé à l'angle de la rue Duvernoy et de l'avenue Jean Moulin n'a pas été réalisé, mais serait très utile pour améliorer le débouché. Cette emprise fera donc l'objet d'un emplacement réservé au PLU de la commune.

Par conséquent, il est proposé d'abroger le plan d'alignement de la rue du Duvernoy.

### **Rue de la Fraternité**

Le plan d'alignement de la rue de la Fraternité a été approuvé par délibération du Conseil Municipal le 9 juillet 1962. La largeur de la voirie projetée est variable pour s'adapter à la topographie du site (ancienne carrière et front de taille).

A ce jour, l'alignement n'est que partiellement réalisé.

Au droit de la copropriété sise du 2 au 6 rue de la Fraternité, la circulation dans la rue de la Fraternité est fluide, il n'y a donc pas lieu d'appliquer le plan d'alignement. L'alignement au droit des propriétés sises du 15 à 21 rue de la Fraternité et 14 rue Gardey ne concerne que de très petites emprises sur le trottoir. Par conséquent, il est proposé de supprimer l'alignement et de le remplacer ponctuellement par des emplacements réservés au PLU de la commune.

Par conséquent, il est proposé d'abroger le plan d'alignement de la rue de la Fraternité dans sa totalité.

### **Rue Albert Thomas**

Le plan d'alignement de la rue Albert Thomas a été approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 30 décembre 1931. Cette rue s'appelait alors rue des Bains.

L'alignement projetait une voirie de 7,00 m de large pour le tronçon Ouest, entre l'avenue Jean Jaurès et la rue de la Croix du Tilleul, et une largeur variant de 10,00 à 9,00 m de large sur le tronçon Est, entre la rue de la Croix du Tilleul et la Savoureuse.

L'alignement de la rue Albert Thomas est réalisé, à l'exception d'un pan coupé sur la propriété sise 100 rue de la Croix du Tilleul et du bâtiment sis au 10 rue Albert Thomas.

Le carrefour de la rue Albert Thomas et de la rue de la Croix du Tilleul a été sécurisé par la création d'un plateau surélevé, afin d'obliger les usagers à réduire leur vitesse dans ce virage. Cet aménagement porte ses fruits, il n'est donc pas nécessaire de maintenir cet alignement.

Par conséquent, il est proposé d'abroger le plan d'alignement de la rue Albert Thomas dans sa totalité.

### **Rue du Vieil Armand**

Le plan d'alignement de la rue du Vieil Armand a été approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 30 mai 1962. Il prévoyait une voirie de 10,00 m de largeur sur l'ensemble de la rue.

Cet alignement est réalisé en totalité, à l'exception d'un pan coupé à l'angle de la rue de Bussang et de la rue du Vieil Armand. La circulation ne pose aucun souci à cet endroit, il n'y a donc pas lieu de maintenir l'alignement.

Par conséquent, il est proposé d'abroger le plan d'alignement de la rue du Vieil Armand dans sa totalité.

### **DEROULEMENT DE L'ENQUETE PUBLIQUE**

L'enquête publique s'est déroulée, du 30 octobre, à 9 h 00, au 14 novembre 2017, à 17 h 30, sous la responsabilité de Mme Rolande PATOIS, commissaire enquêteur nommée par arrêté municipal n° 17-1635 en date du 2 octobre 2017.

### Observations de la population

A la réception du courrier recommandé avisant de l'ouverture de l'enquête, de très nombreuses personnes ont téléphoné ou se sont présentées à la Direction de l'Urbanisme pour se renseigner. Le commissaire enquêteur, pour sa part, a reçu 9 personnes. Une grande majorité des personnes qui se sont rapprochées directement de la direction de l'Urbanisme était concernée par une abrogation et n'a pas souhaité déposer d'observation dans le registre. Huit observations, dont une pétition, ont été consignées au registre, soit manuellement, soit par le biais de la boîte mail dédiée. Ces dernières ont été annexées au registre dès leur réception.

Les observations 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 concernant la rue de l'Espérance ne seront pas relatées dans cette délibération. Seule une partie de l'observation n° 8 nécessite d'être indiquée.

Observation n° 8 (cf. annexe 2 : rapport du commissaire enquêteur).

Les observations relatives à la forme de l'enquête sont d'ordre général. Ce riverain préconise l'organisation d'une nouvelle enquête, afin de veiller au respect des points suivants :

- les avis d'enquête faisaient état de la rue de la Miotte, alors qu'il s'agit de l'avenue de la Miotte,
- les avis d'enquête mentionnaient à tort quatre modifications et quatre abrogations, alors qu'il s'agissait de trois modifications et cinq abrogations,
- les horaires permettant au public de consulter le dossier d'enquête ne correspondaient pas à ceux annoncés dans les avis d'enquête et courriers adressés aux riverains ; en effet, en plus des week-ends et jours fériés (1<sup>er</sup> et 11 novembre), la direction de l'Urbanisme n'était pas accessible au public le 9 novembre 2017, en raison d'une journée d'action contre le gouvernement appelée «communes mortes», et le 14 novembre 2017, de 13 h 30 à 15 h 30, en raison d'une réunion mobilisant l'ensemble du personnel d'accueil de la mairie annexe ; le public n'a disposé que de sept journées complètes et d'une demi-journée pour consulter le dossier.

Les observations relatives au fond de l'enquête ne concernant que l'avenue de la Miotte et la rue de l'Espérance ne seront pas présentement retenues, mais feront l'objet d'une analyse lors du rapport ultérieur dédié à ces rues.

### Conclusions du commissaire enquêteur

Après analyse du dossier et prise en compte des anomalies signalées, le commissaire enquêteur a rendu, le 5 décembre 2017, un rapport (cf. annexe 2) dans lequel il émet un **avis favorable** à :

- la modification du plan d'alignement de la rue Colbert,
- l'abrogation du plan d'alignement des rues Foltz, Duvernoy, de la Fraternité, Albert Thomas et du Vieil Armand.

En effet, le commissaire enquêteur estime que les anomalies relevées, de pure forme, n'ont pas porté atteinte à l'information du public, les riverains concernés ayant reçu un courrier d'information, et le dossier d'enquête étant resté disponible sur le site internet.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Par 35 voix pour, 0 contre et 1 abstention (M. Marc ARCHAMBAULT),

*(Mme Samia JABER –mandataire de M. Alain DREYFUS-SCHMIDT-,  
Mme Jacqueline GUIOT, Mme Francine GALLIEN ne prennent pas part au vote),*

**DECIDE**

d'approuver, après enquête publique :

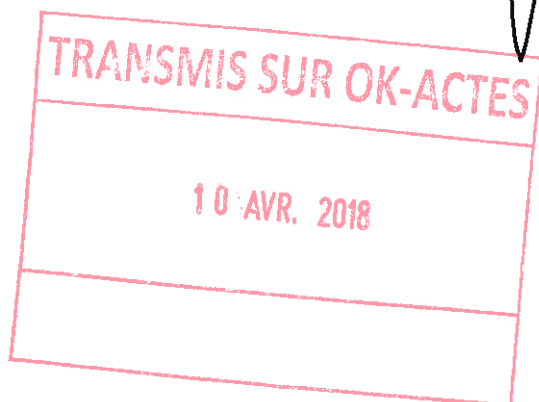
- . la modification du plan d'alignement de la rue Colbert,
- . l'abrogation du plan d'alignement de la rue Foltz,
- . l'abrogation du plan d'alignement de la rue Duvernoy,
- . l'abrogation du plan d'alignement de la rue de la Fraternité,
- . l'abrogation du plan d'alignement de la rue Albert Thomas,
- . l'abrogation du plan d'alignement de la rue du Vieil Armand.

Ainsi délibéré en l'Hôtel de Ville de Belfort et du Grand Belfort Communauté d'Agglomération, le 5 avril 2018, ladite délibération ayant été affichée, par extrait, conformément à l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour extrait conforme  
Le Maire de Belfort,  
et par délégation  
Le Directeur Général des Services,

La présente décision peut faire  
l'objet d'un recours devant  
la juridiction administrative  
dans le délai de deux mois  
à compter de sa publication  
ou de son affichage

Jérôme SAINTIGNY



**COMMUNE DE BELFORT**

-----

**ENQUETE PUBLIQUE**

-----

**Modification du plan d'alignement  
des rues Colbert et de l'Espérance  
et de l'avenue de la Miotte  
Abrogation du plan d'alignement des  
rues Foltz, Duvernoy, de la  
Fraternité, Albert Thomas et du  
Vieil Armand**

**PIECES DU DOSSIER**

1. Notice de présentation
2. Plan de situation
3. Rue Colbert
4. Rue de l'Espérance
5. Avenue de la Miotte
6. Rue du général Foltz
7. Rue Duvernoy
8. Rue de la Fraternité
9. Rue Albert Thomas
10. Rue du Vieil Armand
11. Annexes

# 1 - Notice de présentation



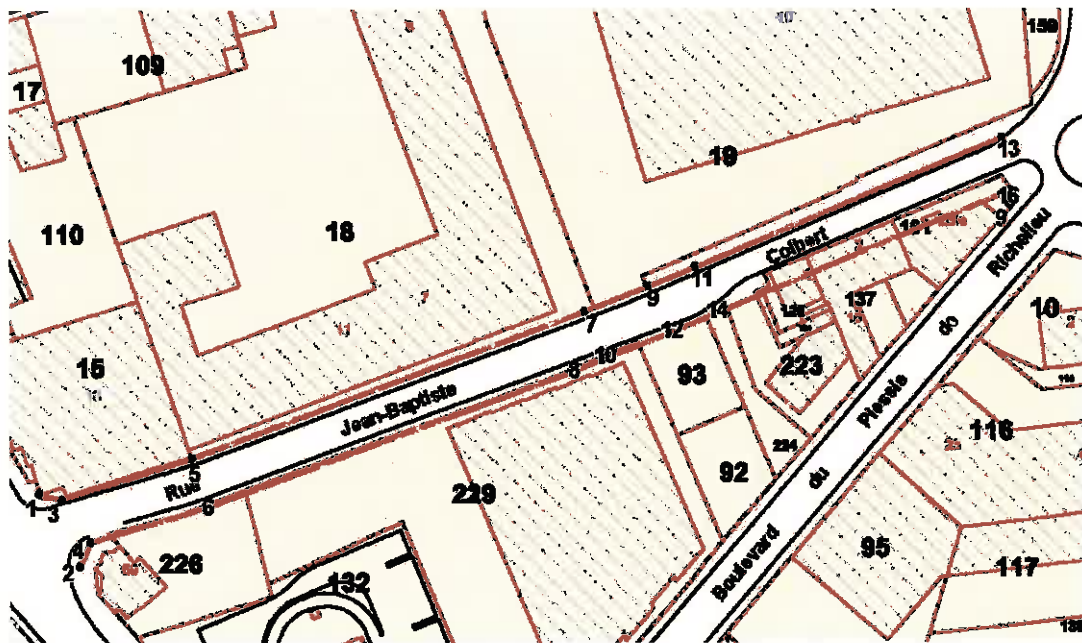
## Notice de présentation

Un plan d'alignement détermine la limite du Domaine Public routier au droit des propriétés riveraines. Il a pour but de prévoir l'évolution de la voie (élargissement, rétrécissement) et de la protéger de tout empiètement des riverains. Sa portance juridique étant importante, son objet doit être justifié et en cohérence avec les opérations d'aménagement envisagées. Or, les plans les plus anciens sur la commune de Belfort datent de 1906. Leur objet ne concorde plus forcément avec les besoins actuels. Par conséquent, il est nécessaire de mettre à jour ces plans d'alignement pour ne conserver que les alignements indispensables.

Cette enquête publique concerne huit rues belfortaines : la rue Colbert, la rue de l'Espérance, l'avenue de la Miotte, la rue du général Foltz, la rue Duvernoy, la rue de la Fraternité, la rue Albert Thomas et la rue du Vieil Armand.

### Rue Colbert

En ce qui concerne la rue Colbert, l'alignement a été approuvé par délibération du Conseil Municipal le 8 juin 1959. Il prévoyait un élargissement de la voie à 10,00 m sur l'ensemble de la rue.



*Extrait parcellaire avec report de l'alignement en vigueur*

A ce jour, l'alignement a été partiellement réalisé ou est obsolète. En effet, les travaux sont réalisés sur la partie Ouest. Seule la régularisation foncière au droit de la parcelle BM 229 reste à intervenir.

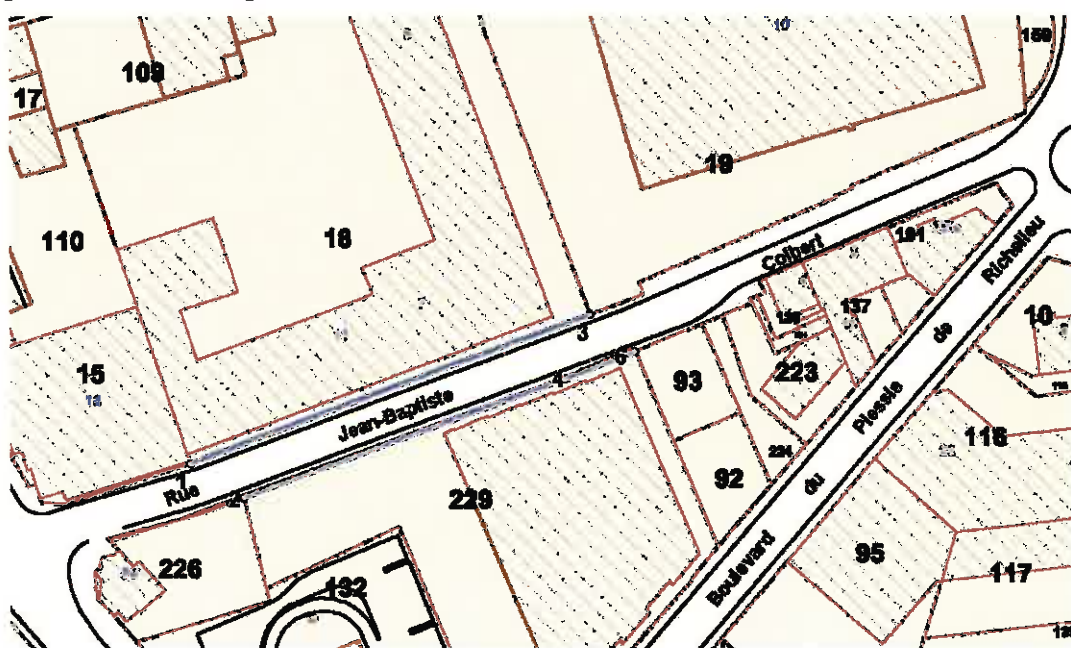
Par ailleurs, sur la partie Est, une petite emprise a été acquise au début des années 2000 pour réaliser le giratoire du boulevard Richelieu.

Cependant, afin de ne pas impacter les bâtiments sis aux 2, 2 bis et 4 rue Colbert, la voie a été aménagée en sens unique. La circulation du secteur est fluide et ne nécessite donc pas le maintien de l'alignement à cet endroit.



*Aménagement au droit des propriétés sises au 2, 2bis et 4 rue Colbert*

Par conséquent, il est proposé de conserver l'alignement, uniquement au droit de la parcelle BM 229 dans l'attente de la régularisation authentique de l'acquisition par la ville de l'alignement.



*Alignement projeté*

### Rue de l'Espérance

Le plan d'alignement de la rue de l'Espérance a été approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 15 mai 1936. Il prévoyait la réalisation d'une voirie de 8,00 m au minimum.



*Extrait parcellaire avec report de l'alignement en vigueur*

L'alignement est partiellement régularisé. Les tronçons non encore réalisés restent d'actualité car ils induisent un rétrécissement de la chaussée ou un empiètement sur celle-ci.



*Rétrécissement au droit des 1 et 3 rue de l'Espérance*

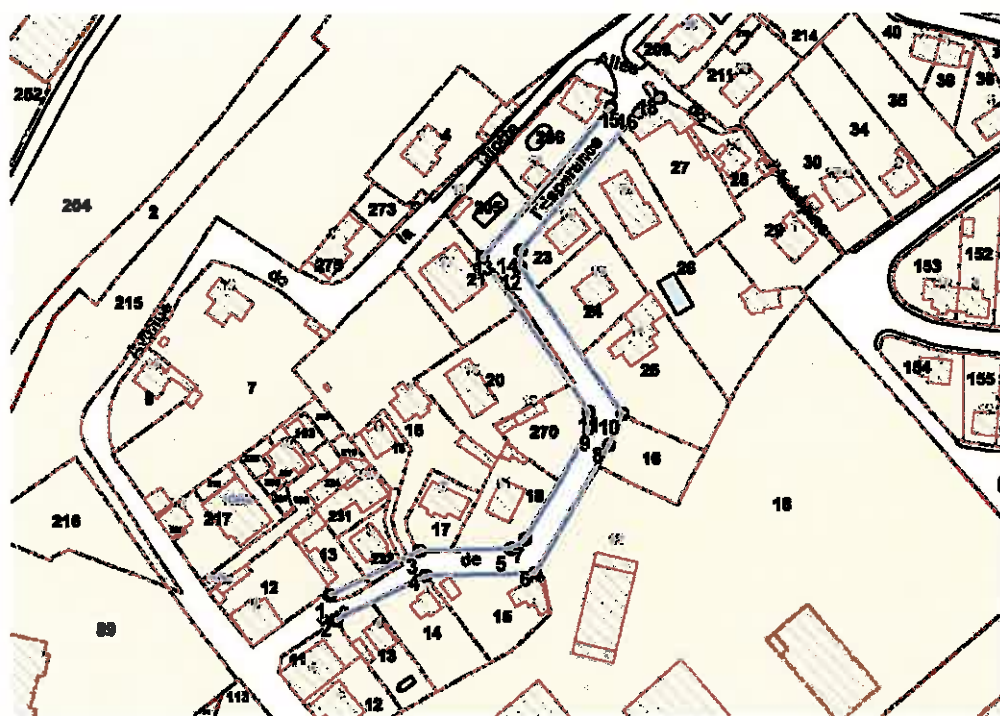


*Rétrécissement au droit du 15 rue de l'Espérance*



*Empiètement au droit du 22 rue de l'Espérance*

**Par conséquent, il est proposé de conserver à l'identique l'alignement au droit des propriétés sises entre le numéro 1 de la rue de l'Espérance et le numéro 22.**



*Alignement projeté*

### Avenue de la Miotte

Le plan d'alignement de l'avenue de la Miotte a été approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 4 juin 1975 et prévoyait une largeur de voirie de 8,00 m. Ce plan a été modifié après enquête publique par délibération du Conseil Municipal le 12 septembre 1977. Cette modification portait sur l'accroissement localisé de l'emprise jusqu'à 11,00 m sur la section centrale.



*Extrait parcellaire avec report de l'alignement en vigueur*

L'alignement est réalisé sur la partie basse de la rue, jusqu'à la clinique de la Miotte. Cependant, il demeure à réaliser dans le reste de la rue.

En effet, deux secteurs sont particulièrement étroits et demandent à être élargis pour faciliter la circulation et le stationnement.



*Rétrécissement au droit du 14 rue de la Miotte*

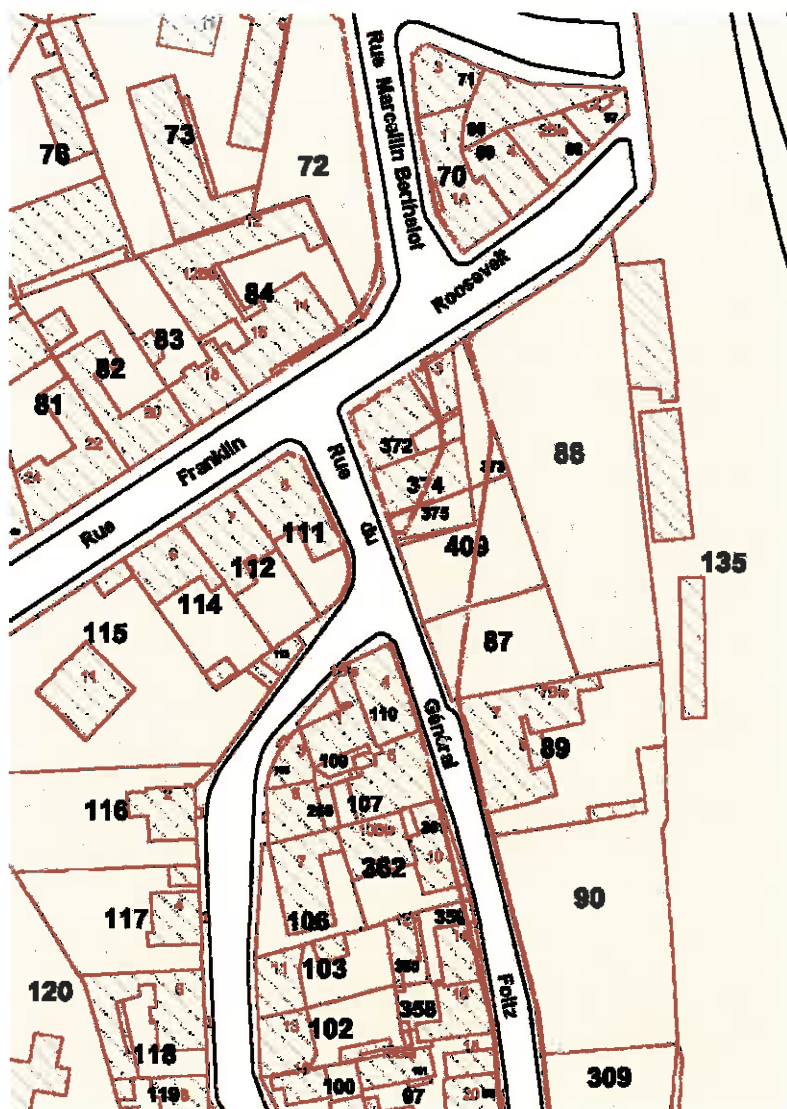


*Rétrécissement au droit du 14 rue de la Miotte*

**Par conséquent, il est proposé de conserver un alignement de 8,00 m de largeur minimum entre le 14 et le 22 rue de la Miotte afin de faciliter la circulation.**







*Parcelle avec report d'un extrait de l'alignement en vigueur*

Actuellement, seuls la nouvelle voie et le tronçon entre la rue Roosevelt et le 16 rue Foltz ne sont pas entièrement réalisés.

Si cette voirie nouvelle devait être réalisée, elle pourrait l'être sur les terrains communaux, la Ville de Belfort ayant, depuis l'approbation de l'alignement, acquis les terrains riverains du projet. Il est, par conséquent, proposé d'abroger l'alignement dédié à ce projet.

D'autre part, l'alignement au droit des propriétés sises au 10, 14 et 16 rue Foltz n'a pas non plus été réalisé parce qu'il frappe les bâtiments. Sur ce tronçon, la rue Foltz est en sens unique et la circulation y est fluide. Le maintien de cet alignement n'est donc plus nécessaire.

Il subsiste également un alignement à réaliser devant le bâtiment sis au 14-16 rue Roosevelt. L'aménagement du trottoir existant est suffisant, l'alignement est donc obsolète.



*Aménagement au droit du 14 et 16 rue Foltz*

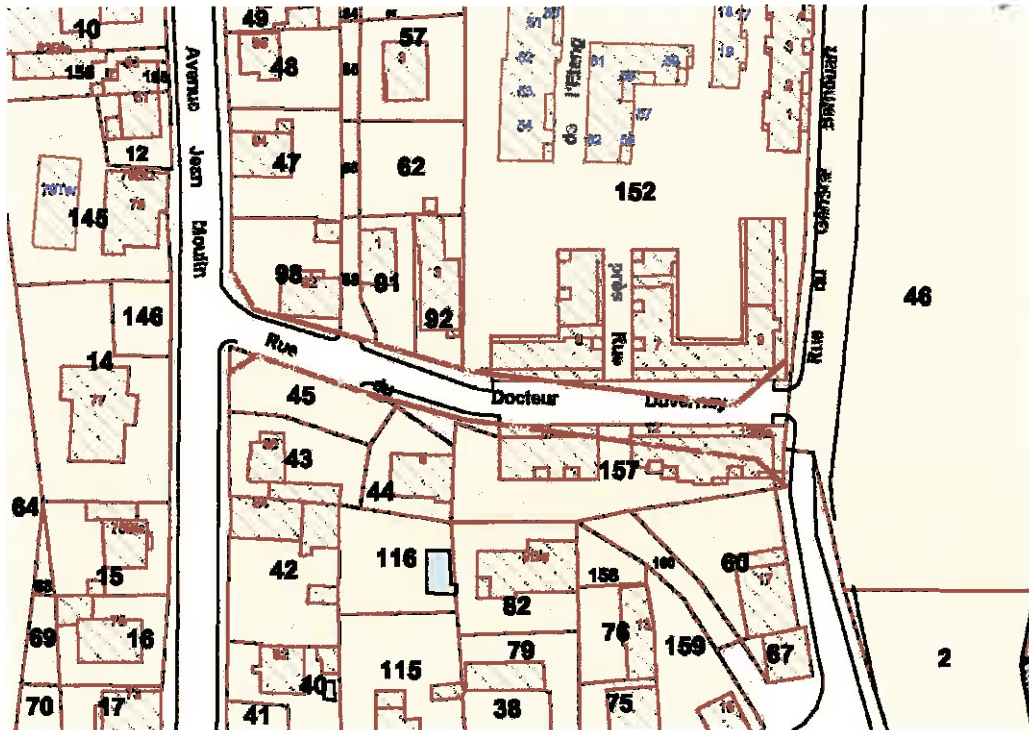


*Aménagement au droit du 14 rue Roosevelt*

**Par conséquent, il est proposé d'abroger le plan d'alignement de la rue Foltz dans sa totalité.**

## Rue Duvernoy

Le plan d'alignement de la Duvernoy a été modifié par délibération du Conseil Municipal en date du 7 juin 1971. Il visait à dévier la rue Duvernoy pour permettre la construction d'un important programme de logements tout en préservant la liaison entre les actuelles rue Bussièrre et avenue Jean Moulin.



*Extrait parcellaire avec report de l'alignement en vigueur*

Le tracé actuel de la rue Duvernoy au niveau du programme immobilier ne coïncide pas avec le plan d'alignement. Cependant la largeur de voirie a été respectée. Pour ce faire, les trottoirs ont été remplacés par des cheminements couverts en rez de chaussée des bâtiments.



*Rue Duvernoy au droit du programme immobilier*

Par ailleurs, le pan coupé à prendre sur la parcelle AO 45 n'a pas été réalisé mais serait très utile pour améliorer le débouché de la rue Duvernoy sur l'avenue Jean Moulin. Cette emprise fera donc l'objet d'un emplacement réservé au PLU de la commune.

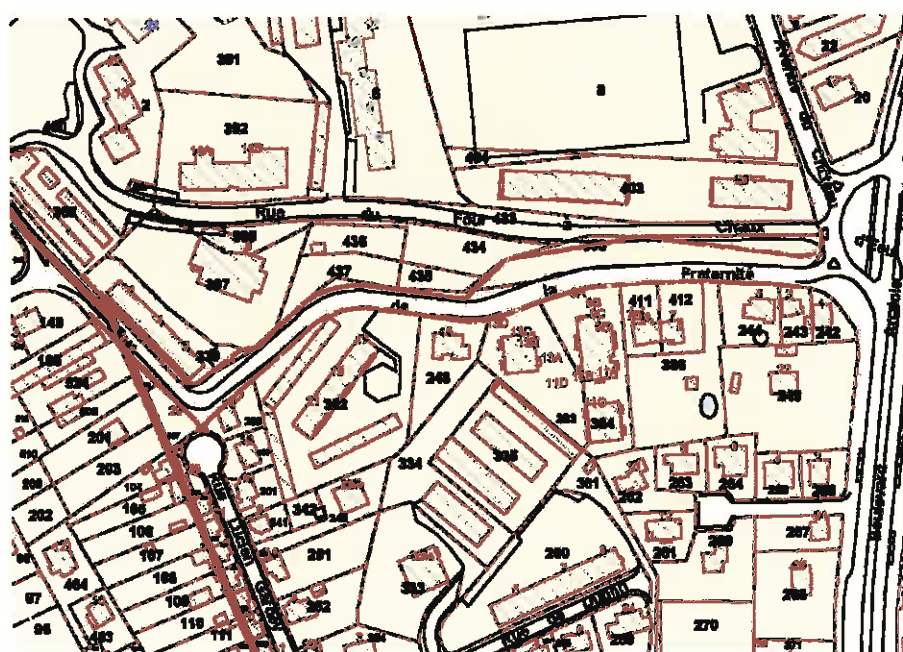


*Débouché de la rue Duvernoy sur l'avenue Jean Moulin*

Par conséquent, il est proposé d'abroger le plan d'alignement de la rue Duvernoy dans sa totalité.

### Rue de la Fraternité

Le plan d'alignement de la rue de la Fraternité a été approuvé par délibération du Conseil Municipal le 9 juillet 1962. La largeur de la voirie projetée est variable pour s'adapter à la topographie du site (ancienne carrière et front de taille).



*Extrait parcellaire avec report de l'alignement en vigueur*

A ce jour, l'alignement n'est que partiellement réalisé. Hormis la propriété communale cadastrée BV 305, les propriétés sises aux 2 à 6 rue de la Fraternité, 15 à 21 rue de la Fraternité et 14 rue Gardey sont frappées d'alignement mais de façon limitée.

La circulation dans la rue de la Fraternité est fluide, il n'y a donc pas lieu de réaliser l'élargissement au droit des 2 à 6 rue de la Fraternité.

L'alignement au droit des propriétés sises du 15 au 21 rue de la Fraternité et au 14 rue Gardey ne concernent que de très petites emprises sur le trottoir. Par conséquent, il est proposé de supprimer l'alignement et de le remplacer ponctuellement par des emplacements réservés au PLU de la commune.



*Débouché piéton de la rue Gardey au droit du numéro 14*

**Par conséquent, il est proposé d'abroger le plan d'alignement de la rue de la Fraternité dans sa totalité.**

### **Rue Albert Thomas**

Le plan d'alignement de la rue Albert Thomas a été approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 30 décembre 1931. Cette rue s'appelait alors rue des Bains.

Cet alignement projetait une voirie de 7,00 m de large pour le tronçon Ouest, entre l'avenue Jean Jaurès et la rue de la Croix du Tilleul, et une largeur variant de 10,00 à 9,00 m de large sur le tronçon Est, entre la rue de la Croix du Tilleul et la Savoureuse.

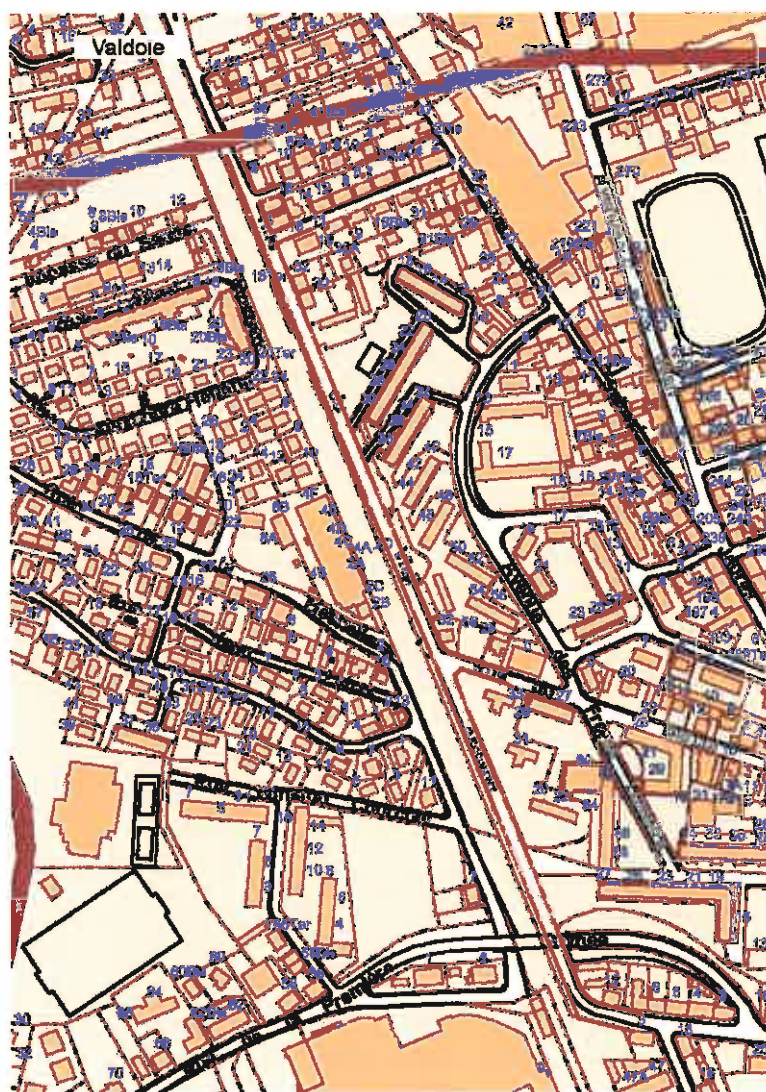


Cet aménagement porte ses fruits, il n'est donc pas nécessaire de maintenir cet alignement.

**Par conséquent, il est proposé d'abroger le plan d'alignement de la rue Albert Thomas dans sa totalité.**

### **Rue du Vieil Armand**

Le plan d'alignement de la rue du Vieil Armand a été approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 30 mai 1962. Il prévoyait une voirie de 10,00 m de largeur sur l'ensemble de la rue.



*Extrait parcellaire avec report de l'alignement en vigueur*

Cet alignement est réalisé en totalité à l'exception d'un pan coupé à l'angle de la rue de Bussang et de la rue du Vieil Armand.

La circulation ne pose aucun souci à cet endroit, il n'y a donc pas lieu de maintenir l'alignement.

**Par conséquent, il est proposé d'abroger le plan d'alignement de la rue du Vieil Armand dans sa totalité.**

Les documents contenus dans ce dossier d'enquête publique doivent concourir à montrer l'intérêt d'abroger ou de maintenir les alignements en vigueur.

Afin d'informer chaque propriétaire ou ayant-droit concerné par un de ces alignements de l'ouverture de l'enquête, un courrier recommandé avec accusé de réception leur a été adressé avant le 15 octobre 2017. De plus, un avis d'enquête publique a été publié respectivement les 6 et 9 octobre 2017 dans les journaux la Terre de Chez nous et l'Est Républicain. Ce même avis a également été affiché le 13 octobre 2017 aux extrémités de chaque rue concernée et en quelques points intermédiaires des rues du Vieil Armand et Foltz et de l'avenue de la Miotte.

A l'issue de cette enquête et sur la base du rapport établi par le Commissaire Enquêteur, il appartiendra au Conseil Municipal de statuer définitivement sur la modification du plan d'alignement des rues Colbert, de l'Espérance et de l'avenue de la Miotte et sur l'abrogation du plan d'alignement des rues Foltz, Duvernoy, de la Fraternité, Albert Thomas et du Vieil Armand à Belfort.

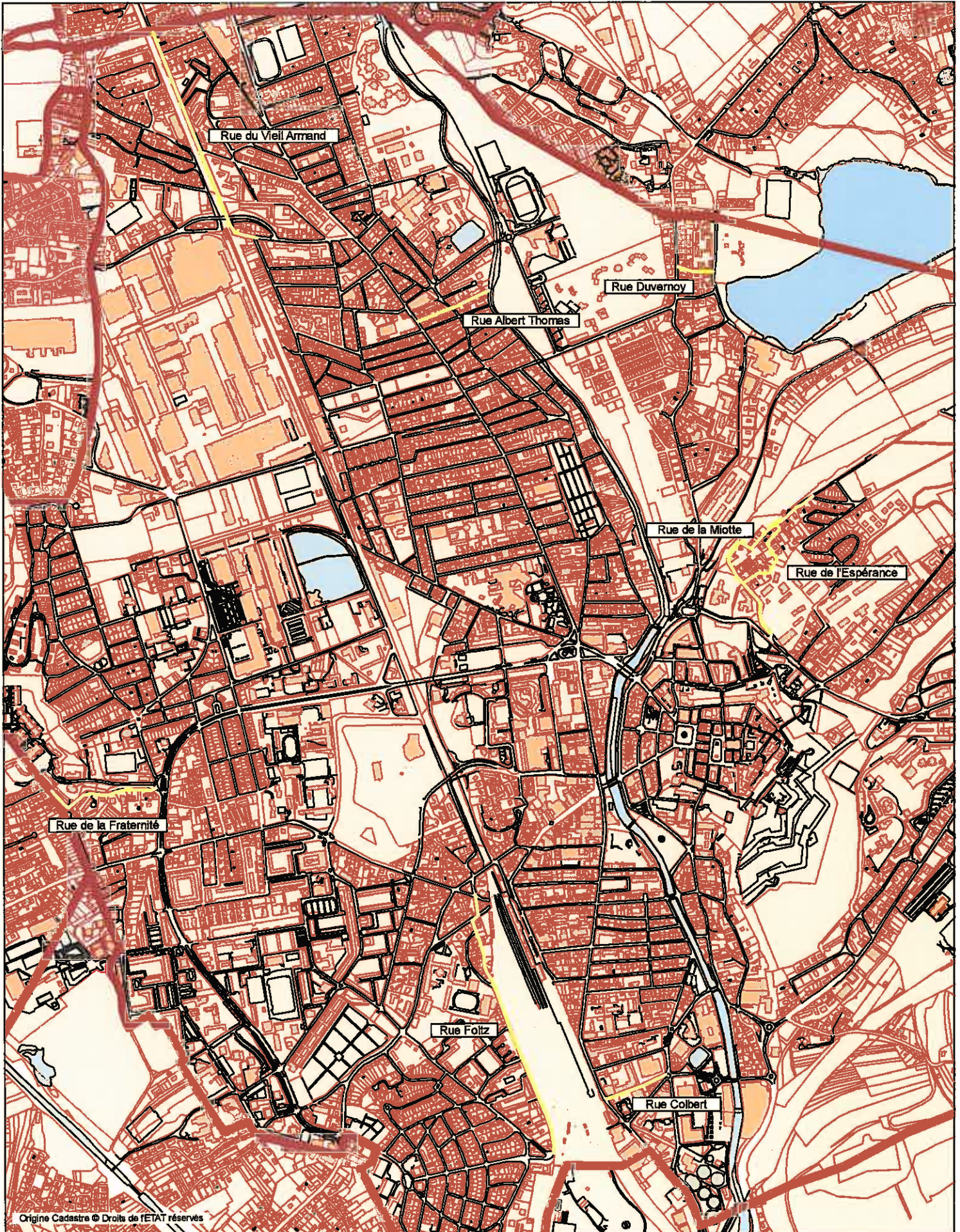


## 2 - Plan de situation Plan de découpage en planches

# COMMUNE DE BELFORT

## Modification du plan d'alignement

Plan de Situation  
1/11 000



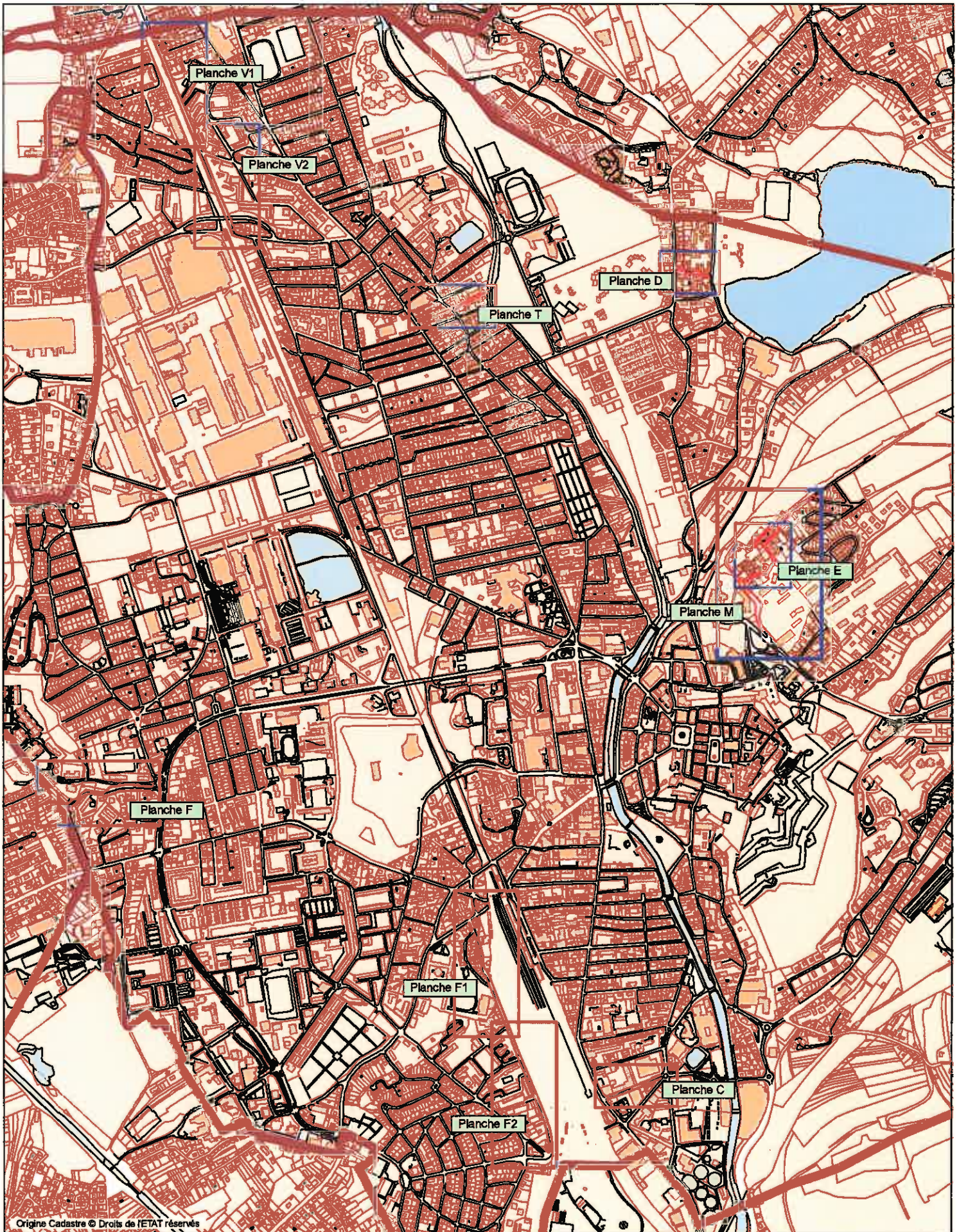
Origine Cadastre © Droits de l'ETAT réservés

# COMMUNE DE BELFORT

## Modification du plan d'alignement

Plan de découpage en planches

1/11 000



## 3 - Rue Colbert

- Alignement en vigueur
- Plan parcellaire avec report de l'alignement en vigueur
- Liste des propriétaires
- Alignement proposé
- Etat sommaire des dépenses prévisionnelles
- Plan rectificatif des alignements

VILLE de BELFORT

# Rue COLBERT

## PLAN des ALIGNEMENTS

Echelle 1/200

Alignement 1000: Point de vue de l'axe de la rue, à l'intersection de la rue Colbert et de la rue de la République. Point de vue de l'axe de la rue Colbert, à l'intersection de la rue Colbert et de la rue de la République.

Alignement 1001: Point de vue de l'axe de la rue, à l'intersection de la rue Colbert et de la rue de la République. Point de vue de l'axe de la rue Colbert, à l'intersection de la rue Colbert et de la rue de la République.

Alignement 1002: Point de vue de l'axe de la rue, à l'intersection de la rue Colbert et de la rue de la République. Point de vue de l'axe de la rue Colbert, à l'intersection de la rue Colbert et de la rue de la République.

Alignement 1003: Point de vue de l'axe de la rue, à l'intersection de la rue Colbert et de la rue de la République. Point de vue de l'axe de la rue Colbert, à l'intersection de la rue Colbert et de la rue de la République.

STATION ESSO

ATONICH & C<sup>e</sup>

EX. G. GAUTHIER

C<sup>e</sup> DELASTRE

SCHERRER N<sup>e</sup>

V. CLET

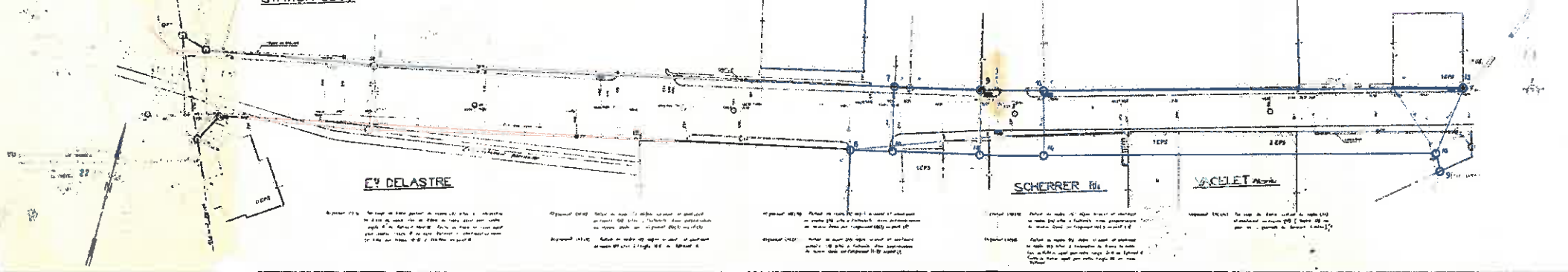
Alignement 1004: Point de vue de l'axe de la rue, à l'intersection de la rue Colbert et de la rue de la République. Point de vue de l'axe de la rue Colbert, à l'intersection de la rue Colbert et de la rue de la République.

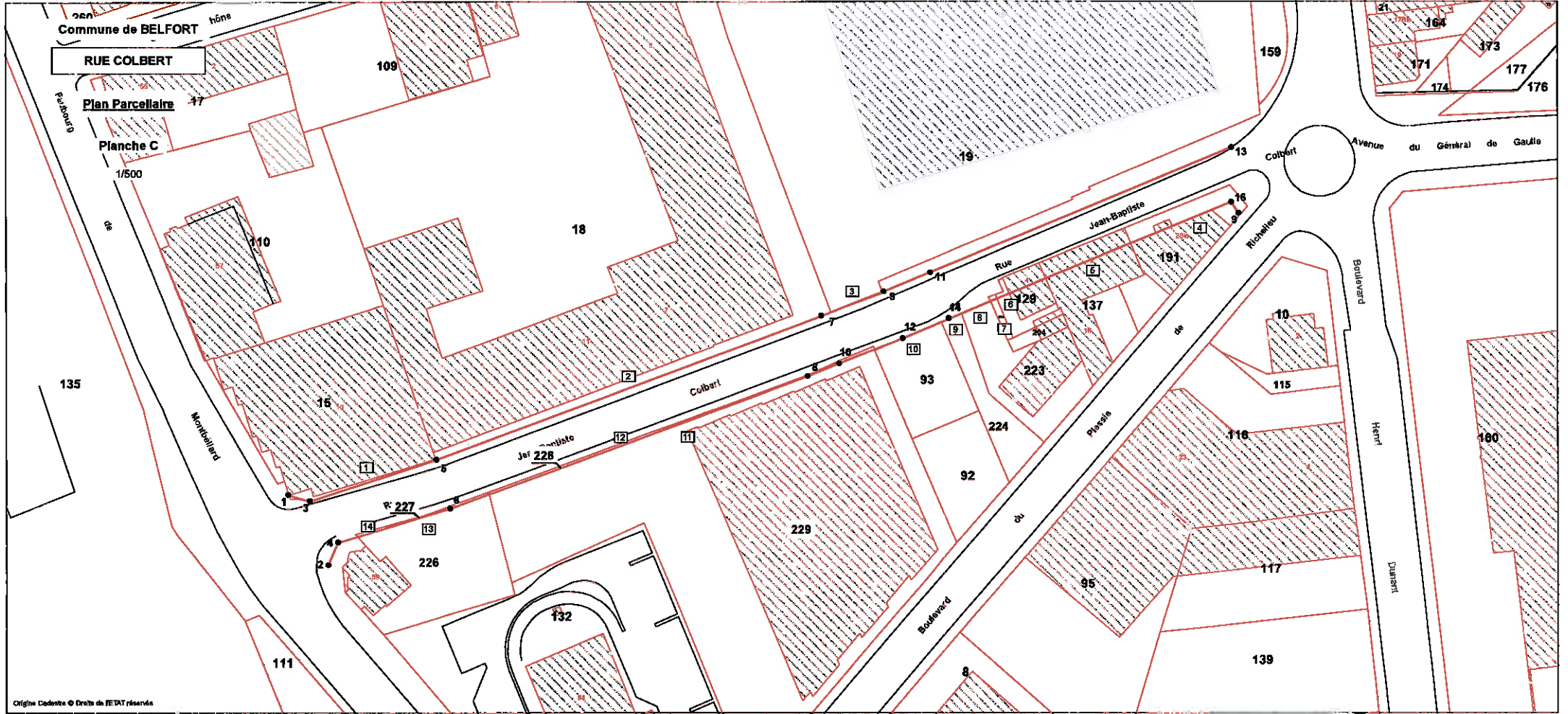
Alignement 1005: Point de vue de l'axe de la rue, à l'intersection de la rue Colbert et de la rue de la République. Point de vue de l'axe de la rue Colbert, à l'intersection de la rue Colbert et de la rue de la République.

Alignement 1006: Point de vue de l'axe de la rue, à l'intersection de la rue Colbert et de la rue de la République. Point de vue de l'axe de la rue Colbert, à l'intersection de la rue Colbert et de la rue de la République.

Alignement 1007: Point de vue de l'axe de la rue, à l'intersection de la rue Colbert et de la rue de la République. Point de vue de l'axe de la rue Colbert, à l'intersection de la rue Colbert et de la rue de la République.

Alignement 1008: Point de vue de l'axe de la rue, à l'intersection de la rue Colbert et de la rue de la République. Point de vue de l'axe de la rue Colbert, à l'intersection de la rue Colbert et de la rue de la République.



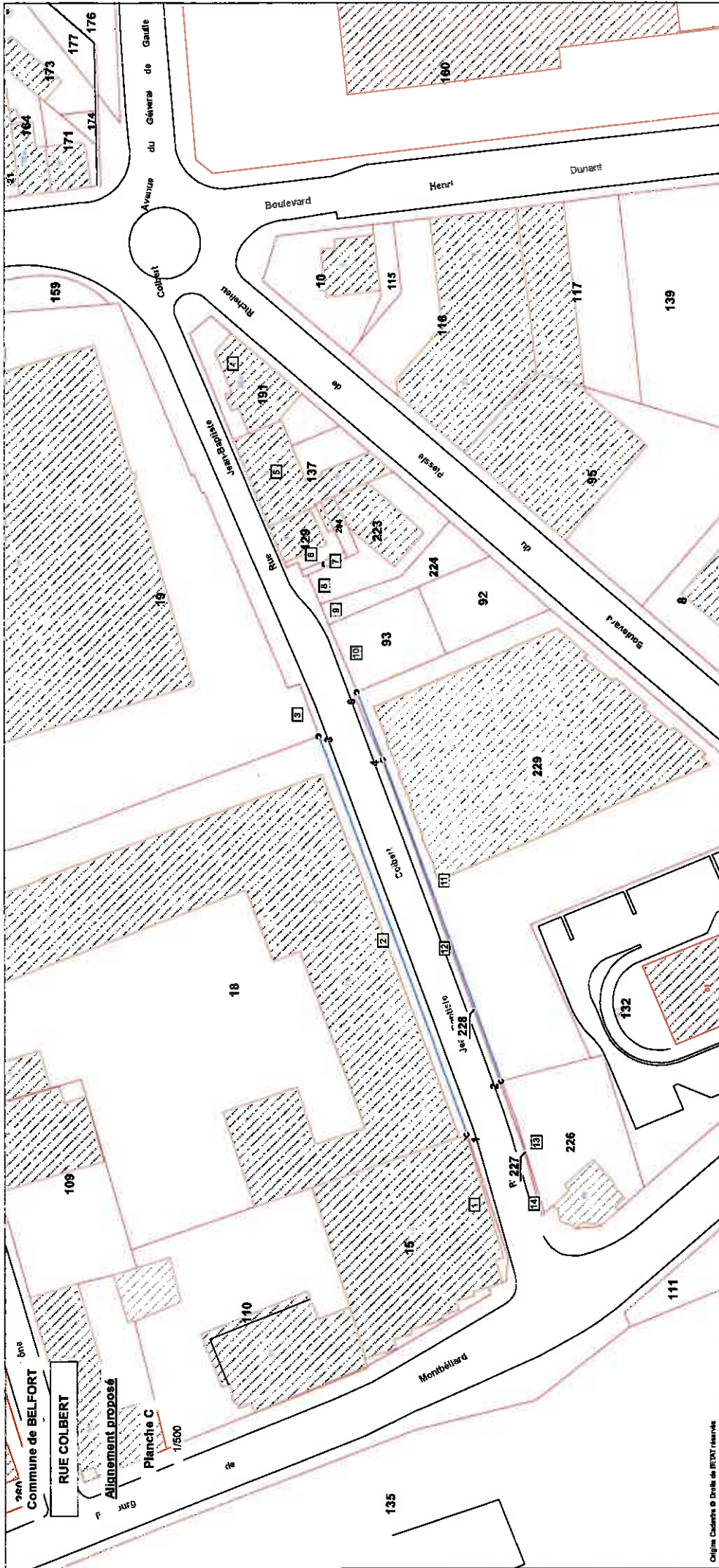


N° PROPRIET.	REF. CADAST.	ADRESSE_TERRAIN	PROPRIETAIRE	COMPLEMENT_ADRESSE	ADRESSE	CODE_POSTAL
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MONSIEUR CHOBY CLAUDE		13 GRANDE RUE	70400 CHAGEY-ET-GENECHIER
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MADAME CHOBY JANINE		13 GRANDE RUE	70400 CHAGEY-ET-GENECHIER
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MADAME LHADI ALGIA		11 RUE COLBERT	90000 BELFORT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MONSIEUR MOREL GERARD		11 RUE COLBERT	90000 BELFORT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MADAME MOREL CHANTAL		57 RUE ORFILA	75020 PARIS
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MADAME MOREL COLETTE		11 RUE COLBERT	90000 BELFORT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MONSIEUR BUSCH PHILIPPE		22 RUE DE LA BRISEE	70400 FRAHIER-ET-CHATEBIER
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MADAME CHEVILLARD VANESSA		11 RUE COLBERT	90000 BELFORT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	TARKA	PAR MONSIEUR HALLER JEAN	30 AVENUE DE STRASBOURG	67170 BRUMATH
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MONSIEUR POINTET OLIVIER		22 RUE DE COURTELEMENT	90400 MOVAL
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MADAME POINTET CLAUDINE		22 RUE DE COURTELEMENT	90400 MOVAL
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MONSIEUR DE GHESELLE CLEMENT		13 RUE COLBERT	90000 BELFORT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MADAME DE GHESELLE CHRISTINE		13 RUE COLBERT	90000 BELFORT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MONSIEUR COLLIQU ANDRE		4 ROSENWIESE	CH 8869 BUTTIKON SZ SUISSE
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MONSIEUR GONZALES AUGUSTIN		22 RUE DU BREUIL	25490 ALLENJOIE
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MONSIEUR GONZALES ALEXANDRE		16 RESIDENCE DES BUISSONNETS	59990 SAULTAIN
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MADAME GONZALES ISABELLE		22 RUE DU BREUIL	25490 ALLENJOIE
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MONSIEUR DEHLINGER CLAUDE		20 RUE BELLEVUE	57200 SARREGUEMINES
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MADAME DELHINGER ANNE-MARIE		20 RUE BELLEVUE	57200 SARREGUEMINES
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MADAME FABBRI GEORGETTE	CHEZ MADAME SAINTIGNY MARIE FRANCE	5 RUE DE LACOLLONGE	90150 PHAFFANS
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MADAME FABBRI MARIE FRANCE		5 RUE DE LACOLLONGE	90150 PHAFFANS
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MONSIEUR FABBRI FRANCOIS		4 ALLEE DES TILLEULS	38640 CLAIX
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MADAME GASSER EMILIE		21 RUE DES CAPUCINS	90000 BELFORT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MONSIEUR CRESCIUCCI RENE		13 RUE COLBERT	90000 BELFORT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MADAME CRESCIUCCI RENEE		13 RUE COLBERT	90000 BELFORT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MONSIEUR BOILLOT MICHEL		88 RUE DES CANTONS	25400 AUDINCOURT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MADAME BOILLOT ANNE MARIE		88 RUE DES CANTONS	25400 AUDINCOURT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MONSIEUR LHOMME DAVID		1 RUE DE LA TUILERIE	25480 ECOLE VALENTIN
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MONSIEUR CHARTON JEAN MARIE		8 RUE JULIEN DUBOIS	90300 CRAVANCHE
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MADAME CHARTON MARIETTE		8 RUE JULIEN DUBOIS	90300 CRAVANCHE
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MADAME SIMONIN MARCELLE		13 RUE COLBERT	90000 BELFORT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MONSIEUR LISSITZOV PIERRE		23 RUE DIDEROT	70400 HERICOURT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MONSIEUR LISSITZOV REMI		23 RUE DIDEROT	70400 HERICOURT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MADAME LISSITZOV DIANA	LES HAUTS DE LA CLARINE	23 RUE DIDEROT	70400 HERICOURT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MONSIEUR FOLGHERAITER MARCEL		28 IMPASSE GASTON GRELAT	90100 DELLE
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MADAME FOLGHERAITER JEANNE		28 IMPASSE GASTON GRELAT	90100 DELLE
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MONSIEUR PASSIER JEAN-CLAUDE		28 RUE DES SOURCES	25200 MONTBELIARD
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MONSIEUR PASSIER ALAIN		45 RUE DE COURSON	91530 SAINT MAURICE MONTCOURONNE
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MADAME PASSIER MARIE AGNES		28 RUE DES SOURCES	25200 MONTBELIARD
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MONSIEUR DAVIER MICHEL	LE MERCURE	21 AVENUE ARISTIDE BRIAND	25400 AUDINCOURT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MONSIEUR DARTOIS ROLAND		13 RUE COLBERT	90000 BELFORT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	ROUTHIER-FAIVRE PHILIPPE		3 RUE DE LA PAIX	90000 BELFORT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MADAME ROUTHIER- FAIVRE CHARLOTTE		3 RUE DE LA PAIX	90000 BELFORT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MADAME CHEVALIER CHRISTINE		17 RUE DU CHATEAU D'EAU	25230 DASLE
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MONSIEUR CAVALIN JEAN YVES		13 RUE COLBERT	90000 BELFORT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MONSIEUR INES JOAQUIM		3 RUE DE LA CURTILLE	70800 SAINT-LOUP-SUR-SEMOURSE
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MADAME INES CLAUDE		3 RUE DE LA CURTILLE	70800 SAINT-LOUP-SUR-SEMOURSE
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MONSIEUR EICHE RENE		13 RUE COLBERT	90000 BELFORT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MONSIEUR MUTTI JEAN CLAUDE		13 RUE COLBERT	90000 BELFORT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MADAME MUTTI CHANTAL		13 RUE COLBERT	90000 BELFORT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MADAME HARTER DENISE		13 RUE COLBERT	90000 BELFORT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MONSIEUR VIALLE JEROME		3 A RUE DES EYGRAS	90300 OFFEMONT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MONSIEUR GIRARD FRANCOIS		5 CHEMIN DES BOSQUETS	90850 ESSERT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MADAME GIRARD NADINE		5 CHEMIN DES BOSQUETS	90850 ESSERT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MONSIEUR RAEMON LUC		14 ALLEE DES POMMIERS	90400 DARJOUTIN
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MADAME IPPONICH CHRISTINE	LE CARDINAL BATIMENT D	27 RUE MARIE CURIE	90300 OFFEMONT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MONSIEUR PETON FRANCOIS		17 QUAI DU MAIRE LEON SCHWOB	90000 BELFORT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MADAME PETON MICHELE		17 QUAI DU MAIRE LEON SCHWOB	90000 BELFORT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MADAME GOUT MONIQUE		34 RUE MARECHAL FOCH	54110 VARANGEVILLE
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MONSIEUR GOUT ALAIN		34 RUE MARECHAL FOCH	54110 VARANGEVILLE
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MONSIEUR BEAUFILS ANDRE		54 RUE AUX FOURNEAUX	25310 MESLIERES
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MONSIEUR CROUPAT JEAN RENE		37 AVENUE D'ALTAKIRCH	90000 BELFORT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MADAME CROUPAT JOELLE		13 RUE COLBERT	90000 BELFORT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MADAME CROUPAT SIMONE		37 AVENUE D'ALTAKIRCH	90000 BELFORT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MADAME JACQUEMARD MANON		41 RUE DE LA PAIX	90000 BELFORT

Commune de Belfort  
Rue Colbert  
Alignement

N° PROPRIET.	REF. CADAST.	ADRESSE TERRAIN	PROPRIETAIRE	COMPLEMENT ADRESSE	ADRESSE	CODE POSTAL
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MONSIEUR RENAUDIN THIERRY		1035 RUE DE BREBOTTE	90400 VEZELOIS
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MONSIEUR CHAUMONNOT GERARD		24 RUE DES FLANDRIERS	90200 AUXELLES-HAUT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MADAME PFEIFFER MARIE CHRISTINE		11 RUE COLBERT	90000 BELFORT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MONSIEUR NICOLIN BERNARD		7 GRANDE RUE	70140 MONTAGNEY
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MADAME NICOLIN JACQUELINE		7 GRANDE RUE	70140 MONTAGNEY
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MONSIEUR KOHLER BERNARD		15 B RUE COMTE DE LA SUZE	90000 BELFORT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MADAME KOHLER FRANCOISE		15 B RUE COMTE DE LA SUZE	90000 BELFORT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MONSIEUR FREULON CHRISTIAN		20 RUE DU HAUT DES NOIX	90170 PETITMAGNY
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MADAME AUBRY SOPHIA		2 RUE DES VOSGES	68210 MONTREUX-VIEUX
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MONSIEUR CATILAZ GUY		52 FAUBOURG DE MONTBELIARD	90000 BELFORT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MADAME CATILAZ ANNE MARIE		52 FAUBOURG DE MONTBELIARD	90000 BELFORT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MADAME SOUBRA NOELLE		13 RUE COLBERT	90000 BELFORT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MADAME KOHLER CLAIRE		3 RUE DES MARTELOTS	25000 BESANCON
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MONSIEUR RINGOT YVES		80 FAUBOURG DE MONTBELIARD	90000 BELFORT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MADAME RINGOT CHRYSTELLE		80 FAUBOURG DE MONTBELIARD	90000 BELFORT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MADAME CRESCIUCCI VERONIQUE		13 RUE COLBERT	90000 BELFORT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MONSIEUR CANEVA MAURICE		13 RUE COLBERT	90000 BELFORT
1	BM 15	13 RUE COLBERT	MADAME CANEVA MARIA APARECIDA		13 RUE COLBERT	90000 BELFORT
2	BM 18	4 RUE DU RHONE	ACR	PAR EXCO CAP AUDIT C5 80806	6 RUE DU RHONE	90000 BELFORT
2	BM 18	4 RUE DU RHONE	CAPEB CONFEDERAT ARTISANAT ENTREPRISES BATIMENT		2 RUE BERANGER	75140 PARIS CEDEX 03
2	BM 18	4 RUE DU RHONE	MONSIEUR MONNIER PATRICK		4 RUE KEIGREISZ	70400 HERICOURT
2	BM 18	4 RUE DU RHONE	APAVE ALSACIENNE SAS		2 RUE THIERS	68100 MULHOUSE
2	BM 18	4 RUE DU RHONE	BUROIV		34 RUE DE LA GARE	90300 VALDOIE
2	BM 18	4 RUE DU RHONE	MONSIEUR WINTERSTEIN JEAN MICHEL		20 C RUE DE LA CROIX DU TILLEUL	90000 BELFORT
2	BM 18	4 RUE DU RHONE	ADAPEI PAPILLONS BLANCS BELFORT		6 B RUE DE MADAGASCAR	90000 BELFORT
2	BM 18	4 RUE DU RHONE	MONSIEUR QUATREVILLE SERGE		5 B RUE PIERRE ENGEL	90800 BAVILLIERS
2	BM 18	4 RUE DU RHONE	CLEMAROL	PAR MADAME BROQUET MARIE CLAUDE	8 RUE DE LA CHAPELLE	90400 DORANS
2	BM 18	4 RUE DU RHONE	MONSIEUR ZAMPAGLIONE NICOLAS	BATIMENT 6	6 RUE DU RHONE	90000 BELFORT
2	BM 18	4 RUE DU RHONE	MADAME DAUTUN CATHY	BATIMENT 6	6 RUE DU RHONE	90000 BELFORT
2	BM 18	4 RUE DU RHONE	SCI VMC	PAR MONSIEUR JEANDEL LUC	78 AVENUE PASTEUR	70000 ECHENOZ-LA-MELINE
2	BM 18	4 RUE DU RHONE	KOALAS	PAR MADAME LECONTE FRANCOISE	2 RUE DE LA PRUSSE	25490 ALLENJOIE
2	BM 18	4 RUE DU RHONE	LE RHONE	PAR MONSIEUR CURTI PAUL	ZONE INDUSTRIELLE	90800 BAVILLIERS
2	BM 18	4 RUE DU RHONE	SCI ROMAIN		6 RUE DU RHONE	90000 BELFORT
2	BM 18	4 RUE DU RHONE	ROXANE	PAR MADAME GILLET CHRISTINE	6 RUE DU RHONE	90000 BELFORT
2	BM 18	4 RUE DU RHONE	SUD AFFAIRES	PAR MONSIEUR ENEE	9 RUE DE DORANS	90400 BERMONT
2	BM 18	4 RUE DU RHONE	MONSIEUR RONDIO CLAUDE		73 BOULEVARD DE L'EUROPE	57070 METZ
2	BM 18	4 RUE DU RHONE	SCI 6 RUE DU RHONE	PAR MONSIEUR ZANNOLFI PATRICK	28 RUE DES MARONNIERS	90160 PEROUSE
2	BM 18	4 RUE DU RHONE	CREP	PAR MADAME RATTI REGINE	68 AVENUE DU GENERAL LECLERC	90000 BELFORT
3	BM 19	10 RUE DU RHONE	DUNAND 2007	PAR MONSIEUR BERTSCH MICHEL	5 B RUE DE LA BAUME	90400 DANJOUTIN
4	BM 191	2 B RUE COLBERT	SOS VILLAGES D'ENFANTS		6 CITE MONTHIERS	75009 PARIS
4	BM 191	2 B RUE COLBERT	MATHO		AYA PIANA	20167 ALATA
5	BM 137	2 RUE COLBERT	MONSIEUR NOTTET SEBASTIEN		1 B RUE DU CHEMIN DE BERTHELANGE	25410 SAINT VIT
6	BM 129	4 RUE COLBERT	MONSIEUR CARRE VINCENT		12 RUE DES JUUBIERS	34920 LE CRES
7	BM 205	4 RUE COLBERT	MONSIEUR CARRE VINCENT		12 RUE DES JUUBIERS	34920 LE CRES
8	BM 223	16 RUE COLBERT	LES COPROPRIETAIRES		16 BOULEVARD DU PLESSIS DE RICHELIEU	90000 BELFORT
9	BM 224	BOULEVARD DU PLESSIS DE RICHELIEU	MONSIEUR HAUAL HAZIZ		17 RUE D'HARLING	57190 FLORANGE
10	BM 93	BOULEVARD DU PLESSIS DE RICHELIEU	MONSIEUR HAUAL HAZIZ		17 RUE D'HARLING	57190 FLORANGE
11	BM 229	59 FAUBOURG DE MONTBELIARD	CMCIC LEASE		59 FAUBOURG DE MONTBELIARD	90000 BELFORT
12	BM 228	59 FAUBOURG DE MONTBELIARD	CMCIC LEASE		48 RUE DES PETITS CHAMPS	75002 PARIS
13	BM 226	59 FAUBOURG DE MONTBELIARD	CLUICK INVEST FRANCE	PARC PORTES DE PARIS - BATIMENT 123	50 AVENUE DU PRESIDENT WILSON	93210 SAINT DENIS LA PLAINE
14	BM 227	59 FAUBOURG DE MONTBELIARD		HÔTEL DE VILLE	PLACÉ D'ARMES	90000 BELFORT





Octobre 2017

# **Etat sommaire des dépenses prévisionnelles**

## **Parcelle BM 228**

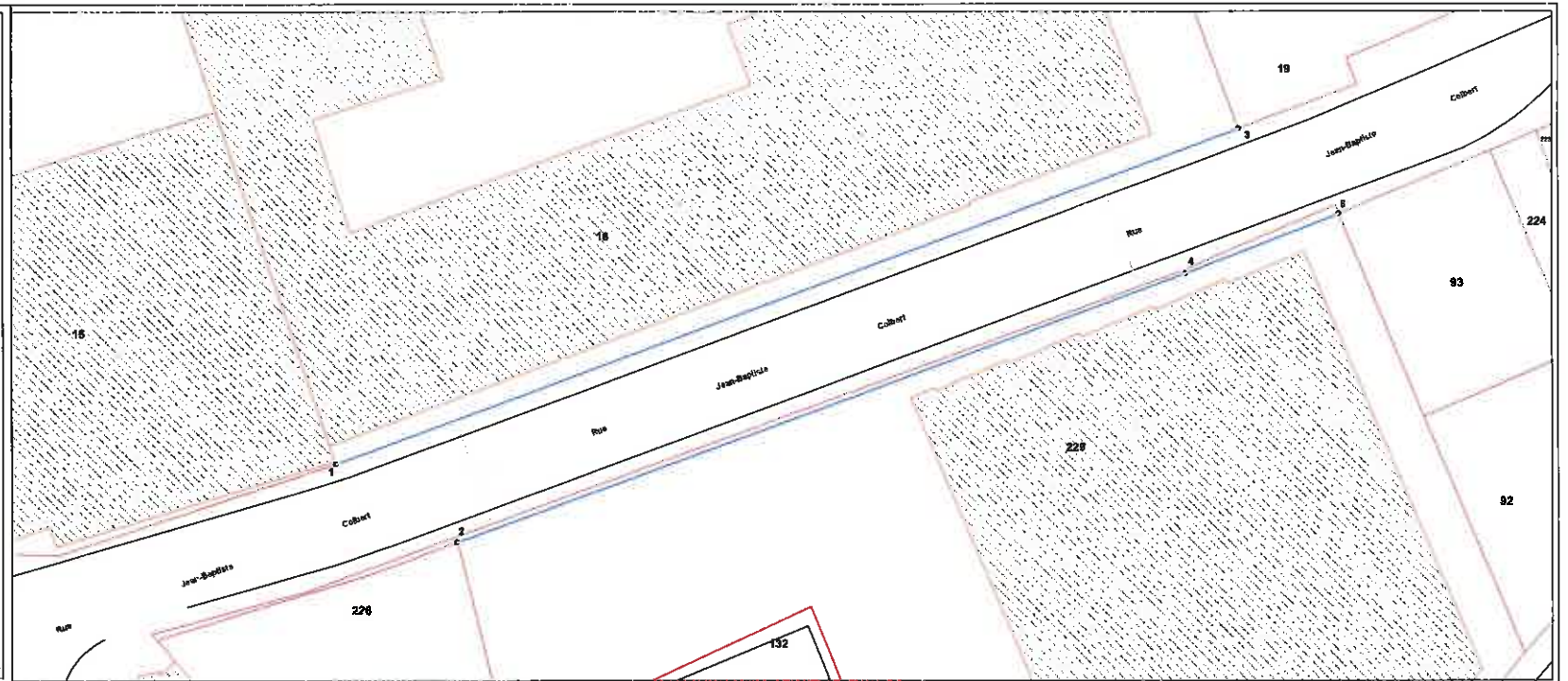
Les dépenses prévisionnelles se montent à **1 500 €**. Elles correspondent uniquement aux frais de notaire et d'enregistrement authentique. Les travaux étant réalisés et la cession se faisant à titre gratuit, seul la régularisation foncière reste à intervenir.

Commune de BELFORT

**RUE COLBERT**

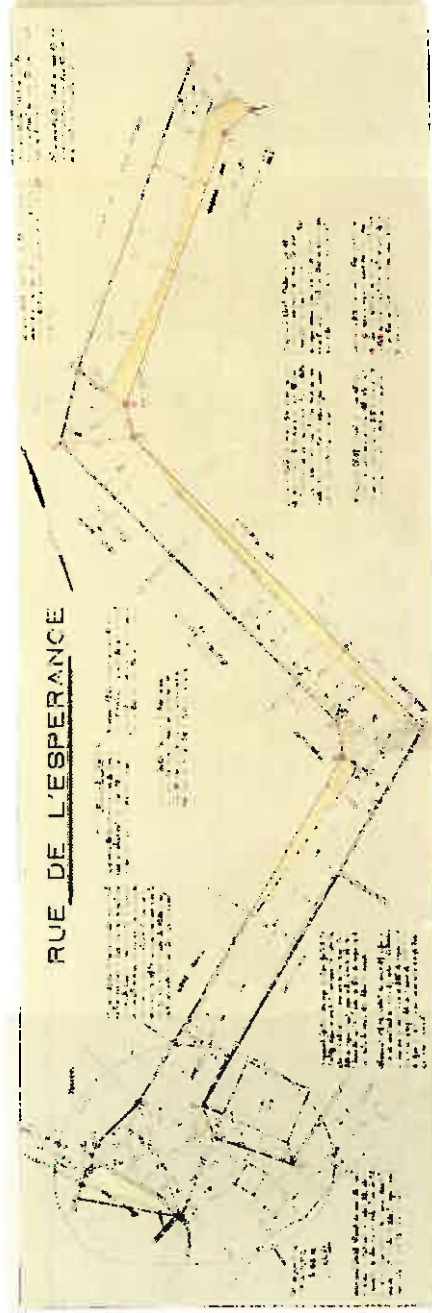
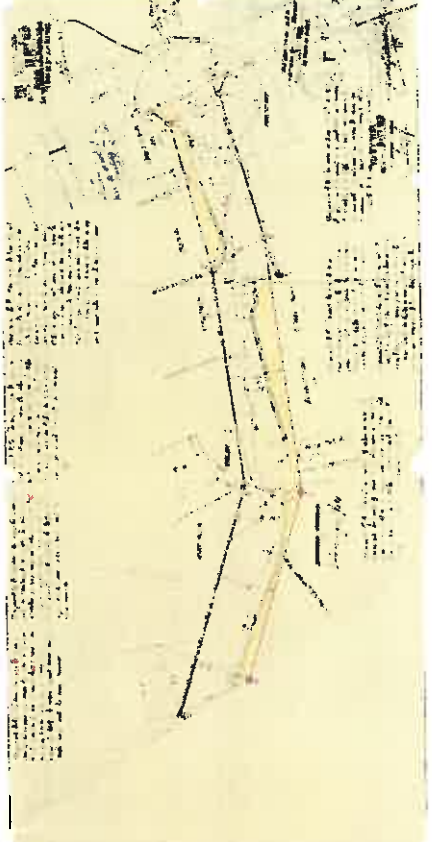
Echelle 1/200

**PLAN RECTIFICATIF**  
**des ALIGNEMENTS**



## 4 - Rue de l'Espérance

- Alignement en vigueur
- Plan parcellaire avec report de l'alignement en vigueur
- Liste des propriétaires
- Alignement proposé
- Etat sommaire des dépenses prévisionnelles
- Plan rectificatif des alignements



Commune de BELFORT

RUE de l'ESPERANCE

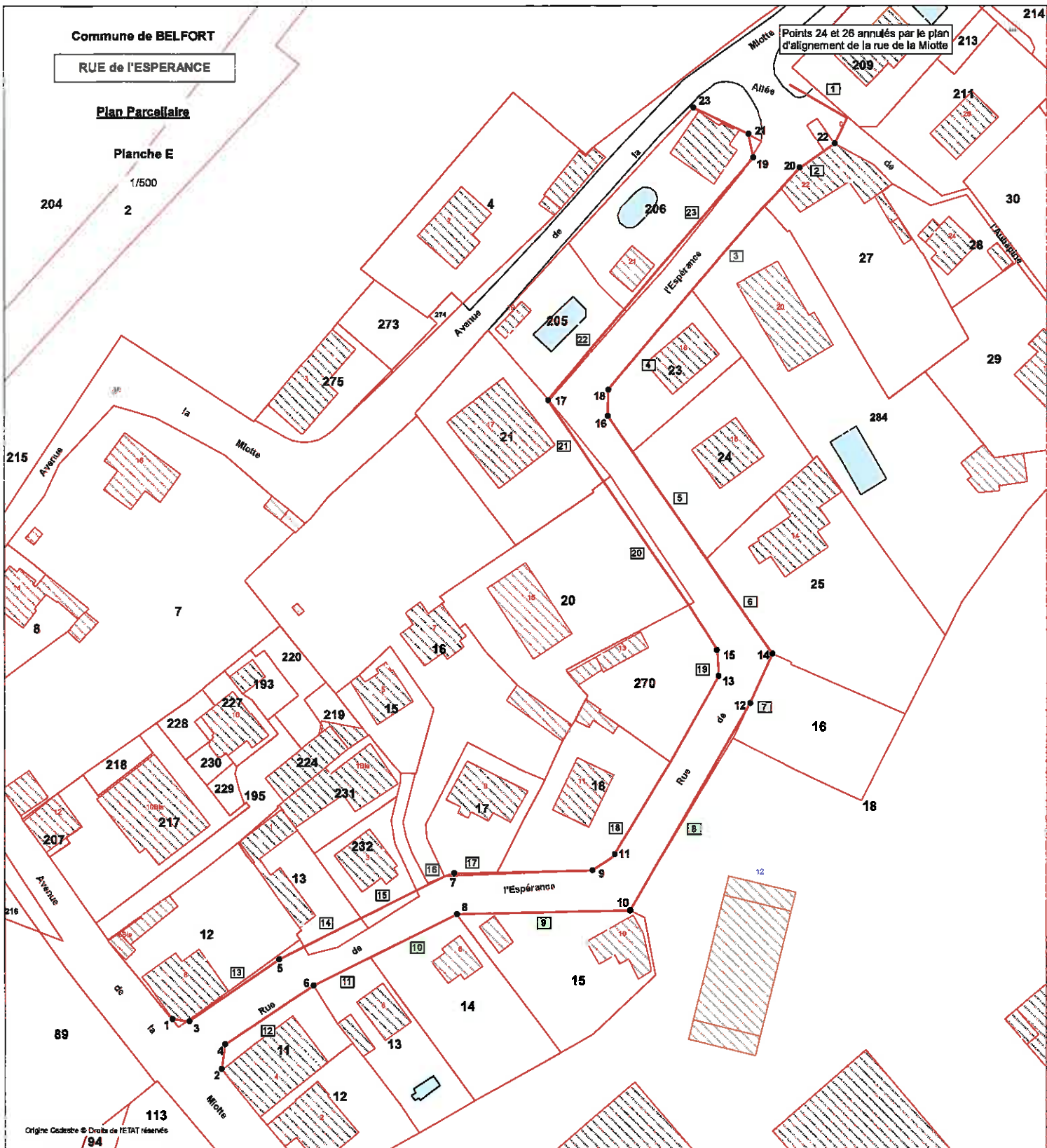
**Plan Parcellaire**

Planche E

1/500

204 2

Points 24 et 26 annulés par le plan d'alignement de la rue de la Motte



Origine Cadastre © Droits de l'ETAT réservés  
94

N° PROPRIET.	REF. CADAST.	ADRESSE TERRAIN	PROPRIETAIRE	COMPLEMENT ADRESSE	ADRESSE	CODE POSTAL
1	AT 209	28 RUE DE L'ESPERANCE	MONSIEUR JOUQUEZ JACQUES		28 RUE DE L'ESPERANCE	90000 BELFORT
1	AT 209	28 RUE DE L'ESPERANCE	MADAME JOUQUFZ EDITH		28 RUE DE L'ESPERANCE	90000 BELFORT
2	AT 27	22 RUE DE L'ESPERANCE	MADAME ROUCHE ANNE		26 RUE DE L'ESPERANCE	90000 BELFORT
2	AT 27	22 RUE DE L'ESPERANCE	MONSIEUR BUTZBACH ETIENNE		22 RUE DE L'ESPERANCE	90000 BELFORT
2	AT 27	22 RUE DE L'ESPERANCE	MADAME MONGIN CHANTAL		22 RUE DE L'ESPERANCE	90000 BELFORT
3	AT 284	20 RUE DE L'ESPERANCE	MONSIEUR PY PATRICK		20 RUE DE L'ESPERANCE	90000 BELFORT
4	AT 23	18 RUE DE L'ESPERANCE	MONSIEUR GRUDLER BERNARD		18 RUE DE L'ESPERANCE	90000 BELFORT
5	AT 24	18 RUE DE L'ESPERANCE	MADAME LIEBART PAULETTE		16 RUE DE L'ESPERANCE	90000 BELFORT
6	AT 25	14 RUE DE L'ESPERANCE	MONSIEUR JOST TRISTAN		14 RUE DE L'ESPERANCE	90000 BELFORT
6	AT 25	14 RUE DE L'ESPERANCE	MADAME JOST THERESE		14 RUE DE L'ESPERANCE	90000 BELFORT
7	AM 16	12 RUE DE L'ESPERANCE	IMMOBILIER INSERTION DEFENSE EMPLOI		72 AVENUE PIERRE MENDES FRANCE	75013 PARIS
8	AM 18	AVENUE DU CAPITAINE DE LA LAURENCIE	IMMOBILIER INSERTION DEFENSE EMPLOI		72 AVENUE PIERRE MENDES FRANCE	75013 PARIS
8	AM 18	AVENUE DU CAPITAINE DE LA LAURENCIE	ELECTRICITE RESEAU DISTRIBUTION FRANCE	BP 56	CITE CAZEAU	19002 TULLE CEDEX
9	AM 15	10 RUE DE L'ESPERANCE	MADAME GRUDLER HENRIETTE		60 RUE DU VAL FLEURI	91800 BRUNOY
9	AM 15	10 RUE DE L'ESPERANCE	MADAME GARRIDO MARGUERITE		2 RUE DU GENERAL LECOURBE	25000 BESANCON
10	AM 14	10 RUE DE L'ESPERANCE	MADAME GRUDLER HENRIETTE		60 RUE DU VAL FLEURI	91800 BRUNOY
11	AM 13	6 RUE DE L'ESPERANCE	MONSIEUR HALL ARNAUD		6 RUE DE L'ESPERANCE	90000 BELFORT
12	AM 11	4 AVENUE DE LA MIOTTE	MADAME DEVISE AGNES		4 AVENUE DE LA MIOTTE	90000 BELFORT
13	AT 12	8 AVENUE DE LA MIOTTE	MADAME GRUDLER HENRIETTE		60 RUE DU VAL FLEURI	91800 BRUNOY
13	AT 12	8 AVENUE DE LA MIOTTE	MADAME MOUGIN AGNES		13 RUE DU ONZE NOVEMBRE	78550 HOUDAN
13	AT 12	8 AVENUE DE LA MIOTTE	MADAME GRUDLER CLAIRE		2 RUE DU ROUSSILLON	93330 NEUILLY SUR MARNE
13	AT 12	8 AVENUE DE LA MIOTTE	MADAME GRUDLER BRIGITTE		60 RUE DU VAL FLEURI	91800 BRUNOY
14	AT 13	1 RUE DE L'ESPERANCE	MONSIEUR MACIAZEK THIERRY		13 RUE GABRIEL PLANCON	25000 BESANCON
14	AT 13	1 RUE DE L'ESPERANCE	MADAME MACIAZEK PATRICIA		13 RUE GABRIEL PLANCON	25000 BESANCON
15	AT 232	3 RUE DE L'ESPERANCE	MONSIEUR SCHMITT ROGER		3 RUE DE L'ESPERANCE	90000 BELFORT
15	AT 232	3 RUE DE L'ESPERANCE	MADAME LABILLE MARIE-HELENE		LE MATRAT	71230 SAINT-ROMAIN-SOUS-GOURDON
15	AT 232	3 RUE DE L'ESPERANCE	MADAME SCHMIDT RENEE		3 RUE DE L'ESPERANCE	90000 BELFORT
15	AT 232	3 RUE DE L'ESPERANCE	MADAME SCHMITT CATHERINE		5 RUE HANS HOLBEIN	18000 BOURGES
15	AT 232	3 RUE DE L'ESPERANCE	MADAME SCHMITT SYLVAIN		3 PLACE DU GENERAL DE GAULLE	25650 GILLEY
16	AT 16	7 RUE DE L'ESPERANCE	MONSIEUR GIDEGARAY FREDERIC		7 RUE DE L'ESPERANCE	90000 BELFORT
17	AT 17	9 RUE DE L'ESPERANCE	MONSIEUR SCHNIERINGER MICHEL		9 RUE DE L'ESPERANCE	90000 BELFORT
18	AT 18	11 RUE DE L'ESPERANCE	MONSIEUR SCHNIERINGER GUY		9 RUE DE L'ESPERANCE	90000 BELFORT
19	AT 270	13 RUE DE L'ESPERANCE	MADAME ROY CLAUDE		13 RUE DE L'ESPERANCE	90000 BELFORT
20	AT 20	15 RUE DE L'ESPERANCE	MONSIEUR DUPLAIN THIERRY		15 RUE DE L'ESPERANCE	90000 BELFORT
20	AT 20	15 RUE DE L'ESPERANCE	MADAME DUPLAIN ELISABETH		15 RUE DE L'ESPERANCE	90000 BELFORT
21	AT 21	17 RUE DE L'ESPERANCE	MONSIEUR DEMEUSY CLAUDE		17 RUE DE L'ESPERANCE	90000 BELFORT
21	AT 21	17 RUE DE L'ESPERANCE	MADAME DEMEUSY MICHELE		17 RUE DE L'ESPERANCE	90000 BELFORT
22	AT 205	RUE DE L'ESPERANCE	MONSIEUR DEMEUSY CLAUDE		17 RUE DE L'ESPERANCE	90000 BELFORT
22	AT 205	RUE DE L'ESPERANCE	MADAME DEMEUSY MICHELE		17 RUE DE L'ESPERANCE	90000 BELFORT
23	AT 206	21 RUE DE L'ESPERANCE	MONSIEUR VANTINI JEAN		21 RUE DE L'ESPERANCE	90000 BELFORT
23	AT 206	21 RUE DE L'ESPERANCE	MADAME VANTINI CATHERINE		21 RUE DE L'ESPERANCE	90000 BELFORT

Commune de Belfort  
Rue de l'Espérance  
Alignement

Commune de BELFORT

RUE de L'ESPERANCE

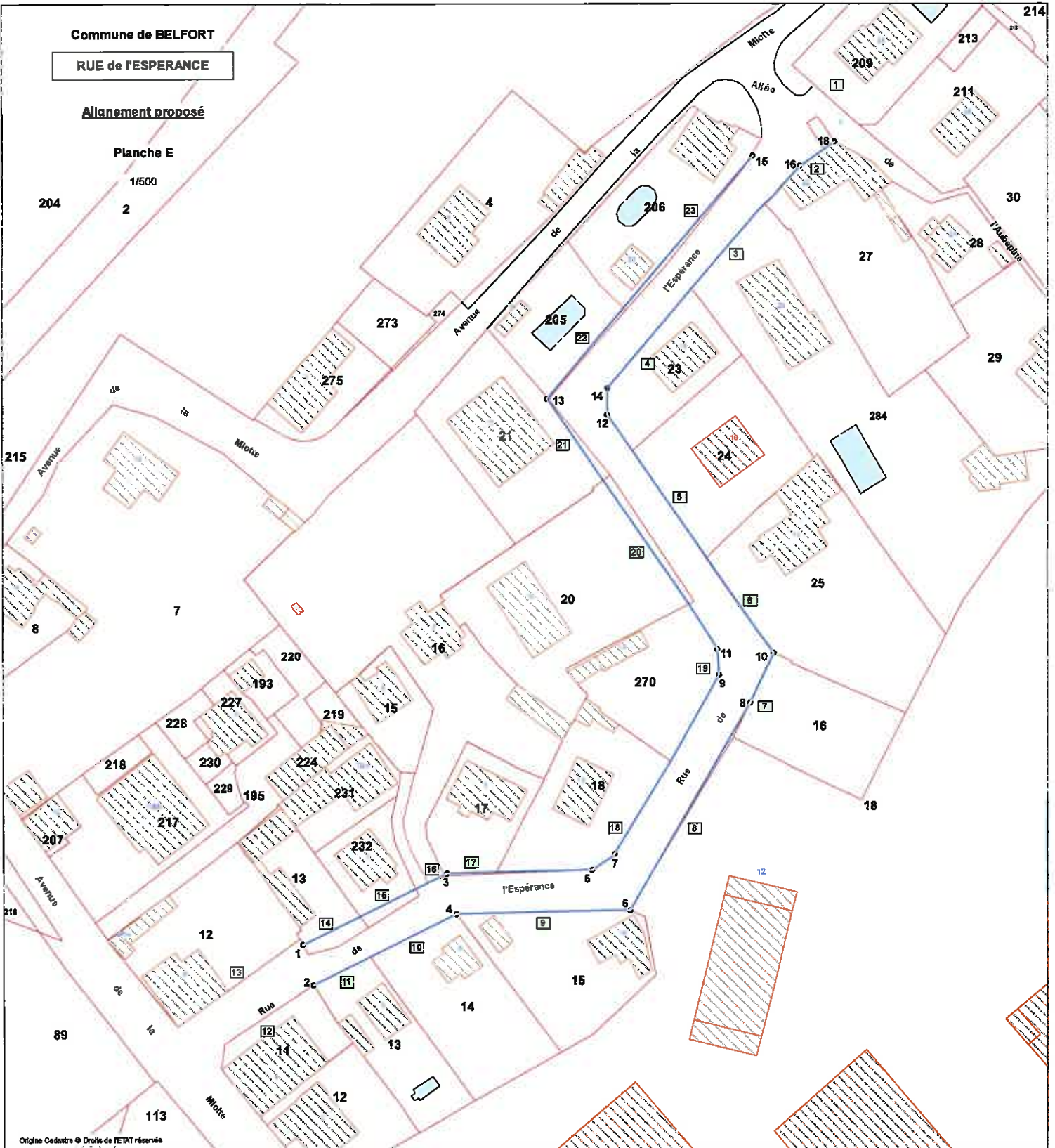
Alignement proposé

Planche E

1/500

204

2





# **Etat sommaire des dépenses prévisionnelles**

## **Du 1 au 22 rue de l'Espérance**

Les dépenses prévisionnelles se montent à **365 000 €**.

Elles englobent :

- l'acquisition du foncier nécessaire à prendre sur les parcelles cadastrées AT 13, 232 17, 20, 21, 205, 206 et 27 sises respectivement au 1, 3, 9, 15, 17, 19, 21 et 22 rue de l'Espérance ainsi que les frais de géomètre et d'enregistrement authentique pour un montant global d'environ 25 000 €,
- la démolition des clôtures existantes et leur reconstruction en limite d'alignement pour environ 340 000 €.

Commune de BELFORT

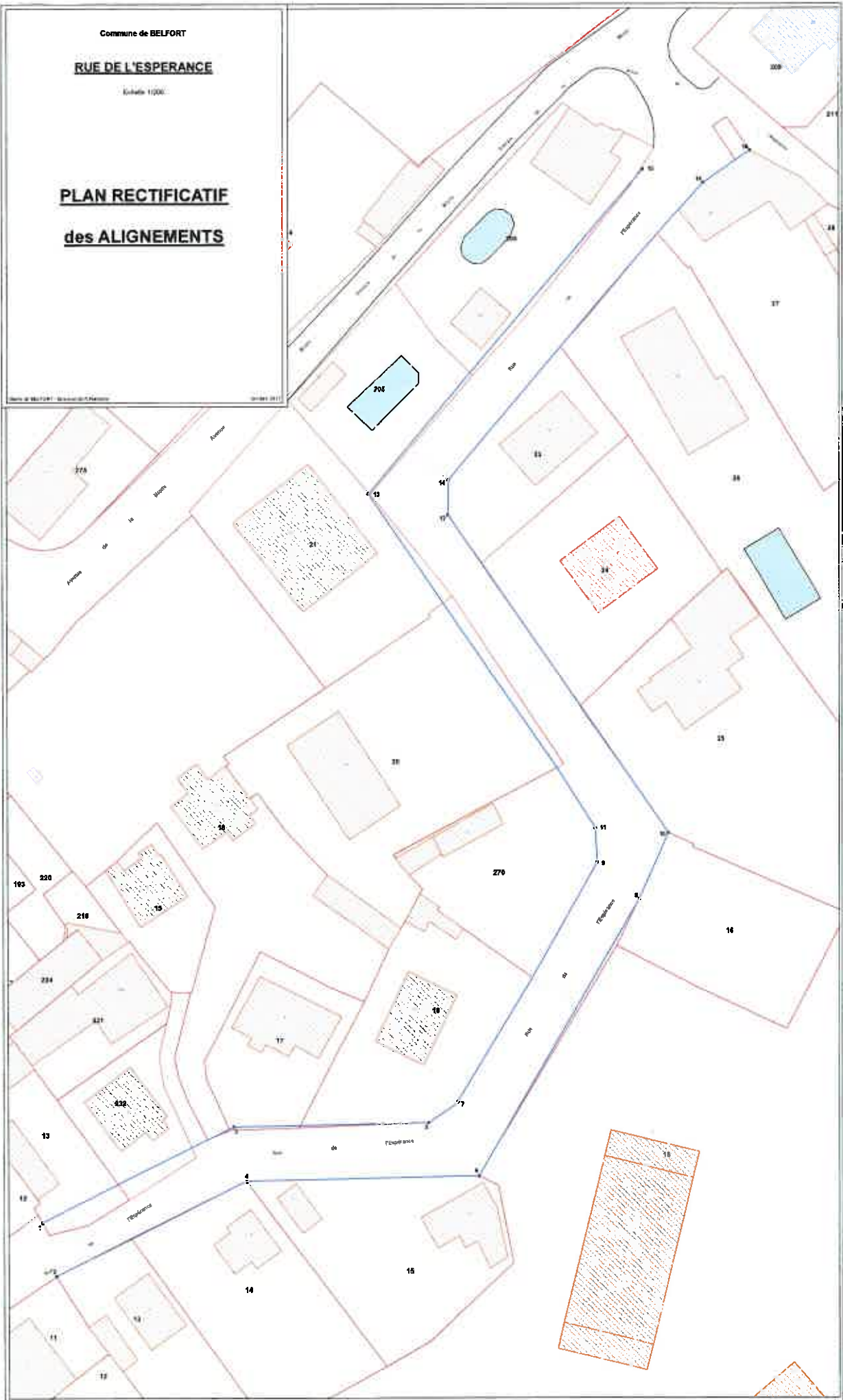
**RUE DE L'ESPERANCE**

Echelle 1/200

**PLAN RECTIFICATIF  
des ALIGNEMENTS**

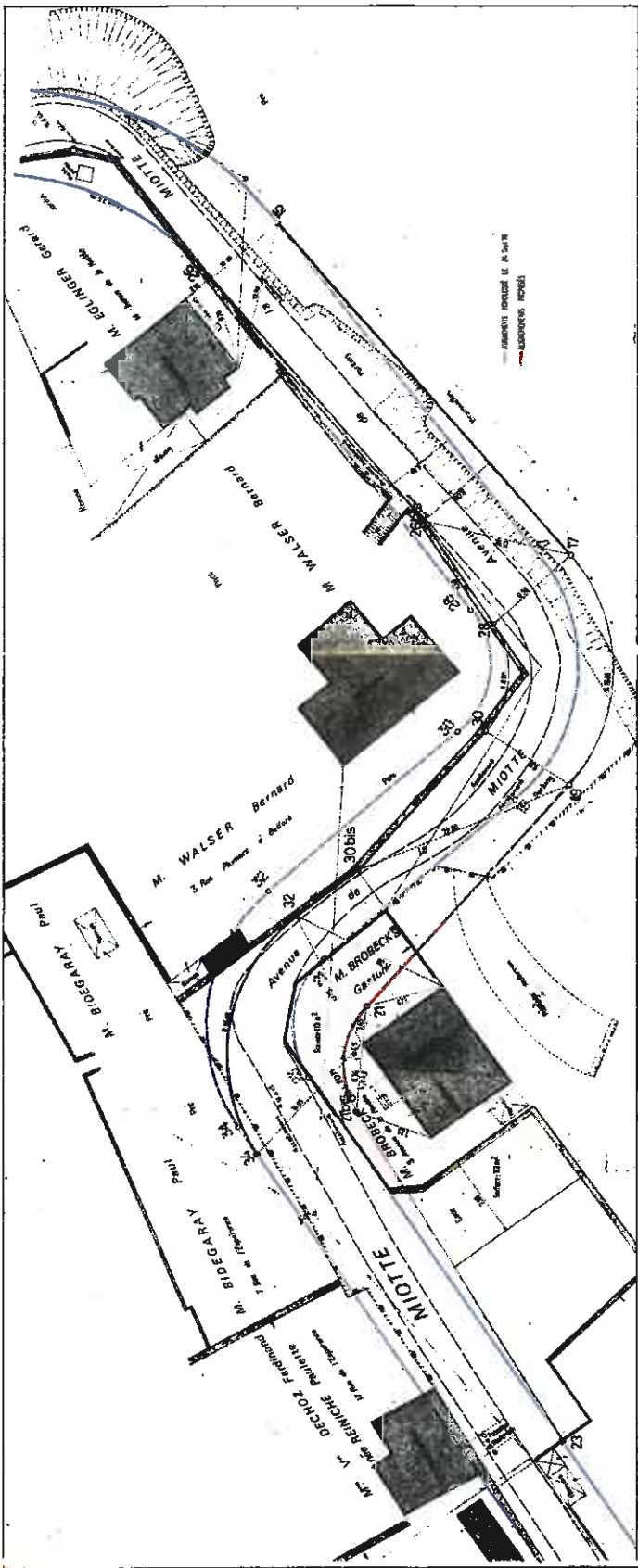
Maire de BELFORT : Gérard CHIFFOLEAU

20/06/2011



## 5 - Avenue de la Miotte

- Alignement en vigueur
- Plan parcellaire avec report de l'alignement en vigueur
- Liste des propriétaires
- Alignement proposé
- Etat sommaire des dépenses prévisionnelles
- Plan rectificatif des alignements



**VILLE DE BELFORT**

**AVENUE DE LA MIOTTE**

**Plan des Alignements**  
RECTIFICATIF N°1

Service: TOPOGRAPHIQUE  
 Échelle: 1:200  
 Date: 1924  
 Dessiné: C.J.

Dressé et arrêté par le Directeur Général des Services Techniques de la Ville de Belfort, le 10/10/24.

3 210<sup>m</sup>



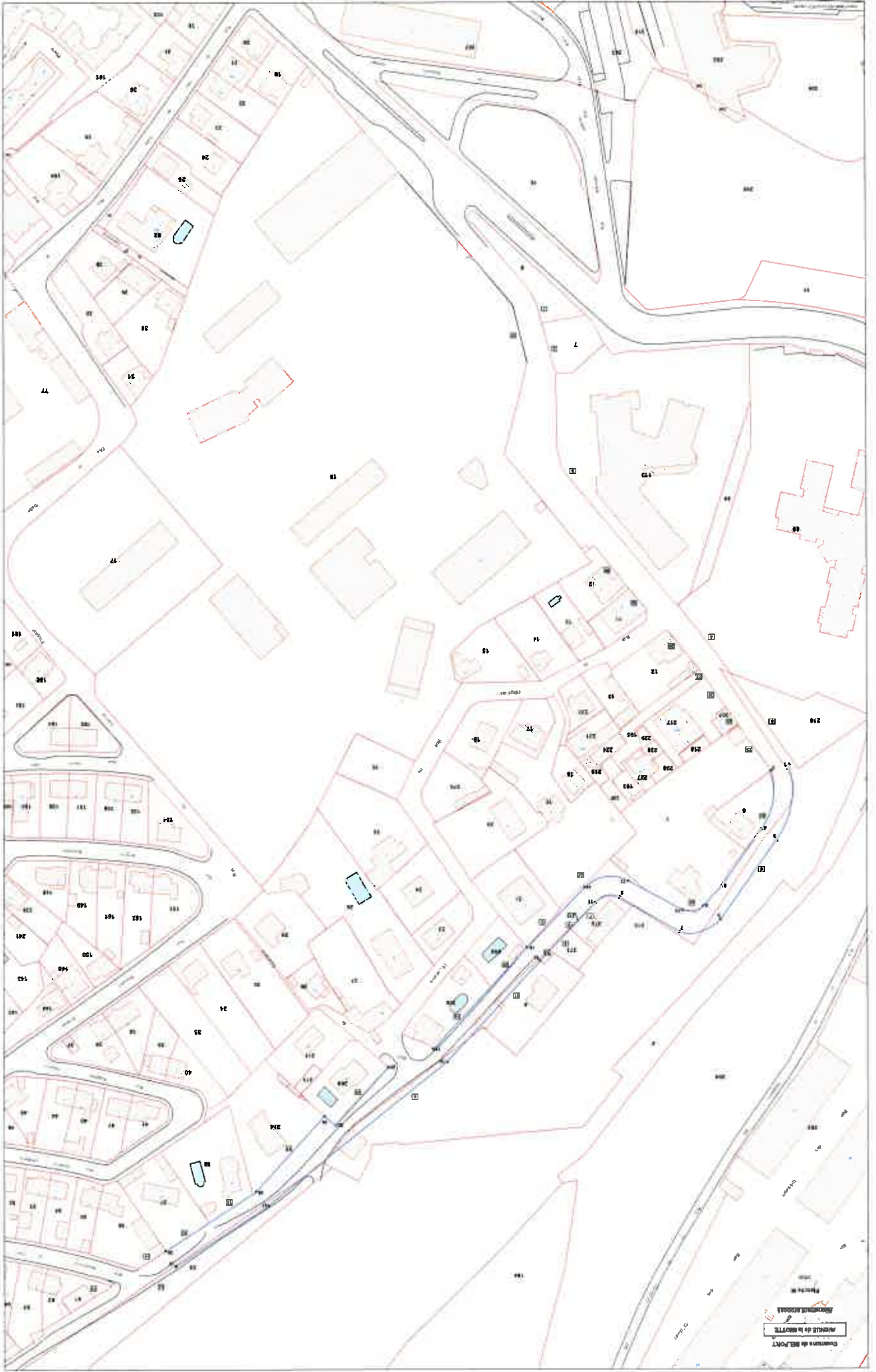




N° PROPRIET.	REF. CADAST.	ADRESSE TERRAIN	PROPRIETAIRE	COMPLEMENT ADRESSE	ADRESSE	CODE POSTAL
1	AM 8	AVENUE DU CAPITAINE DE LA LAURENCIE		HÔTEL DE VILLE	PLACE D'ARMES	90000 BELFORT
2	AM 7	AVENUE DE LA MIOTTE		HÔTEL DE VILLE	PLACE D'ARMES	90000 BELFORT
3	AM 113	1 AVENUE DE LA MIOTTE	MUTUALITE FRANCAISE		9 RUE GAMBETTA	90000 BELFORT
4	AM 89	AVENUE DE LA MIOTTE	HOPITAL PRIVE DE LA MIOTTE		AVENUE DE LA MIOTTE	90000 BELFORT
5	AT 216	AVENUE DE LA MIOTTE	HOPITAL PRIVE DE LA MIOTTE		AVENUE DE LA MIOTTE	90000 BELFORT
6	AT 215	AVENUE DE LA MIOTTE		HÔTEL DE VILLE	PLACE D'ARMES	90000 BELFORT
7	AT 275	AVENUE DE LA MIOTTE	MADAME DIFFALAH EMILIE		3 AVENUE DE LA MIOTTE	90000 BELFORT
8	AT 276	AVENUE DE LA MIOTTE		HÔTEL DE VILLE	PLACE D'ARMES	90000 BELFORT
9	AT 273	AVENUE DE LA MIOTTE	MADAME DIFFALAH EMILIE		3 AVENUE DE LA MIOTTE	90000 BELFORT
10	AT 274	AVENUE DE LA MIOTTE		HÔTEL DE VILLE	PLACE D'ARMES	90000 BELFORT
11	AT 4	7 AVENUE DE LA MIOTTE	MONSIEUR GRUDLER CHRISTOPHE		7 AVENUE DE LA MIOTTE	90000 BELFORT
11	AT 4	7 AVENUE DE LA MIOTTE	MONSIEUR GRUDLER SOPHIE		7 AVENUE DE LA MIOTTE	90000 BELFORT
12	AT 59	SOUS LA MIOTTE		HÔTEL DE VILLE	PLACE D'ARMES	90000 BELFORT
13	AT 62	14 RUE NUNGESSER ET COLI	TERRITOIRE HABITAT	PAR MONSIEUR MOUGIN	44 B RUE ANDRE PARANT	90000 BELFORT
14	AT 56	16 RUE LINDBERG	MADAME DE PASCALIS MARIA		4 IMPASSE DES JACINTHES	90160 BESSONCOURT
14	AT 56	16 RUE LINDBERG	MONSIEUR MAY MICHEL	CEDEX 107	10 B RUE DU GENERAL BEURET	90150 LARIVIERE
15	AT 57	22 AVENUE DE LA MIOTTE	MONSIEUR REICHERT LAURENT		22 AVENUE DE LA MIOTTE	90000 BELFORT
15	AT 57	22 AVENUE DE LA MIOTTE	SCI REILAU		RUE GEORGES BESSE	90000 BELFORT
16	AT 58	20 AVENUE DE LA MIOTTE	MONSIEUR BULLIARD ERIC		20 AVENUE DE LA MIOTTE	90000 BELFORT
17	AT 214	5 RUE PEGOUD	SCI LES FOUGERETS		45 RUE BUSSIERE	90000 BELFORT
18	AT 209	28 RUE DE L'ESPERANCE	MADAME JOUQUEZ EDITH		28 RUE DE L'ESPERANCE	90000 BELFORT
18	AT 209	28 RUE DE L'ESPERANCE	MONSIEUR JOUQUEZ JACQUES		28 RUE DE L'ESPERANCE	90000 BELFORT
19	AT 206	21 RUE DE L'ESPERANCE	MADAME VANTINI CATHERINE		21 RUE DE L'ESPERANCE	90000 BELFORT
19	AT 206	21 RUE DE L'ESPERANCE	MONSIEUR VANTINI JEAN		21 RUE DE L'ESPERANCE	90000 BELFORT
20	AT 205	RUE DE L'ESPERANCE	MADAME DEMEUSY MICHELE		17 RUE DE L'ESPERANCE	90000 BELFORT
20	AT 205	RUE DE L'ESPERANCE	MONSIEUR DEMEUSY CLAUDE		17 RUE DE L'ESPERANCE	90000 BELFORT
21	AT 21	17 RUE DE L'ESPERANCE	MADAME DEMEUSY MICHELE		17 RUE DE L'ESPERANCE	90000 BELFORT
21	AT 21	17 RUE DE L'ESPERANCE	MONSIEUR DEMEUSY CLAUDE		17 RUE DE L'ESPERANCE	90000 BELFORT
22	AT 16	7 RUE DE L'ESPERANCE	MONSIEUR BIDEGARAY FREDERIC		7 RUE DE L'ESPERANCE	90000 BELFORT
23	AT 7	16 AVENUE DE LA MIOTTE	MONSIEUR WALSER XAVIER		16 AVENUE DE LA MIOTTE	90000 BELFORT
24	AT 8	14 AVENUE DE LA MIOTTE	MONSIEUR WALSER XAVIER		16 AVENUE DE LA MIOTTE	90000 BELFORT
25	AT 207	12 AVENUE DE LA MIOTTE	MADAME WOEHRLER CHRISTIANE		50 B RUE JULES FERRY	90300 CRAVANCHE
25	AT 207	12 AVENUE DE LA MIOTTE	MONSIEUR WOEHRLER PHILIPPE		50 B RUE JULES FERRY	90300 CRAVANCHE
26	AT 217	12 AVENUE DE LA MIOTTE	MADAME SEYFRIED CHRISTIANE		10 AVENUE DE LA MIOTTE	90000 BELFORT
27	AT 195	AVENUE DE LA MIOTTE	MADAME BABE CELINE		97 ROUTE DU ROSEMONT	90200 VESCEMONT
27	AT 195	AVENUE DE LA MIOTTE	MONSIEUR BABE SEBASTIEN		97 ROUTE DU ROSEMONT	90200 VESCEMONT
28	AT 12	8 AVENUE DE LA MIOTTE	MADAME MOUGIN AGNES		13 RUE DU ONZE NOVEMBRE	78550 HOUDAN
28	AT 12	8 AVENUE DE LA MIOTTE	MADAME GRUDLER BRIGITTE		60 RUE DU VAL FLEURI	91800 BRUNOY
28	AT 12	8 AVENUE DE LA MIOTTE	MADAME GRUDLER CLAIRE		2 RUE DU ROUSSILLON	93330 NEUILLY SUR MARNE
28	AT 12	8 AVENUE DE LA MIOTTE	MADAME GRUDLER HENRIETTE		60 RUE DU VAL FLEURI	91800 BRUNOY
29	AM 11	4 AVENUE DE LA MIOTTE	MADAME DEVISE AGNES		4 AVENUE DE LA MIOTTE	90000 BELFORT
30	AM 12	2 AVENUE DE LA MIOTTE	TERRITOIRE HABITAT	PAR MONSIEUR MOUGIN	44 B RUE ANDRE PARANT	90000 BELFORT
31	AM 18	AVENUE DU CAPITAINE DE LA LAURENCIE	ELECTRICITE RESEAU DISTRIBUTION FRANCE	TOUR WINTERTHUR	102 TERRASSE BOIELDIEU	92085 PARIS DEFENSE CEDEX
31	AM 18	AVENUE DU CAPITAINE DE LA LAURENCIE	IMMOBILIER INSERTION DEFENSE EMPLOI		72 AVENUE PIERRE MENDES FRANCE	75013 PARIS

Commune de Belfort  
Avenue de la Miotte  
Alignement





# **Etat sommaire des dépenses prévisionnelles**

## **Du 14 au 22 avenue de la Miotte**

Les dépenses prévisionnelles se montent à **900 000 €**.

Elles englobent :

- l'acquisition du foncier nécessaire à prendre sur les parcelles cadastrées AT 7 et 4 sises respectivement au 16 et 7 avenue de la Miotte ainsi que les frais de géomètre et d'enregistrement authentique pour un montant global d'environ 50 000 €,
- la démolition des clôtures existantes et leur reconstruction en limite d'alignement, la démolition des bâtiments concernés et les travaux de voirie et d'accotements pour environ 850 000 €.

Il est précisé que la parcelle AT 215 appartient d'ores et déjà à la Ville de Belfort. L'acquisition du foncier n'entre pas dans l'estimatif précité.

Commune de BELFORT

**AVENUE DE LA MIOTTE**

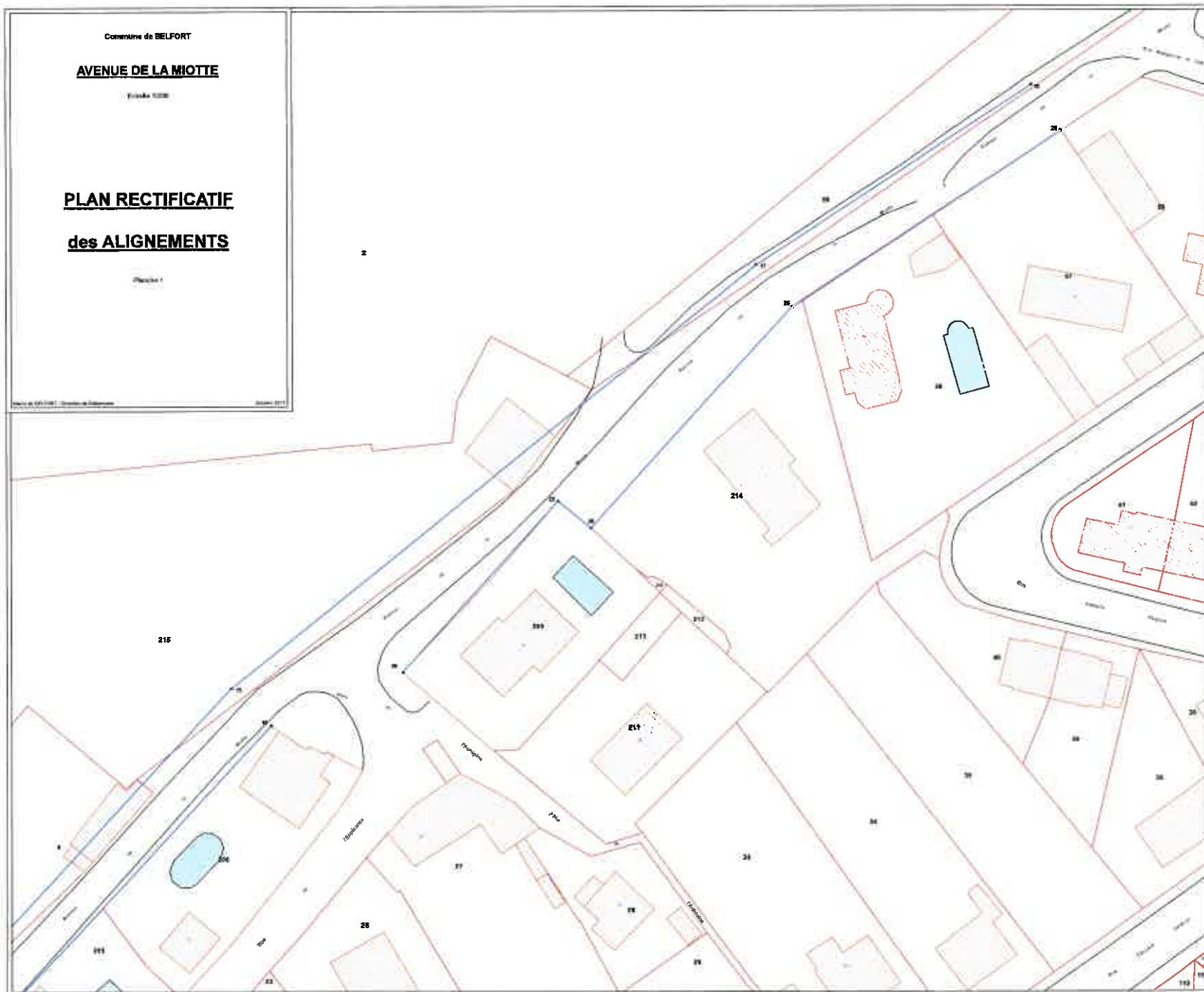
Echelle 1/2000

**PLAN RECTIFICATIF**  
**des ALIGNEMENTS**

Planche 1

Plan de Situation - Direction des Services

02/09/2017



Commune de BELFORT

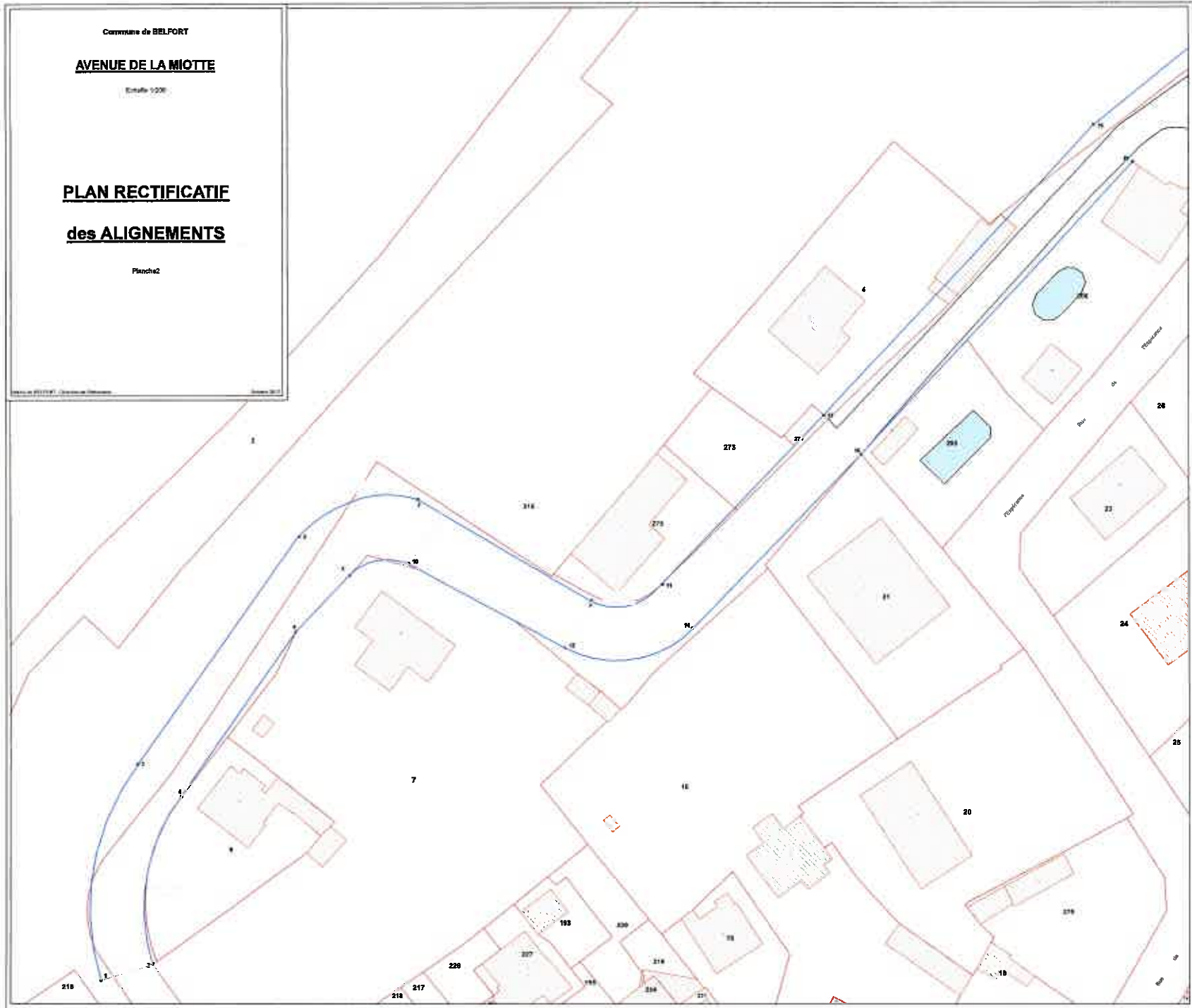
**AVENUE DE LA MIOTTE**

Echelle 1/2000

**PLAN RECTIFICATIF**

**des ALIGNEMENTS**

Planche 2

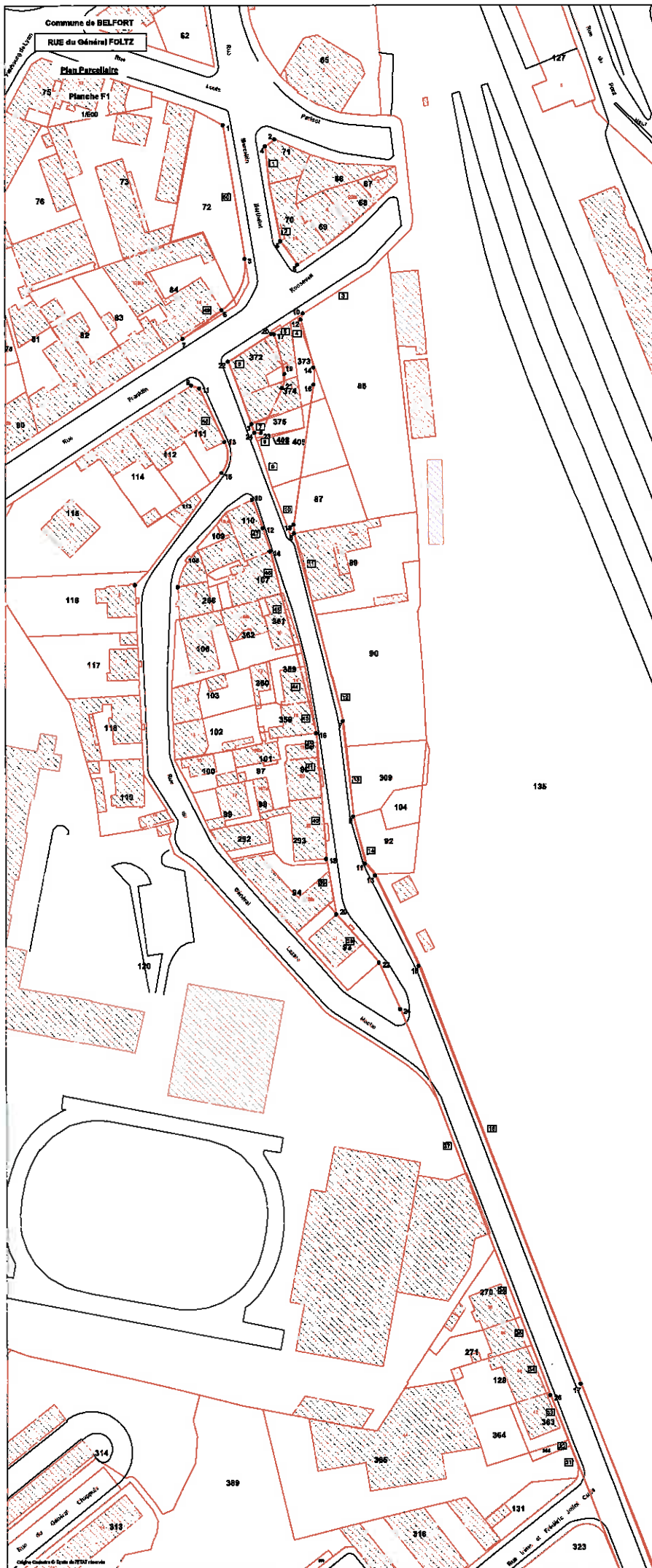


## 6 - Rue du général Foltz

- Alignement en vigueur
- Plan parcellaire avec report de l'alignement en vigueur
- Liste des propriétaires
- Alignement proposé











N° PROPRIET.	REF. CADAST.	ADRESSE TERRAIN	PROPRIETAIRE	COMPLEMENT ADRESSE	ADRESSE	CODE POSTAL
1	BP 71	1 RUE BERTHELOT	LES GRIFFES DU LION	PAR MONSIEUR HANECH/ABDEL ET HA	3 RUE BERTHELOT	90000 BELFORT
1	BP 71	1 RUE BERTHELOT	MONSIEUR PAIRE DAMIEN		1 RUE BERTHELOT	90000 BELFORT
1	BP 71	1 RUE BERTHELOT	MONSIEUR KELLIL CEDRIC		1 RUE BERTHELOT	90000 BELFORT
1	BP 71	1 RUE BERTHELOT	MADAME KELLIL ADELINE		1 RUE BERTHELOT	90000 BELFORT
1	BP 71	1 RUE BERTHELOT	MADAME JUILLARD MARGUERITE		4 B CHEMIN DE LA VAIVRE	90300 ELOIE
1	BP 71	1 RUE BERTHELOT	MADAME COUCHOT ANNE-MARIE		1 RUE BERTHELOT	90000 BELFORT
1	BP 71	1 RUE BERTHELOT	MONSIEUR COUCHOT ALAIN		7 RUE DU SAULE	68100 MULHOUSE
1	BP 71	1 RUE BERTHELOT	MADAME ALBERSANMER AGNES		22 RUE CAMILLE COROT	25200 MONTBELIARD
2	BP 70	6 RUE DU PRESIDENT ROOSEVELT	TERRITOITE HABITAT	PAR MONSIEUR MOUGIN	44 B RUE ANDRE PARRANT	90000 BELFORT
3	BP 88	RUE DU PRESIDENT ROOSEVELT		HÔTEL DE VILLE	PLACE D'ARMES	90000 BELFORT
4	BP 373	3 RUE DU GENERAL FOLTZ		HÔTEL DE VILLE	PLACE D'ARMES	90000 BELFORT
5	BP 374	3 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR TRONET VINCENT		20 A RUE DE RUELISHEIM	68260 KINGERSHEIM
5	BP 374	3 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR CAMBOLY STEVE		3 B RUE PRESIDENT ROOSEVELT	90000 BELFORT
5	BP 374	3 RUE DU GENERAL FOLTZ	MADAME USSELMANN ELVIRE		3 B RUE PRESIDENT ROOSEVELT	90000 BELFORT
5	BP 374	3 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR DI MARCO ENNIO		2 RUE DES OLIVIER	90160 PEROUSE
5	BP 374	3 RUE DU GENERAL FOLTZ	MADAME DI MARCO MARIE ODILE		2 RUE DES OLIVIER	90160 PEROUSE
6	BP 372	3 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR DI MARCO ENNIO		2 RUE DES OLIVIER	90160 PEROUSE
6	BP 372	3 RUE DU GENERAL FOLTZ	MADAME DI MARCO MARIE ODILE		2 RUE DES OLIVIER	90160 PEROUSE
6	BP 372	3 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR TRAINAT JEAN-CHRISTOPHE		3 RUE DU PRESIDENT ROOSEVELT	90000 BELFORT
6	BP 372	3 RUE DU GENERAL FOLTZ	MADAME TRAINAT EVELYNE		3 RUE DU PRESIDENT ROOSEVELT	90000 BELFORT
6	BP 372	3 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR NICOLET DAVID		3 RUE DU PRESIDENT ROOSEVELT	90000 BELFORT
6	BP 372	3 RUE DU GENERAL FOLTZ	MADAME NAYNER LAURA		71 RUE DE LA VERRERIE	70200 ROYE
7	BP 375	RUE DU GENERAL FOLTZ	LES COPROPRIETAIRES		3 RUE DU PRESIDENT ROOSEVELT	90000 BELFORT
8	BP 408	3 RUE DU GENERAL FOLTZ	LES COPROPRIETAIRES		3 RUE DU PRESIDENT ROOSEVELT	90000 BELFORT
9	BP 409	3 RUE DU GENERAL FOLTZ		HÔTEL DE VILLE	PLACE D'ARMES	90000 BELFORT
10	BP 87	5 RUE DU GENERAL FOLTZ		HÔTEL DE VILLE	PLACE D'ARMES	90000 BELFORT
11	BP 89	9 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR BAUER CLAUDE		5 RUE DE LA LIBERATION 21 NOVEMBRE 1944	90800 BAVILLIERS
11	BP 89	9 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR BOZONET JULIEN		4 ALLEE DU GOUPIL	25660 MONTFAUCON
11	BP 89	9 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR DUJIN GERARD		9 RUE DU GENERAL FOLTZ	90000 BELFORT
11	BP 89	9 RUE DU GENERAL FOLTZ	MADAME DUJIN FRANCOISE		9 RUE DU GENERAL FOLTZ	90000 BELFORT
12	BP 90	11 RUE DU GENERAL FOLTZ		HÔTEL DE VILLE	PLACE D'ARMES	90000 BELFORT
13	BP 309	15 RUE DU GENERAL FOLTZ		HÔTEL DE VILLE	PLACE D'ARMES	90000 BELFORT
14	BP 92	17 RUE DU GENERAL FOLTZ		HÔTEL DE VILLE	PLACE D'ARMES	90000 BELFORT
15	BN 135	4 AVENUE WILSON	ETAT	PAR SERVICE FRANCE DOMAINE	9 FAUBOURG DE MONTBELIARD BP 10489	90016 BELFORT CEDEX
15	BN 135	4 AVENUE WILSON	SNCF MOBILITES	CS 20012	9 RUE JEAN PHILIPPE RAMEAU	93200 SAINT-DENIS
15	BN 135	4 AVENUE WILSON	SNCF MOBILITES	CS 70001	2 PLACE AUX ETOILES	93633 SAINT DENIS CEDEX
15	BN 135	RUE DU GENERAL FOLTZ	ETAT	SERVICE FRANCE DOMAINE	9 B FAUBOURG DE MONTBELIARD BP10489	90016 BELFORT CEDEX
15	BN 135	RUE DU GENERAL FOLTZ	SNCF MOBILITES	CS 20012	9 RUE JEAN PHILIPPE RAMEAU	93200 SAINT-DENIS
15	BN 135	RUE DU GENERAL FOLTZ	SNCF MOBILITES	CS 70001	2 PLACE AUX ETOILES	93633 SAINT DENIS CEDEX
16	BP 120	RUE FOLTZ, LYCEE CONDORCET	REGION DE FRANCHE COMTE	SERVICE EDUCATION	4 SQUARE CASTAN	25000 BESANCON
17	BO 442	74 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR SIRUFO JOSEPH		4 RUE D'ESCHENE	90140 AUTRECHENE
18	BO 443	74 RUE DU GENERAL FOLTZ		HÔTEL DE VILLE	PLACE D'ARMES	90000 BELFORT
19	BO 118	70 RUE DU GENERAL FOLTZ	MADAME LAMBOLEY VIVIANE		70 RUE DU GENERAL FOLTZ	90000 BELFORT
20	BO 429	66 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR TRENTI YVES		6 RUE ALEXANDRE DUMAS	90800 BAVILLIERS
20	BO 429	66 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR SAVIO CLAUDE		12 B RUE DES COMMANDOS DE FRANCE	90850 ESSERT
20	BO 429	66 RUE DU GENERAL FOLTZ	MADAME SAVIO SYLVIE		12 B RUE DES COMMANDOS DE FRANCE	90850 ESSERT
21	BO 428	66 RUE DU GENERAL FOLTZ	MADAME CHAMBRELENT AGNES		64 RUE DU GENERAL FOLTZ	90000 BELFORT
21	BO 428	66 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR CHAMBRELENT THIERRY		33 RUE D'ETUEFFONT	90170 ANJOUTEY
21	BO 428	66 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR CHAMBRELENT FERNAND		64 RUE DU GENERAL FOLTZ	90000 BELFORT
21	BO 428	66 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR CHAMBRELENT PAUL		64 RUE DU GENERAL FOLTZ	90000 BELFORT
22	BO 114	64 RUE DU GENERAL FOLTZ	MADAME CHAMBRELENT AGNES		64 RUE DU GENERAL FOLTZ	90000 BELFORT
22	BO 114	64 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR CHAMBRELENT THIERRY		33 RUE D'ETUEFFONT	90170 ANJOUTEY
22	BO 114	64 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR CHAMBRELENT FERNAND		64 RUE DU GENERAL FOLTZ	90000 BELFORT
22	BO 114	64 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR CHAMBRELENT PAUL		64 RUE DU GENERAL FOLTZ	90000 BELFORT
23	BO 111	62 RUE DU GENERAL FOLTZ	MADAME BOUCOT REINE		16 RUE DE L' ILE NAPOLEON	68100 MULHOUSE
24	BO 110	60 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR GEIGER ANDRE		60 RUE DU GENERAL FOLTZ	90000 BELFORT
24	BO 110	60 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR GEIGER ETIENNE		26 B CAE MAJOR	66760 DORRES
24	BO 110	60 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR GEIGER FRANCOIS		14 RUE CELESTIN THURIOT	90380 ROPPE
25	BP 386	1 RUE DU GENERAL FOLTZ		HÔTEL DE VILLE	PLACE D'ARMES	90000 BELFORT
26	BP 385	1 RUE DU GENERAL FOLTZ		HÔTEL DE VILLE	PLACE D'ARMES	90000 BELFORT
27	BP 337	RUE DU GENERAL FOLTZ	TERRITOITE HABITAT	PAR MONSIEUR MOUGIN	44 B RUE ANDRE PARRANT	90000 BELFORT
28	BP 336	1 RUE MARC SANGNIER	TERRITOITE HABITAT	PAR MONSIEUR MOUGIN	44 B RUE ANDRE PARRANT	90000 BELFORT

Commune de Belfort  
Rue Foltz  
Alignement

N° PROPRIET.	REF. CADAST.	ADRESSE TERRAIN	PROPRIETAIRE	COMPLEMENT ADRESSE	ADRESSE	CODE POSTAL
29	BP 338	RUE DU GENERAL FOLTZ	TERRITOITE HABITAT	PAR MONSIEUR MOUGIN	44 B RUE ANDRE PARRANT	90000 BELFORT
30	BP 323	1 RUE CAMILLE SAINT SAENS	TERRITOITE HABITAT	PAR MONSIEUR MOUGIN	44B RUE ANDRE PARRANT	90000 BELFORT
31	BP 365	44 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR MIROLO EMMANUEL		44 RUE DU GENERAL FOLTZ	90000 BELFORT
32	BP 366	44 RUE DU GENERAL FOLTZ	LES COPROPRIETAIRES		42 RUE DU GENERAL FOLTZ	90000 BELFORT
33	BP 363	42 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR MIROLO EMMANUEL		44 RUE DU GENERAL FOLTZ	90000 BELFORT
33	BP 363	42 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR MIROLO JEAN-LUC		42 RUE DU GENERAL FOLTZ	90000 BELFORT
33	BP 363	42 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR MIROLO ROMAIN		44 RUE DU GENERAL FOLTZ	90000 BELFORT
34	BP 129	40 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR VOIRIN ERIC		108 T AVENUE GABRIELLE D'ESTREES	37270 MONTLOUIS SUR LOIRE
34	BP 129	40 RUE DU GENERAL FOLTZ	MADAME BAUER VOIRIN VERONIQUE		108 T AVENUE GABRIELLE D'ESTREES	37270 MONTLOUIS SUR LOIRE
34	BP 129	40 RUE DU GENERAL FOLTZ	MADAME JACOULOT DELPHINE		14 RUE DES BURILLONS	25140 CHARQUEMONT
34	BP 129	40 RUE DU GENERAL FOLTZ	MADAME GARCIN CECILE		1 B RUE DU LIEUTENANT PAUL BOUVIER	90300 OFFEMONT
34	BP 129	40 RUE DU GENERAL FOLTZ	MADAME LARBI RATIBA		45 RUE DES GRANDS CHAMPS	90600 GRANDVILLARS
34	BP 129	40 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR VOIRIN JEAN-MICHEL		121 AVENUE JEAN-JAURES	90000 BELFORT
34	BP 129	40 RUE DU GENERAL FOLTZ	MADAME VOIRIN MARIE-CHRISTINE		121 AVENUE JEAN-JAURES	90000 BELFORT
34	BP 129	40 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR EVEN NICOLAS		7 RUE DU FAUBOURG DE BESANCON	70400 HERICOURT
35	BP 271	38 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR BRUS VALENTIN		38 RUE DU GENERAL FOLTZ	90000 BELFORT
35	BP 271	38 RUE DU GENERAL FOLTZ	MADAME BRUS ISABELLE		38 RUE DU GENERAL FOLTZ	90000 BELFORT
36	BP 270	38 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR GAUTHIER YVES		13 RUE DU GENERAL DE NEGRIER	90000 BELFORT
37	BO 120	76 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR BENZIANE MOHAMMED		19 RUE DU MOULIN	68290 DOLLEREN
37	BO 120	76 RUE DU GENERAL FOLTZ	MADAME BENZIANE FATMA		9 RUE DE VIENNE	90000 BELFORT
38	BP 93	24 RUE DU GENERAL FOLTZ	TERRITOITE HABITAT	PAR MONSIEUR MOUGIN	44 B RUE ANDRE PARRANT	90000 BELFORT
39	BP 94	22 B RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR BOULERE PIERRE		RUE DU COTEAU	70400 ERREVET
39	BP 94	22 B RUE DU GENERAL FOLTZ	MADAME BOULERE LAURE		62 RUE DE LA CROIX DU TILLEUL	90000 BELFORT
39	BP 94	22 B RUE DU GENERAL FOLTZ	MADAME VENINI STEPHANIE		6 GRANDE RUE	70400 ECHENANS SOUS MONT VAUDOIS
40	BP 293	22 RUE DU GENERAL FOLTZ	MADAME KLEIN LYDIE		15 RUE DES FLEURS	90130 MONTREUX-CHATEAU
41	BP 96	20 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR FESSLER MAURICE		20 RUE DU GENERAL FOLTZ	90000 BELFORT
41	BP 96	20 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR JUIF FREDERIC		39 GRANDE RUE	70290 CHAMPAGNEY
41	BP 96	20 RUE DU GENERAL FOLTZ	MADAME JUIF SABRINA		39 GRANDE RUE	70290 CHAMPAGNEY
41	BP 96	20 RUE DU GENERAL FOLTZ	MADAME GROSJEAN FREDERIQUE		22 RUE DE LA CORVFF	25000 BESANCON
41	BP 96	20 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR PAYSAN LOUIS		20 RUE CHARLES DE GAULLE	90800 ARGIESANS
41	BP 96	20 RUE DU GENERAL FOLTZ	MADAME PAYSON JACQUELINE		20 RUE CHARLES DE GAULLE	90800 ARGIESANS
41	BP 96	20 RUE DU GENERAL FOLTZ	SCI ABI	PAR MADAME CHARPIN BLANDINE	13 RUE DES ORCHIDES	90400 ANDELNANS
42	BP 97	18 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR PEREGRINA FRANCIS		11 RUE DU TEMPLE	90500 BEAUCOURT
42	BP 97	18 RUE DU GENERAL FOLTZ	MADAME PEREGRINA PATRICIA		11 RUE DU TEMPLE	90500 BEAUCOURT
43	BP 358	16 RUE DU GENERAL FOLTZ	PRCETAS	PAR MONSIEUR TASSETTI FREDERIC	8 RUE DE LA LIBERATION	90130 MONTREUX-CHATEAU
44	BP 359	14 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR ADAM FREDERIC		42 ROUTE DE DAMBENOIS	90400 TREVENANS
44	BP 359	14 RUE DU GENERAL FOLTZ	MADAME ADAM VERONIQUE		42 ROUTE DE DAMBENOIS	90400 TREVENANS
44	BP 359	14 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR HAMOUDA MOHAMED		3 CHEMININ DES GENETRES	25870 CHATILLON LE DUC
44	BP 359	14 RUE DU GENERAL FOLTZ	MADAME HAMOUDA LATIFA		3 CHEMININ DES GENETRES	25870 CHATILLON LE DUC
44	BP 359	14 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR ARNOULD JEROME		36 RUE DU MALSUCY	90350 EVETTE-SALBERT
45	BP 361	10 RUE DU GENERAL FOLTZ	SCI IMMOSTUDIANT		1 ALLEE DES CYPRES	57600 FORBACH
45	BP 361	10 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR EBRO ALAIN		11 PLACE DU FOIRAIL	32170 MAUVEZIN
45	BP 361	10 RUE DU GENERAL FOLTZ	MADAME EBRO BRIGITTE		11 PLACE DU FOIRAIL	32120 MAUVEZIN
45	BP 361	10 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR GOLAZ PIERRE		4 IMPASSE PAUL EMILE VICTOR	252020 MONTBELIARD
45	BP 361	10 RUE DU GENERAL FOLTZ	SCI ARL	PAR MONSIEUR MOUGEY LAURENT	8 RUE DU SAUCY	25250 BLUSSANS
45	BP 361	10 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR BULET MATTHIEU		10 RUE DU GENERAL FOLTZ	90000 BELFORT
45	BP 361	10 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR COLLJOU ANDRE		4 ROSENWIESE	CC ENRS BUIKON GZ BUSSE
45	BP 361	10 RUE DU GENERAL FOLTZ	MADAME JOBERT SYLVIANE		13 RUE DES CHAMPS DES VERGERS	25310 BLAMONT
45	BP 361	10 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR GARNIER JEAN-ROGER		4 RUE DES GRANDS CHAMPS	90300 ELOIE
46	BP 107	6 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR GRANDJEAN GHISLAIN		22 RUE DU 17 SEPTEMBRE 1944	70200 ADELANS ET LE VAL DE BITHA
47	BP 110	4 RUE DU GENERAL FOLTZ	MONSIEUR SCHMIDT PATRICK		60 GRANDE RUE	90300 VETRIGNE
47	BP 110	4 RUE DU GENERAL FOLTZ	MADAME FABBRI JOSIANE		31 AVENUE DU GENERAL SARRAIL	90000 BELFORT
48	BP 111	5 RUE DU PRESIDENT ROOSEVELT	MADAME RUBIERO DANIELE		5 RUE DU PRESIDENT ROOSEVELT	90000 BELFORT
48	BP 111	5 RUE DU PRESIDENT ROOSEVELT	MADAME RUBIERO BARBARA		19 RUE DES EGLANTINES	90850 ESSERT
48	BP 111	5 RUE DU PRESIDENT ROOSEVELT	MONSIEUR RUBIERO GREGORY		5 RUE DU CAPITAINE TAILHADE	46170 CASTELNAU-MONTRATIER
48	BP 111	5 RUE DU PRESIDENT ROOSEVELT	MADAME BECK GERALDINE		5 RUE DU PRESIDENT ROOSEVELT	90000 BELFORT
48	BP 111	5 RUE DU PRESIDENT ROOSEVELT	SCI BARNABE	PAR MONSIEUR RAMOS DAVID	5 RUE DU PRESIDENT ROOSEVELT	90000 BELFORT
48	BP 111	5 RUE DU PRESIDENT ROOSEVELT	MONSIEUR MARIE EMMANUEL		26 CHEMIN DE LA CONSENTERIE	90200 RIERVESCEMONT
48	BP 111	5 RUE DU PRESIDENT ROOSEVELT	MADAME MARIE ANNE		26 CHEMIN DE LA CONSENTERIE	90200 RIERVESCEMONT
48	BP 111	5 RUE DU PRESIDENT ROOSEVELT	MADAME RUVOLO ANNA-MARIA		21 AVENUE MARC ANTOINE LAVIE	90400 DANJOUTIN
48	BP 111	5 RUE DU PRESIDENT ROOSEVELT	MONSIEUR BREDIN LAURENT		21 AVENUE MARC ANTOINE LAVIE	90400 DANJOUTIN
48	BP 111	5 RUE DU PRESIDENT ROOSEVELT	SCI ARTHUR		5 RUE DU PRESIDENT ROOSEVELT	90000 BELFORT

N° PROPRIET.	REF. CADAST.	ADRESSE TERRAIN	PROPRIETAIRE	COMPLEMENT ADRESSE	ADRESSE	CODE POSTAL
49	BP 84	12 RUE DU PRESIDENT ROOSEVELT	MONSIEUR BEAUPRETRE ROGER	LES CROISIERES	305 ROUTE DES CROISIERES	83460 LES ARCS
49	BP 84	12 RUE DU PRESIDENT ROOSEVELT	SCI PRESIDENT ROOSEVELT	PAR MONSIEUR BEAUPRETRE ROGER	305 ROUTE DES CROISIERES	83460 LES ARCS
49	BP 84	12 RUE DU PRESIDENT ROOSEVELT	MADAME TOMIC BILJANA		12 RUE DU PRESIDENT ROOSEVELT	90000 BELFORT
50	BP 72	RUE BERTHELOT		HOTEL DE VILLE	PLACE D'ARMES	90000 BELFORT





## 7 - Rue Duvernoy

- Alignement en vigueur
- Plan parcellaire avec report de l'alignement en vigueur
- Liste des propriétaires
- Alignement proposé

DOSSIER

Rue du Docteur DUVERNOY

anciennement rue des forges

VU pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du

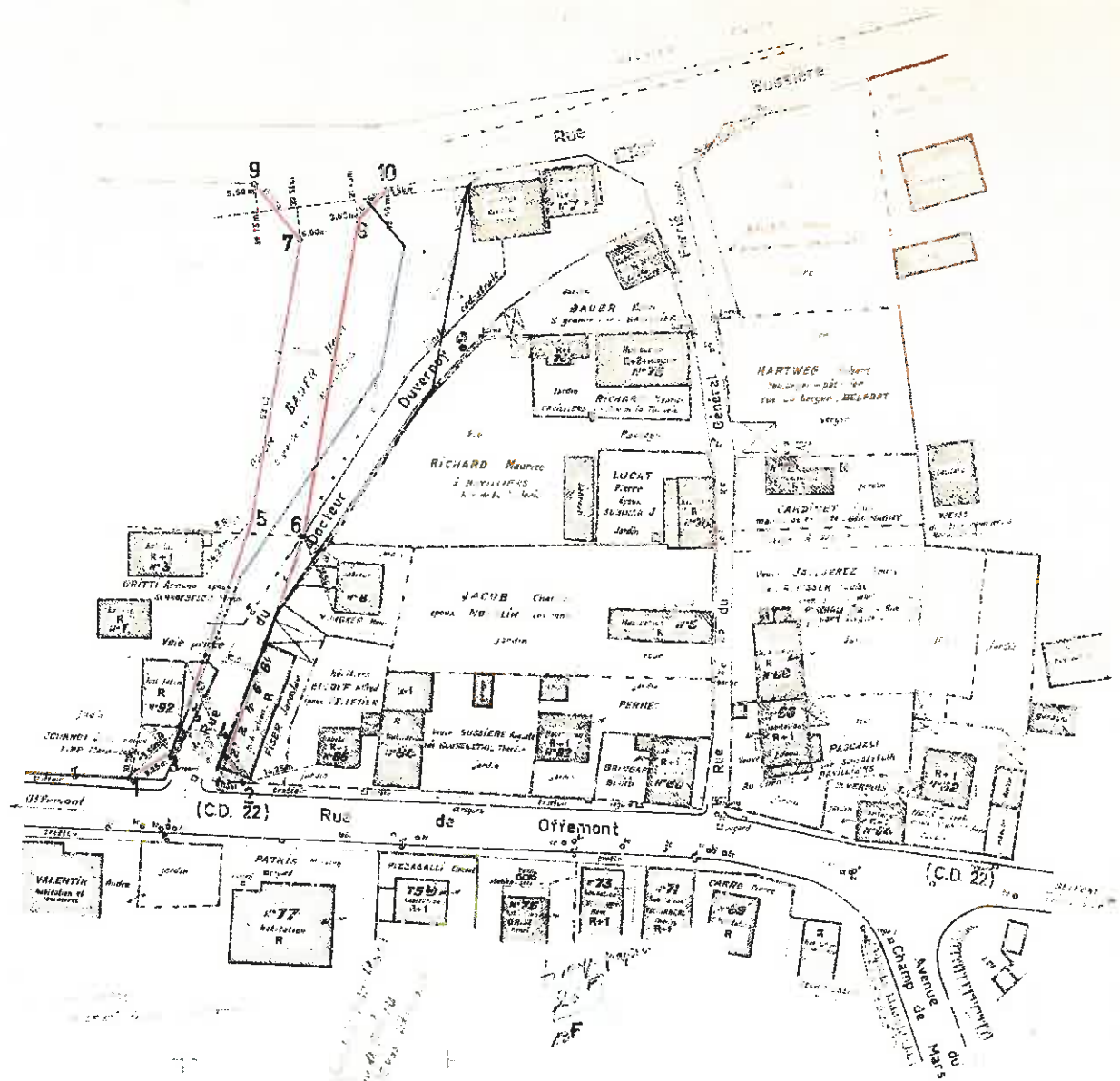
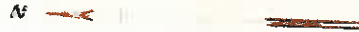
LEZARD, le 7 JAN 1971

P. DE LAINE,  
Maire délégué,  
Spécialiste

Prés le Maire

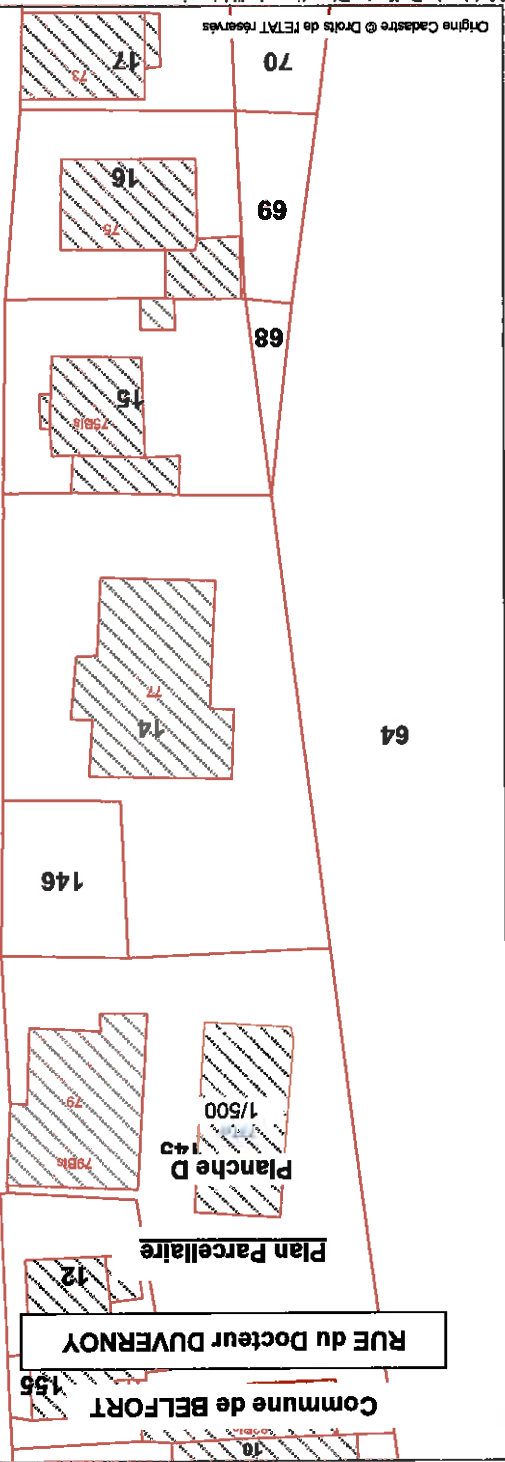
1/2<sup>e</sup> L. CERISEL

RECTIFICATIF AU  
PLAN DES ALIGNEMENTS



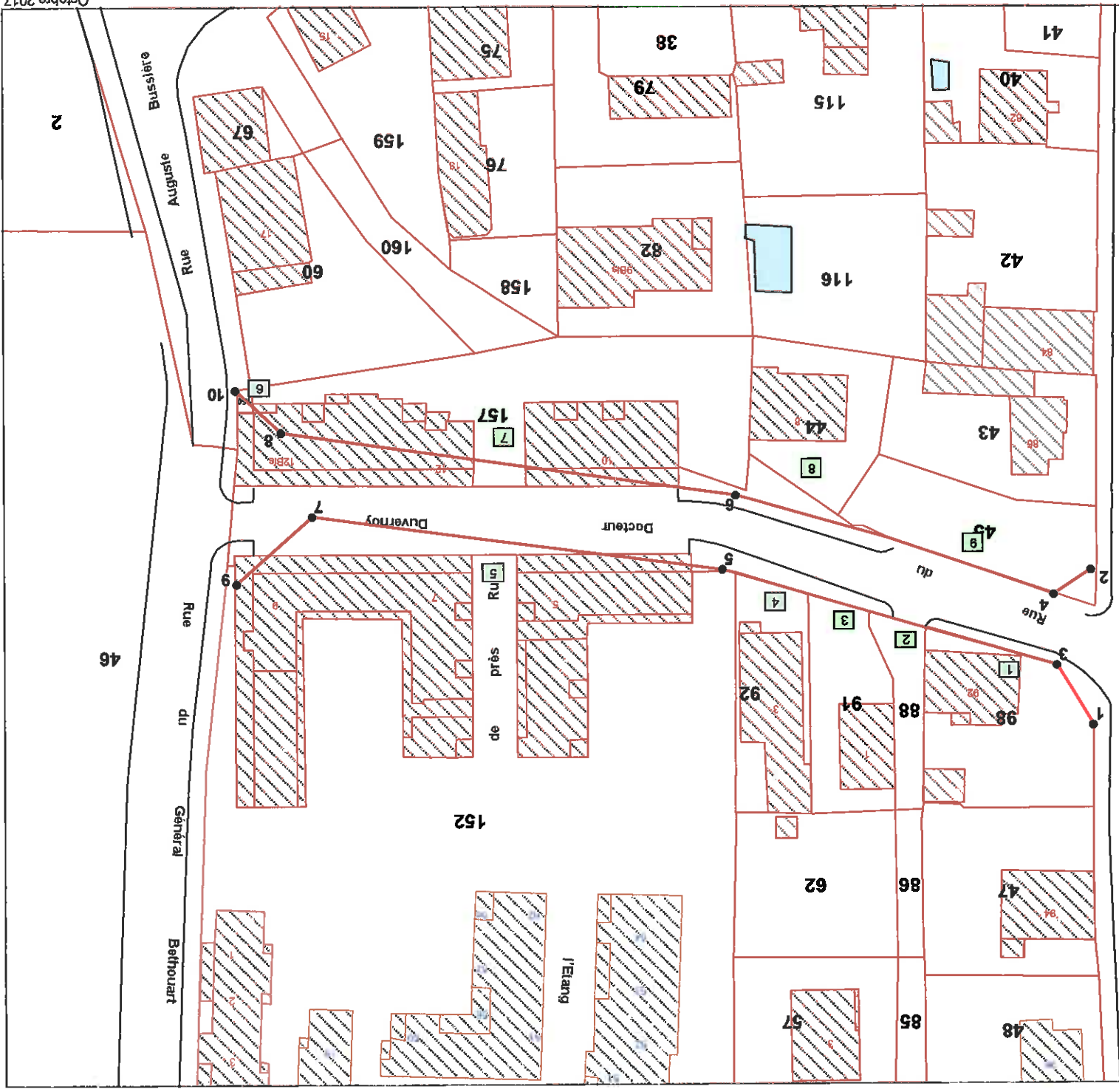
Alignement ancien  
Alignement rectifié





RUE du Docteur DUVERNOY

Avenue  
 Jean  
 Moulin



N° PROPRIET	REF. CADAST.	ADRESSE TERRAIN	PROPRIETAIRE	COMPLEMENT_ADRESSE	ADRESSE	CODE_POSTAL	N° du RAR
1	AO 98	92 AVENUE JEAN MOULIN	MADAME GAUTHIER MARIE PIERRE		92 AVENUE JEAN MOULIN	90000 BELFORT	2C12424689471
1	AO 98	92 AVENUE JEAN MOULIN	MONSIEUR GAUTHIER PIERRE		92 AVENUE JEAN MOULIN	90000 BELFORT	2C12424689495
2	AO 88	RUE FRANCOIS TRUFFAUT	MADAME SCHNOEBELEN THERESE		14 ROUTE DES CORNEES	10160 AIX EN OTHE	2C12424689488
3	AO 91	1 RUE DU DOCTEUR DUVERNOY	MONSIEUR VUILLEMIN PHILIPPE		1 RUE DU DOCTEUR DUVERNOY	90000 BELFORT	2C12424689525
4	AO 92	3 RUE DU DOCTEUR DUVERNOY	MADAME DISCH ISABELLE		3 RUE DU DOCTEUR DUVERNOY	90000 BELFORT	2C12424689464
4	AO 92	3 RUE DU DOCTEUR DUVERNOY	MONSIEUR JANOT HERVE		3 RUE DU DOCTEUR DUVERNOY	90000 BELFORT	2C12424689501
5	AO 152	12 RUE DU DOCTEUR DUVERNOY	TERRITOIRE HABITAT	PAR MONSIEUR MOUGIN	44 B RUE ANDRE PARANT	90000 BELFORT	
6	AO 150	12 RUE DU DOCTEUR DUVERNOY	VILLE DE BELFORT		44 B RUE ANDRE PARANT	90000 BELFORT	
7	AO 157	12 RUE DU DOCTEUR DUVERNOY	TERRITOIRE HABITAT	PAR MONSIEUR MOUGIN	44 B RUE ANDRE PARANT	90000 BELFORT	2C12424689549
8	AO 44	8 RUE DU DOCTEUR DUVERNOY	MADAME CHRISTEN ISABELLE		8 RUE DU DOCTEUR DUVERNOY	90000 BELFORT	2C12424689457
8	AO 44	8 RUE DU DOCTEUR DUVERNOY	MONSIEUR LANZETTA FRANCOIS		8 RUE DU DOCTEUR DUVERNOY	90000 BELFORT	2C12424689518
9	AO 45	6 RUE DU DOCTEUR DUVERNOY	DUVERNOY SOCIETE RADIEE EN 2013	CHEZ MONSIEUR FRANCOIS ANDRE	7 RUE DU COTEAU	25000 BESANCON	2C12424689532

Commune de Belfort  
Rue Duvernoy  
Alignement



## 8 - Rue de la Fraternité

- Alignement en vigueur
- Plan parcellaire avec report de l'alignement en vigueur
- Liste des propriétaires
- Alignement proposé





N° PROPRIET.	REF. CADAST.	ADRESSE TERRAIN	PROPRIETAIRE	COMPLEMENT ADRESSE	ADRESSE	CODE POSTAL
1	BV 339	RUE DE LA FRATERNITE	LES COPROPRIETAIRES	PAR MAÎTRE RIGOLLET	41 FAUBOURG DE MONTBELIARD	90000 BELFORT
1	BV 339	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR BONILLA YAGOUB		2 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
1	BV 339	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR HADI-SALEM RAMZI		2 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
1	BV 339	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME VALENTIN LAURENCE	RESIDENCE PLEIN CIEL	2 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
1	BV 339	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR WILLIG JEROME		1 RUE DU PEINTRE MAURICE EHLINGER	90400 ANDELNANS
1	BV 339	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME TRUSSON MARIE EVE		2 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
1	BV 339	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR GILLET JEROME		2 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
1	BV 339	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR MACULLO JIMMY		2 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
1	BV 339	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME DESRENTE EVELYNE		4 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
1	BV 339	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR AYGUL MUSTAFA		4 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
1	BV 339	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR VALLAT THIERRY		4 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
1	BV 339	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME VALLAT BLANDINE		4 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
1	BV 339	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR BESANCENET GILLES		4 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
1	BV 339	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR BONATO CLAUDE		6 RUE MARIE LOUISE	25000 BESANCON
1	BV 339	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR MALGANNE CHRISTOPHER		4 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
1	BV 339	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME FROUIN EMLINE		4 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
1	BV 339	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME BOUCON ISABELLE		4 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
1	BV 339	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR RUI CHRIDIAN		4 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
1	BV 339	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME ILHA ANAÏS		4 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
1	BV 339	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME MARS SANDRINE		6 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
1	BV 339	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME PERRON CHANTAL	CHEZ MONSIEUR PERRON JEAN ETIENNE	12 RUE JOLIOT CURIE	39300 CHAMPAGNOLE
1	BV 339	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME REY ISABELLE		6 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
1	BV 339	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME THIEBAUT CLAUDINE		6 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
1	BV 339	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR CORTESE JOSEPH		20 RUE ANDRE BOULLOICHE	90300 VALDOIF
1	BV 339	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR GOISSET STEPHANE		13 RUE DES VIGNERONS	68720 FLAXLANDEN
1	BV 339	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR BOUDUBAN DAVID		4 G RUE JEAN JAURES	70290 CHAMPAGNEY
1	BV 339	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR GREC DANIEL		6 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
1	BV 339	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME GREC MARIE-PAULE		6 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
1	BV 339	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR GVERO NIKOLA		6 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
1	BV 339	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR DAGUENET JEROME		23 CHEMIN DES TOURTELOTS	25600 DAMBENOIS
1	BV 339	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR ZOUAI MEHDI		2 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
1	BV 339	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME ZOUAI SOFIA		2 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
1	BV 339	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR DEMARCHE XAVIER		3 RUE MOLL	67000 STRASBOURG
1	BV 339	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR JOSSE RAND SEBASTIEN	RESIDENCE BOIS SEIGNEUR	26 AVENUE DE FONTAINEBLEAU	77310 PRINGY
1	BV 339	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR DAUBARD MICHEL		4 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
1	BV 339	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME DAUBARD COLETTE		4 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
1	BV 339	RUE DE LA FRATERNITE	COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE	PAR MAÎTRE RIGOLLET	41 FAUBOURG DE MONTBELIARD	90000 BELFORT
2	BV 397	RUE DE LA FRATERNITE	CENTRE SOCIO-CULTUEL ET CULTUREL DU MONT		7 BOULEVARD DU MARECHAI JOFFRE	90000 BELFORT
3	BV 437	RUE DE LA FRATERNITE		HÔTEL DE VILLE	PLACE D'ARMES	90000 BELFORT
4	BV 435	RUE DU FORT A CHAUX		HÔTEL DE VILLE	PLACE D'ARMES	90000 BELFORT
5	BV 434	RUE DU FORT A CHAUX		HÔTEL DE VILLE	PLACE D'ARMES	90000 BELFORT
6	BV 303	RUE DE LA FRATERNITE		HÔTEL DE VILLE	PLACE D'ARMES	90000 BELFORT
7	BV 243	3 RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR BENSMAÏNE ABDELHAMID		3 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
7	BV 243	3 RUE DE LA FRATERNITE	MADAME LOUCHENE SOUAD		3 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
8	BV 244	5 RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR CECCATO GILLES		5 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
8	BV 244	5 RUE DE LA FRATERNITE	MADAME THOMAIN CECILE		5 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
9	BV 386	7 RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR DEL TENNO YURY GUIDO		8 RUE ANTOINE DE ST EXUPERY	90000 BELFORT
9	BV 386	7 RUE DE LA FRATERNITE	MADAME DEL TENNO LAURE		8 RUE ANTOINE DE ST EXUPERY	90000 BELFORT
10	BV 412	7 RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR LUGBULL THIBAUT		7 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
10	BV 412	7 RUE DE LA FRATERNITE	MADAME LUGBULL SERVANNE		7 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
11	BV 411	7 RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR BEAUDOUIN ARNAUD		4 AVENUE DU PRESIDENT KENNEDY	78100 SAINT GERMAIN EN LAYE
11	BV 411	7 RUE DE LA FRATERNITE	MADAME BEAUDOUIN NATHALIE		4 AVENUE DU PRESIDENT KENNEDY	78100 SAINT GERMAIN EN LAYE
12	BV 384	11 RUE DE LA FRATERNITE	LES COPROPRIETAIRES	PAR AKERYS PROMOTION	6 ALLEE DE LA FORET DE LA REINE	54500 VANDOEUVRE LES NANCY
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR TROMMENSCHLAGER PHILIPPE		153 RUE DE HABSHEIM	68400 REDISHEIM
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MADAME TROMMENSCHLAGER VERONIQUE		153 RUE DE HABSHEIM	68400 REDISHEIM
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR DOUHAÏRET GILLES		19 RUE DE L'ABBE BREUIL	66000 PERPIGNAN
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MADAME DOUHAÏRET CHRISTINE		19 RUE DE L'ABBE BREUIL	66000 PERPIGNAN
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR DELORD PHILIPPE		4 IMPASSE ADOLPHE COLL	31170 TOURNEFEUILLE

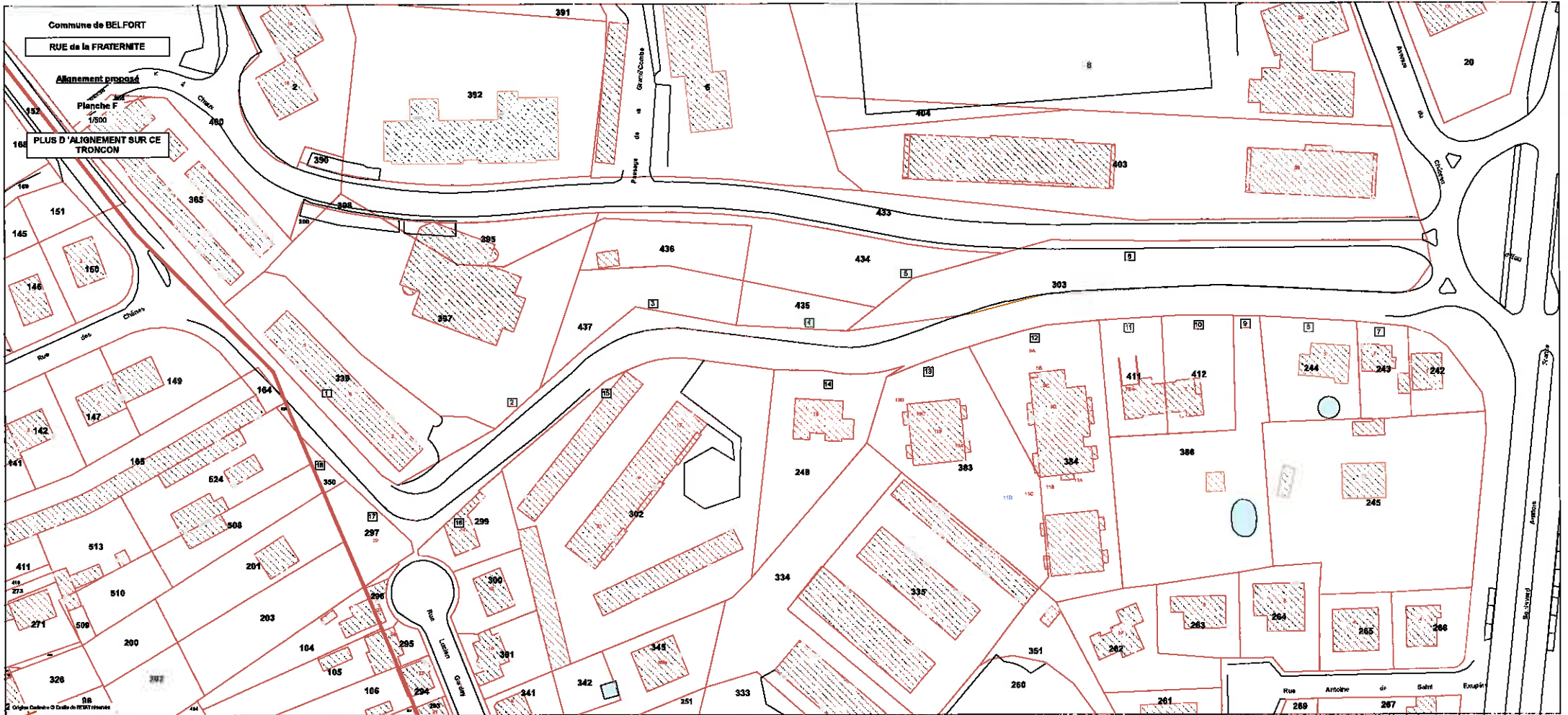
Commune de Belfort  
Rue de la Fraternité  
Alignement

N° PROPRIET.	REF. CADAST.	ADRESSE TERRAIN	PROPRIETAIRE	COMPLEMENT ADRESSE	ADRESSE	CODE POSTAL
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MADAME DELORD MARTINE		4 IMPASSE ADOLPHE COLL	31170 TOURNEFEUILLE
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR FONTENEAU ERIC		11 RUE DES CARMELITES	51100 REIMS
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR LU PHILIPPE		335 BOULEVARD DU GENERAL SIZAIRE	80410 CAYEUX-SUR-MER
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR LENOTRE MARC		83 RUE IRENE JOLIOT CURIE	76620 LE HAVRE
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MADAME LENOTRE FRANCINE		83 RUE IRENE JOLIOT CURIE	76620 LE HAVRE
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR PEUZIAT MICHEL		6 RUE DES AJONCS D'OR	22290 LANVOIJON
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MADAME PEUZIAT NATHALIE		6 RUE DES AJONCS D'OR	22290 LANVOIJON
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR CASTEL ERIC		16 RUE DU PERE MAUNOIR	35000 RENNES
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR POIRET ALAIN		20 RUE DES TILLEULS	51130 PIERRE-MORAINS
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MADAME POIRET MICHELE		20 RUE DES TILLEULS	51130 PIERRE-MORAINS
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR SISOUVANH ALEXANDRE		5 RUE HANSI	67460 SOUFFELWEYERSHEIM
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MADAME PHIA-KONG LAURE		5 RUE HANSI	67460 SOUFFELWEYERSHEIM
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR GARCIA JEAN MARC		RESIDENCE LEI AMOURIE	83990 SAINT TROPEZ
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MADAME GARCIA GISELE		RESIDENCE LEI AMOURIE	83990 SAINT TROPEZ
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR LUGUENOT OLIVIER		78 RUE DE LA NOBLE EPINE	76230 BOIS GUILLAUME
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR LEVEQUE DENIS		11 RUE DES BOSQUETS	68440 LANDSER
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MADAME LEVEQUE VERONIQUE		11 RUE DES BOSQUETS	68440 LANDSER
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR GERMAIN MATHIAS		12 AVENUE ANATOLE FRANCE	92110 CLICHY
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MADAME GERMAIN NAOUAL		12 AVENUE ANATOLE FRANCE	92110 CLICHY
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR GUILLOTEAU PATRICE		7 ROUTE DE PUYGIRON	86800 SAINT-JULIEN-L'ARS
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MADAME GUILLOTEAU FRANCOISE		7 ROUTE DE PUYGIRON	86800 SAINT-JULIEN-L'ARS
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR ROSSI ALAIN		3 SQUARE PIERRE CURIE	31600 MURET
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR LEBRETON JEAN-CLAUDE		2 SQUARE DU CEDRE	91370 VERRIERES LE BUISSON
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR CAILLOT CHRISTIAN		4 ROUTE DU LORIOT	76133 SAINT-MARTIN-DU-BEC
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MADAME CAILLOT CATHERINE		4 ROUTE DU LORIOT	76133 SAINT-MARTIN-DU-BEC
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR MADET JEAN-CLAUDE		LES RAIES	18360 EPINEUIL-LE-FLEURIEL
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR PILLOT JACQUES		13 ROUTE DU VAL D'AMOUR	39600 ECLEUX
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MADAME PILLOT COLETTE		13 ROUTE DU VAL D'AMOUR	39600 ECLEUX
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR CHABANEIX LAURENT		68 RUE DE TRIPOLI	72000 LE MANS
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MADAME CHABANEIX LAURENCE		68 RUE DE TRIPOLI	72000 LE MANS
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR BERTRON PATRICK		11 IMPASSE DU BIEF	53810 CHANGE
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR SOUSA DE BARROS ADELINO		14 RUE PASTEUR	78000 VERSAILLES
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR FRANCCART JEAN MARIE		19 RUE RAYMOND MENGELLE	41000 BLOIS
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MADAME FRANCCART MARIF CLAIRE		19 RUE RAYMOND MENGELLE	41000 BLOIS
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR TIFFON NICOLAS		7 RUE DE L'ORMETEAU	45430 CHECY
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MADAME DURAND DELPHINE		7 RUE DE L'ORMETEAU	45430 CHECY
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR KIEFFER JEROME		104 RUE DU HAUT MIDI	45160 SAINT-HILAIRE-SAINT-MESMIN
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MADAME KIEFFER VALENTINA		104 RUE DU HAUT MIDI	45160 SAINT-HILAIRE-SAINT-MESMIN
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MADAME SEVERAC MARCELINE		68 RUE DU PERE MAUNOIR	29100 DOUARNENEZ
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR CARTERON MAURICE		2 RUE STALINGRAD	92370 CHAVILLE
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR ROCHER JOEL		250 RUE DE L'HERVELINE	45400 SEMOY
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MADAME NAUDET LAURIANNE		2 IMPASSE MONDESIR	45480 OUTARVILLE
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR ROCHER YOAN		9 ROUTE D'ORLEANS	45140 INGRE
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR MENANT JEAN-LUC		125 RUE BOILEAU	69006 LYON
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MADAME MENANT ANNE-MARIE		125 RUE BOILEAU	69006 LYON
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR BERTHELOT JACQUES		12 RUE HENRI BARBUSSE	93600 AULNAY-SOUS-BOIS
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MADAME COLOMBIER DELPHINE	LE CLOS SAINT ANTOINE	35 RUE ANATOILE CELLE	69630 CHAPONOST
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR GRIZON BRUNO		2 RUE DES MARADAS VERTS	95000 PONTOISE
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR ROBIN DOMINIQUE		78 ROUTE DE TRECONNAS	01250 CEYZERIAT
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MADAME ROBIN COLETTE		78 ROUTE DE TRECONNAS	01250 CEYZERIAT
13	BV 383	11 RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR MELOT ANDRE		3 RUE NOTRE DAME DE LORETTE	61000 ALENCON
14	BV 248	15 RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR CARDOT PASCAL		15 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
14	BV 248	15 RUE DE LA FRATERNITE	MADAME CARDOT FRANCOISE		15 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR DROUOT MICHEL		4 RUE D'ADELANS	70200 BOUHANS-LES-LURE
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME DROUOT DENISE		4 RUE D'ADELANS	70200 BOUHANS-LES-LURE
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR DROUOT FREDERIC		17 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR LEBEDEV STEPAN		11 RUE DES HUISSELETS	25200 MONTBELIARD
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME CUIPIF NATALIA		11 RUE LOUIS PERGAUD	25200 MONTBELIARD



N° PROPRIET.	REF. CADAST.	ADRESSE TERRAIN	PROPRIETAIRE	COMPLEMENT ADRESSE	ADRESSE	CODE POSTAL
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME ERHARD FRANCOISE		17 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR MOUGENOT GILBERT		4 RUE DE LA RIVIERE	70200 MAGNY-VERNOIS
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR MOUGENOT BERNARD		LES BREUCHOTS	70440 SERVANCE
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR LINDERME PHILIPPE	PLEIN CIEL	17 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME JEANNOT JULIETTE		17 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME CRISTEN SYLVIE		19 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR INVERNIZZI JEAN JACQUES		2 RUE LEON MONNIER	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR SARTER ALAIN		17 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR STADELMANN PATRICK		7 A RUE DES VERGERS	68510 HELFRANTZKIRCH
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME MEISTER KAREN		19 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR NEITTHOFFER FABRICE		21 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME MATHIE JOSIANE		21 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR INVERNIZZI MICHEL		30 ROUTE VALLEE DU BRINVAL	90200 RIERVESCEMONT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR HUSSON JEAN-MICHEL		19 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR BOUDIER BERNARD		40 RUE DE LA SOURCE	25600 DAMBENOIS
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME BOUDIER STEPHANIE		40 RUE DE LA SOURCE	25600 DAMBENOIS
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR DAVIOT JEAN MARC		23 RUE DES TILLEULS	25220 THISE
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME DAVIOT CHRISTINE		23 RUE DES TILLEULS	25220 THISE
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR COMPAGNON JEAN FRANCOIS		25 FAUBOURG DE LYON	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME COMPAGNON MARIE-CHRISTINE		25 FAUBOURG DE LYON	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME GACHNER KARINE		21 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME LEYVAL FLORENCE	PAR SAHAR ROUIRE	5 RUE DEGOMBERT	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME BONSOIR FANNY		17 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME BOURQUARDEZ MARYVONNE		30 RUE DE L'EMPRUNT	90400 TREVENANS
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME LEROY GHISLAINE		8 CHEMIN DES PICHETTES	88220 UZEMAIN
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME BEHRA SANDRA		16 RUE DU MOULIN	68290 SEWEN
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	SCI HIPPOCRATE	PAR MONSIEUR STEHLIN PIERRE	21 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME CACCAMO PHILOMENE		49 B FAUBOURG DE MONTBELIARD	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR JONQUET ALAIN		21 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME JONQUET BRIGITTE		21 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR BABEL JACQUES		21 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME PEQUIGNOT JACQUELINE		21 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR NFEDE GUILLAUME		21 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME RINGENBACH AURELIE		21 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME SAXER MARIE-CHRISTINE		21 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR HADI-SALEM NIZAR		1 RUE DE L'ASPIRANT BOUTROLLES	90850 ESSERT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR CUINET THIERRY	CHEZ MADAME BADET HELENE	12 RUE DU STAND	90400 DANJOUTIN
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME NAZAIRE NADIA	CHEZ MADAME BADET HELENE	12 RUE DU STAND	90400 DANJOUTIN
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME CONVERSENT CHANTAL		21 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR RAVELOSON LUCCA		21 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME RAVELOSON NADIA		21 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR DECHAUX PAUL		21 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR SIMON STEPHANE		8 RUE DES SOURCES	68210 MONTREUX-VIEUX
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR CORTESE JOSEPH		20 RUE ANDRE BOULLOCHÉ	90300 VALDOIE
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR PARROT GEORGES		23 CHEMIN DE BELLEVUE	25580 ECHEVANNES
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME PARROT ANNE MARIE		23 CHEMIN DE BELLEVUE	25580 ECHEVANNES
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR DUMEL GERARD		27 RUE DES CHENES	90850 ESSERT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME DUMEL MARIE-CHRISTINE		27 RUE DES CHENES	90850 ESSERT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR NURDIN JEROME		3 D RUE DE WESTHOUSE	67230 SAND
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME NURDIN VERONIQUE		3 D RUE DE WESTHOUSE	67230 SAND
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR BONSOIR BERNARD		17 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME BONSOIR GERALDINE		17 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR DE SANTO JEAN-PIERRE		17 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR BLAISE SYLVAIN		5 RUE ENGEL GROS	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME BLAISE CATHERINE		5 RUE ENGEL GROS	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME NICOLINI EVELYNE		17 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME CAMUS FLORENCE		7 RUE DU CLOS DU FORT	90160 BESSONCOURT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR PELTIER EMMANUEL		17 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT

N° PROPRIET.	REF. CADAST.	ADRESSE TERRAIN	PROPRIETAIRE	COMPLEMENT ADRESSE	ADRESSE	CODE POSTAL
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME DE SANTO CATHERINE		17 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME DE SANTO LORETTA		1 VIA ROMA	RIVE (VERCILLI)13030 ITALIE
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME PATHIER CHANTAL		17 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME CHAEN DANIELLE		19 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME BOUDIER NICOLE		19 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR BOLMIO EMMANUEL		7 RUE DE L'ILE CAQUOT	77260 LA FERTE SOUS JOUARRE
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME VAUGEOIS MAUDE		7 RUE DE L'ILE CAQUOT	77260 LA FERTE SOUS JOUARRE
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME CAUSSE FRANCOISE		5 RUE DES THUYAS	90160 PEROUSE
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR CAUSSE OLIVIER		11 RUE DE FROIDEFONTAINE	90660 GRANDVILLARS
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR MANZINALI JEAN		19 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME MARTIN GEORGETTE		19 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR JEANNIN STEPHANE		19 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME THIEBAUT SYLVIANE	PAR MADAME DUCARRE THIEBAUT	185 RUE DU PROFESSEUR FLEMING	04100 MANDSQUE
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR BOUILLET CHRISTOPHE		21 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME BOUILLET MARIE-ANGELE		21 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
15	BV 302	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME VUILLAUME JEANINE		13 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
16	BV 299	14 RUE LUCIEN GARDEY	MADAME GENEVOIS VIRGINIE		1 RUE DE LA MAISONNETTE	70400 ERREVET
17	BV 297	RUE LUCIEN GARDEY	MADAME MULLER AGNES		28 RUE DES HAUTS PRES	90300 CRAVANCHE
17	BV 297	RUE LUCIEN GARDEY	MADAME MULLER OPHELIE		29 RUE LUCIEN GARDEY	90000 BELFORT
17	BV 297	RUE LUCIEN GARDEY	MADAME MULLER PAULINE		13 RUE DES ECOLES	90800 BAVILLIERS
18	BV 350	RUE DE LA FRATERNITE	MONSIEUR MARQUES JEAN-LUC		25 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
18	BV 350	RUE DE LA FRATERNITE	MADAME SIMONET ANNE	CHEZ MONSIEUR MARQUES JEAN-LUC	25 RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT



## 9 - Rue Albert Thomas

- Alignement en vigueur
- Plan parcellaire avec report de l'alignement en vigueur
- Liste des propriétaires
- Alignement proposé

A

9

VILLE DE BELFORT

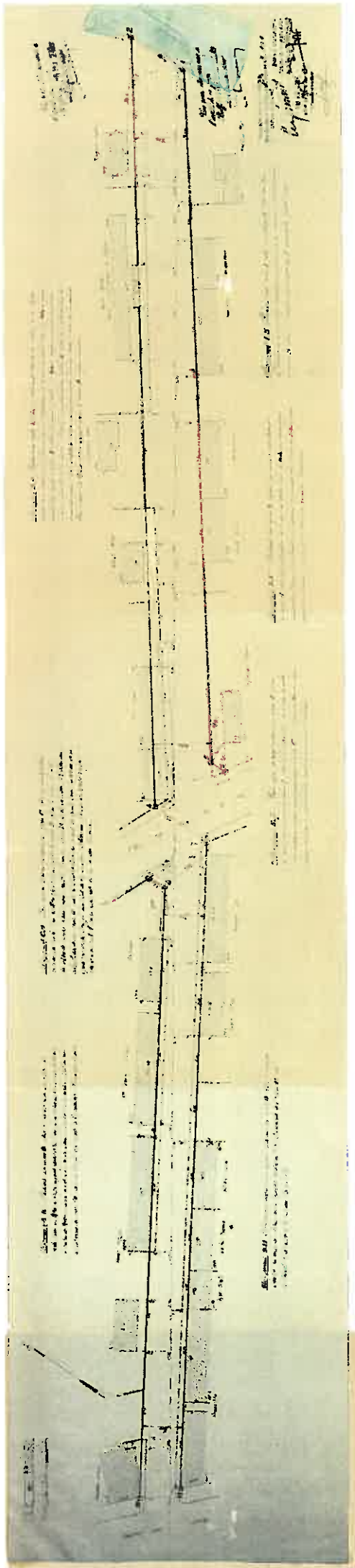
Projet de prise en charge de la rue des Bains

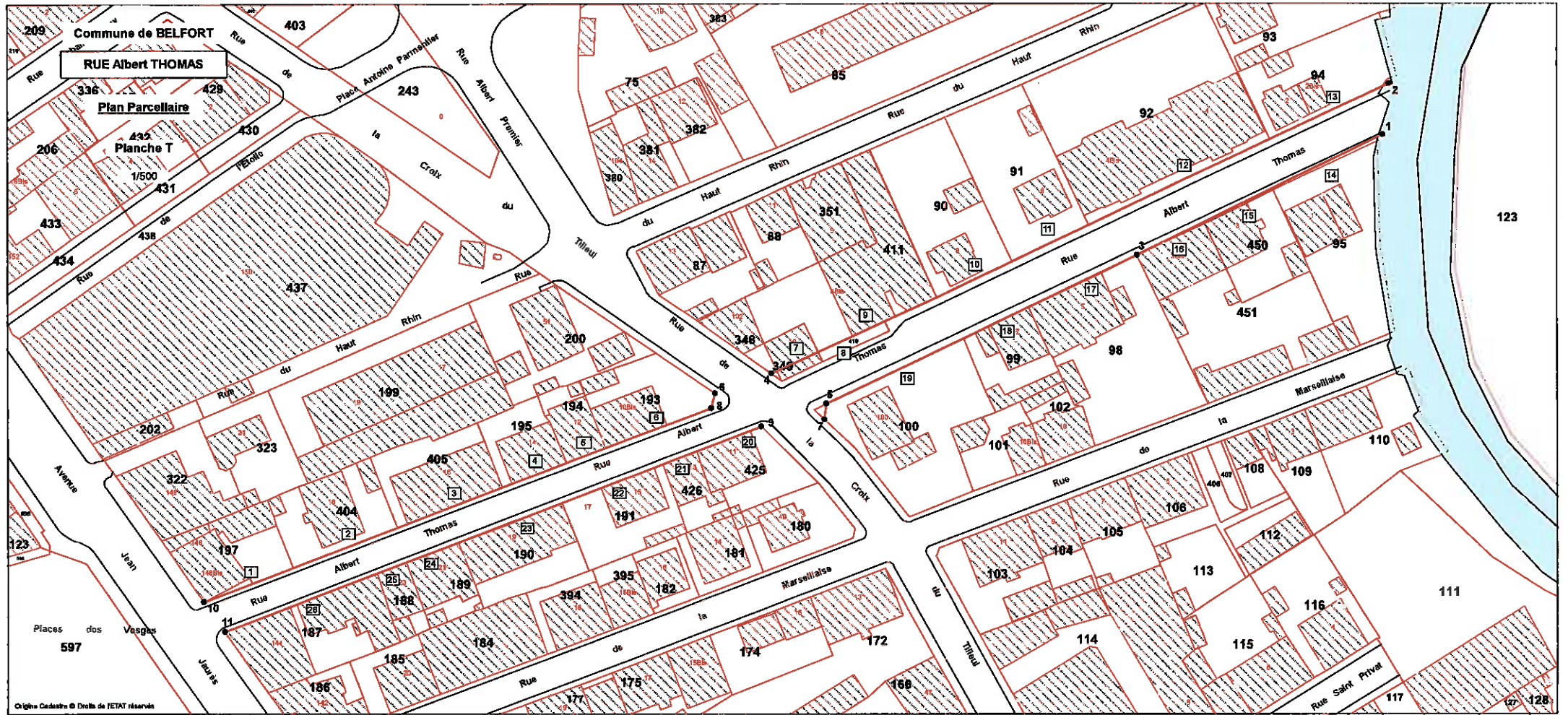
Plan des alignements au 1/300<sup>e</sup>

-1-

Émis et présenté par le  
Directeur des Travaux de la Ville  
BELFORT, le 27 Juin 1938







N° PROPRIET.	REF. CADAST.	ADRESSE TERRAIN	PROPRIETAIRE	COMPLEMENT ADRESSE	ADRESSE	CODE POSTAL
1	AD 197	146 AVENUE JEAN JAURES	MONSIEUR HORN Y JOEL		8 RUE CHARLES GOUNOD	90000 BELFORT
2	AD 404	16 RUE ALBERT THOMAS	18 RUE ALBERT THOMAS	PAR MONSIEUR OU MADAME BOUVEROT DENIS	27 RUE PASTEUR	90300 CRAVANCHE
3	AD 405	16 RUE ALBERT THOMAS	MONSIEUR BERNA JOSEPH		16 RUE ALBERT THOMAS	90000 BELFORT
3	AD 405	16 RUE ALBERT THOMAS	MADAME BERNA CHRISTIANE		16 RUE ALBERT THOMAS	90000 BELFORT
3	AD 405	16 RUE ALBERT THOMAS	MONSIEUR BERNA DAMIEN		11 AVENUE OSCAR EHRET	90300 VALDOIE
3	AD 405	16 RUE ALBERT THOMAS	MADAME BOUVEROT MONIQUE		27 RUE PASTEUR	90300 CRAVANCHE
3	AD 405	16 RUE ALBERT THOMAS	MADAME REINGPACH MONIQUE		3 RUE DES VOSGES	70290 PLANCHER-LES-MINES
3	AD 405	16 RUE ALBERT THOMAS	MADAME PONS MARGOT		30 RUE DE L'ECLUSE	70290 PLANCHER-LES-MINES
3	AD 405	16 RUE ALBERT THOMAS	MADAME GUILLON MICHELE		139 RUE DE LA CHAPELLE	95100 ARGENTEUIL
3	AD 405	16 RUE ALBERT THOMAS	MONSIEUR LEUVREY DAVID		16 RUE ALBERT THOMAS	90000 BELFORT
3	AD 405	16 RUE ALBERT THOMAS	MONSIEUR FOUSSERET ALAIN		21 RUE DES MARTYRS	90400 DANJOUTIN
3	AD 405	16 RUE ALBERT THOMAS	MADAME CHANE CATHERINE		21 RUE DES MARTYRS	90400 DANJOUTIN
3	AD 405	16 RUE ALBERT THOMAS	MONSIEUR SMAILI FRANCK		1 RUE DU GENERAL NEUHAUSER	90850 NEUHAUSER
3	AD 405	16 RUE ALBERT THOMAS	MADAME ROSIQUE EMILIE		1 RUE DU GENERAL NEUHAUSER	90850 NEUHAUSER
3	AD 405	16 RUE ALBERT THOMAS	MONSIEUR ROTEREAU YANN		7 RUE DE NORMANDIE	67120 MOLSHEIM
3	AD 405	16 RUE ALBERT THOMAS	MADAME ROUSSELET VERONIQUE		20 RUE DES EPOUX BLANCHOT	70100 RIGNY
3	AD 405	16 RUE ALBERT THOMAS	MONSIEUR GRES DANIEL		16 RUE ALBERT THOMAS	90000 BELFORT
4	AD 195	14 RUE ALBERT THOMAS	MADAME VITTE JOELLE		14 RUE ALBERT THOMAS	90000 BELFORT
4	AD 195	14 RUE ALBERT THOMAS	MONSIEUR NDIAYE PAPA BARA		21 RUE DE COLMAR	90000 BELFORT
4	AD 195	14 RUE ALBERT THOMAS	SCI EMILIE		5 RUE DE L'ETANG RENAUD	90350 EVETTE-SALBERT
4	AD 195	14 RUE ALBERT THOMAS	MONSIEUR ANTUNES JOSE		642 RUE DU PONT	25700 MATHAY
4	AD 195	14 RUE ALBERT THOMAS	MADAME DEMOUGE CHRISTINE		642 RUE DU PONT	25700 MATHAY
5	AD 194	12 RUE ALBERT THOMAS	MONSIEUR BEN LARBI TAHAR		5 CHEMIN DE LA CHEVREUIL	25750 AIBRE
5	AD 194	12 RUE ALBERT THOMAS	MADAME ROSSELOT ANNE-MARIE		15 RUE D'ARGIESANS	90800 BANVILLARS
5	AD 194	12 RUE ALBERT THOMAS	MONSIEUR SEIGOT RAYMOND		834 RUE DE DANJOUTIN	90400 VEZELAIS
6	AD 193	10 B RUE ALBERT THOMAS	MONSIEUR BERBETT GEOFFROY		1 A RUE DE LA LIBERATION	90200 GROS MAGNY
6	AD 193	10 B RUE ALBERT THOMAS	MONSIEUR DALLA-RIVA ALEXANDRE		12 RUE DU RHEN	70250 RONCHAMP
6	AD 193	10 B RUE ALBERT THOMAS	MADAME PAGEON INGRID		12 RUE DU RHEN	70250 RONCHAMP
6	AD 193	10 B RUE ALBERT THOMAS	MADAME MOREL LAETTIA		57 RUE DE NOVILLARD	90400 VEZELAIS
7	AD 349	10 A RUE ALBERT THOMAS	MONSIEUR DALLE SASSE BRUNO		3B RUE DERRIERE L'EGLISE	90140 BOUROGNE
8	AD 410	10 T RUE ALBERT THOMAS		HOTEL DE VILLE	PLACE D'ARMES	90000 BELFORT
9	AD 411	10 RUE ALBERT THOMAS	LES COPROPRIETAIRES	PAR NEOLIA	34 RUE DE LA COMBE AUX BICHES	25200 MONTBELIARD
10	AD 90	8 RUE ALBERT THOMAS	MONSIEUR MULLER RAYMOND		8 RUE ANDRE BOULLOCHÉ	90300 VALDOIE
11	AD 91	6 RUE ALBERT THOMAS	MONSIEUR CHAUCHARD RAYMOND		4 RUE GASTON PARIS	21000 DIJON
11	AD 91	6 RUE ALBERT THOMAS	MADAME CHAUCHARD JOCELYNE		4 RUE GASTON PARIS	21000 DIJON
12	AD 92	4 RUE ALBERT THOMAS	NEOLIA		34 RUE DE LA COMBE AUX BICHES	25200 MONTBELIARD
13	AD 94	2 RUE ALBERT THOMAS	MADAME RIEGERT PAULETTE		2 RUE ALBERT THOMAS	90000 BELFORT
13	AD 94	2 RUE ALBERT THOMAS	MADAME HEIDET ANNIE		26 RUE ZEMP ANDRE	90300 VALDOIE
13	AD 94	2 RUE ALBERT THOMAS	MADAME MAILLET MONIQUE		30 RUE DE FRANCE	06000 NICE
14	AD 95	1 RUE ALBERT THOMAS	MONSIEUR WICHTREY JEAN-MARC		1 RUE ALBERT THOMAS	90000 BELFORT
14	AD 95	1 RUE ALBERT THOMAS	MADAME PETELLAZ CHANTAL		1 RUE ALBERT THOMAS	90000 BELFORT
15	AD 450	3 RUE ALBERT THOMAS	MONSIEUR THIBAUT DAVID		3 B RUE ALBERT THOMAS	90000 BELFORT
16	AD 451	3 BIS RUE ALBERT THOMAS	MONSIEUR THIBAUT GUY		6 RUE DU GRAND CERF	90300 VETRIGNE
17	AD 98	5 RUE ALBERT THOMAS	MADAME RIBETTE MADELEINE		5 RUE ALBERT THOMAS	90000 BELFORT
17	AD 98	5 RUE ALBERT THOMAS	MADAME BESSAM CATHERINE		13 IMPASSE DES LANDES	41120 CHITENAY
17	AD 98	5 RUE ALBERT THOMAS	MADAME RIBETTE FRANCOISE		16 RUE EUGENE VARLIN	94450 LIMEL BREVANNES
17	AD 98	5 RUE ALBERT THOMAS	MADAME RIBETTE MICHELE		8 RUE DU TREIGE	70120 GOURGEON
17	AD 98	5 RUE ALBERT THOMAS	MONSIEUR RIBETTE JEAN LOUIS		14 A RUE DE LA FRATERNITE	90000 BELFORT
17	AD 98	5 RUE ALBERT THOMAS	MONSIEUR RIBETTE PHILIPPE		5 RUE ALBERT THOMAS	90000 BELFORT
18	AD 99	7 RUE ALBERT THOMAS	MADAME MOREL RAYMONDE		10 RUE DE BORDEAUX	90000 BELFORT
18	AD 99	7 RUE ALBERT THOMAS	MONSIEUR MOREL DENIS		32 RUE DE LA FORET	90350 EVETTE-SALBERT
19	AD 100	100 RUE DE LA CROIX DU TILLEUL	MADAME SCHMIDLIN CELINE		100 RUE DE LA CROIX DU TILLEUL	90000 BELFORT
19	AD 100	100 RUE DE LA CROIX DU TILLEUL	MONSIEUR VINCENT SEBASTIEN		100 RUE DE LA CROIX DU TILLEUL	90000 BELFORT
20	AD 425	11 RUE ALBERT THOMAS	SCI GG		60 RUE DE LA BALISTRERIE	25250 L'ISLE SUR LE DOUBS
21	AD 426	13 RUE ALBERT THOMAS	MADAME LEGLAIVE MARIE ROSE		13 RUE ALBERT THOMAS	90000 BELFORT
22	AD 191	15 RUE ALBERT THOMAS	MONSIEUR DALIGAND LUDOVIC		15 RUE ALBERT THOMAS	90000 BELFORT
22	AD 191	15 RUE ALBERT THOMAS	MADAME DUBOIS SOPHIE		15 RUE ALBERT THOMAS	90000 BELFORT
23	AD 190	19 RUE ALBERT THOMAS	TERRITOIRE HABITAT	PAR MONSIEUR MOUGIN	44 B RUE ANDRE PARANT	90000 BELFORT
24	AD 189	21 RUE ALBERT THOMAS	MADAME BARCHÉ JACQUELINE	PAR MADAME ZANA BRIGITTE	5 RUE DE SUARCE	90100 FAVEROIS
25	AD 188	23 RUE ALBERT THOMAS	MONSIEUR BIGEY DANIEL		23 RUE ALBERT THOMAS	90000 BELFORT
25	AD 188	23 RUE ALBERT THOMAS	MADAME BIGEY MARTINE		23 RUE ALBERT THOMAS	90000 BELFORT
26	AD 187	144 AVENUE JEAN JAURES	MADAME PETER ARMANDE		466 RUE DU PERRON	69730 GENAY

Commune de Belfort  
Rue Albert Thomas  
Alignement





## 10 - Rue du Vieil Armand

- Alignement en vigueur
- Plan parcellaire avec report de l'alignement en vigueur
- Liste des propriétaires
- Alignement proposé



Scale: 1:100  
Date: 10/10/2023  
Author: [Name]  
Project: [Project Name]



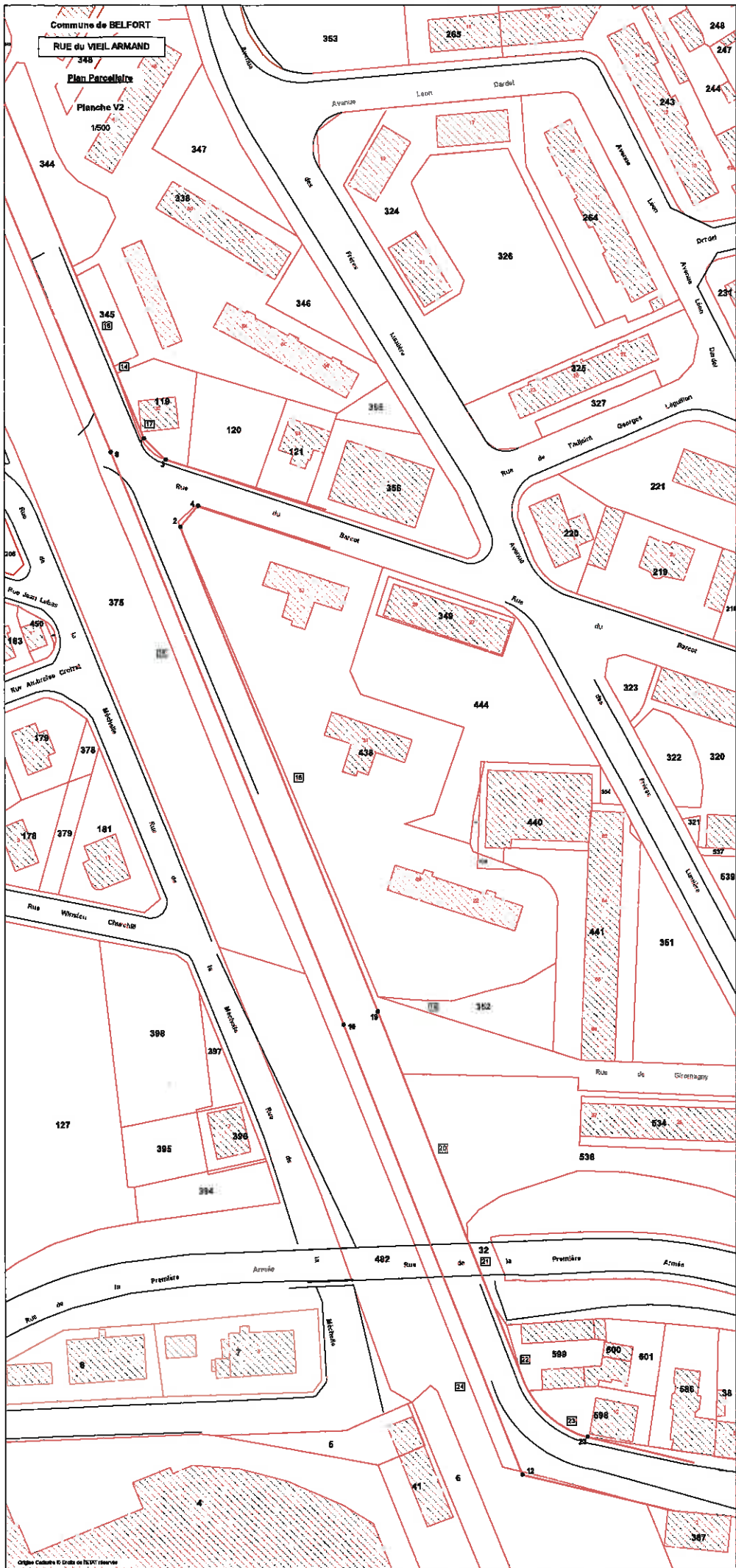
Commune de BELFORT

RUE du VIEIL ARMAND

Plan Parcellaire

Planche V2

1500



N° PROPRIET	REF. CADAST.	ADRESSE TERRAIN	PROPRIETAIRE	COMPLEMENT_ADRESSE	ADRESSE	CODE_POSTAL	ADRESSE TERRAIN
1	AB 314	38 RUE DU VIEIL ARMAND	MADAME ZARETTI MARIA		38 RUE DU VIEIL ARMAND	90000 BELFORT	38 RUE DU VIEIL ARMAND
1	AB 314	38 RUE DU VIEIL ARMAND	MONSIEUR ZARETTI ALAIN		4 IMPASSE DU MOULIN	705200 LES AYNANS	38 RUE DU VIEIL ARMAND
1	AB 314	38 RUE DU VIEIL ARMAND	MONSIEUR ZARETTI PIERRE		38 RUE DU VIEIL ARMAND	90000 BELFORT	38 RUE DU VIEIL ARMAND
2	AB 315	RUE DU VIEIL ARMAND	MADAME DESJARDINS CATHERINE		7 RUE DE LA VILLE GUERIN	22190 PLERIN	RUE DU VIEIL ARMAND
2	AB 315	RUE DU VIEIL ARMAND	MONSIEUR DESJARDINS CHRISTIAN		13 RUE DU MOULIN	90200 LEPUIX	RUE DU VIEIL ARMAND
3	AB 83	18 RUE DU THILLOT	MADAME DESJARDINS CATHERINE		7 RUE DE LA VILLE GUERIN	22190 PLERIN	18 RUE DU THILLOT
3	AB 83	18 RUE DU THILLOT	MADAME DESJARDINS JANNINE		18 RUE DU THILLOT	90000 BELFORT	18 RUE DU THILLOT
3	AB 83	18 RUE DU THILLOT	MONSIEUR DESJARDINS CHRISTIAN		13 RUE DU MOULIN	90200 LEPUIX	18 RUE DU THILLOT
4	AB 84	16 RUE DE BUSSANG	NEOLA		34 RUE DE LA COMBE AUX BICHES	25200 MONTBELIARD	16 RUE DE BUSSANG
5	AB 99	15 RUE DE BUSSANG	FRANCHE COMTE MANAGEMENT SARL	PAR MONSIEUR GROSJEAN PAUL	15 RUE DE BUSSANG	90000 BELFORT	15 RUE DE BUSSANG
5	AB 99	15 RUE DE BUSSANG	MADAME ALLEMANN NADIA		13 RUE DU CUIR	68580 HINDLINGEN	15 RUE DE BUSSANG
5	AB 99	15 RUE DE BUSSANG	MADAME BISSANTZ JOSIANE		3 CHEMIN DU CHANOIS	70400 ECHAVANNE	15 RUE DE BUSSANG
5	AB 99	15 RUE DE BUSSANG	MADAME FORMET GERALDINE		9 RUE DE L'EGUSE	90340 CHEVREMONT	15 RUE DE BUSSANG
5	AB 99	15 RUE DE BUSSANG	MADAME GAGNE CANDICE		24 RUE OLIVIER MANES	97433 SALAZIE	15 RUE DE BUSSANG
5	AB 99	15 RUE DE BUSSANG	MADAME HARTMANN SOPHIE		2 CHAMPS DU PONT	25600 NOMMAY	15 RUE DE BUSSANG
5	AB 99	15 RUE DE BUSSANG	MADAME MARTIN LAURA		6 RUE CAMILLE CLAUDEL	90000 BELFORT	15 RUE DE BUSSANG
5	AB 99	15 RUE DE BUSSANG	MONSIEUR BARLIER JOEL		11 ALLEE DES LAURIERS	90300 OFFEMONT	15 RUE DE BUSSANG
5	AB 99	15 RUE DE BUSSANG	MONSIEUR BEZARD MAXIME		48 PACE STREET TAS SLIEMA SLM	9173 MAITI	15 RUE DE BUSSANG
5	AB 99	15 RUE DE BUSSANG	MONSIEUR BISSANTZ DENIS		3 CHEMIN DU CHANOIS	70400 ECHAVANNE	15 RUE DE BUSSANG
5	AB 99	15 RUE DE BUSSANG	MONSIEUR CUCHE GILLES		7 RUE DU CHENE	90800 URCEREY	15 RUE DE BUSSANG
5	AB 99	15 RUE DE BUSSANG	MONSIEUR FORMET GERARD		9 RUE DE L'EGLISE	90340 CHEVREMONT	15 RUE DE BUSSANG
5	AB 99	15 RUE DE BUSSANG	MONSIEUR GABET OLIVIER		6 RUE CAMILLE CLAUDEL	90000 BELFORT	15 RUE DE BUSSANG
5	AB 99	15 RUE DE BUSSANG	MONSIEUR GAGNE BENJAMIN		58 RUE PAUL CORBIN	74190 PASSY	15 RUE DE BUSSANG
5	AB 99	15 RUE DE BUSSANG	MONSIEUR GAGNE CHRISTIAN		3 CHEMIN BOURGUIGNONS	90200 AUXELLES-BAS	15 RUE DE BUSSANG
5	AB 99	15 RUE DE BUSSANG	MONSIEUR KALDONEK MARC		13 RUE DU CUIR	68580 HINDLINGEN	15 RUE DE BUSSANG
5	AB 99	15 RUE DE BUSSANG	MONSIEUR KUDER JEAN PAUL		37 RUE SOUS LA MOTTE	90300 OFFEMONT	15 RUE DE BUSSANG
5	AB 99	15 RUE DE BUSSANG	MONSIEUR NEVES DE SA SEBASTIEN		15 RUE DE BUSSANG	90000 BELFORT	15 RUE DE BUSSANG
5	AB 99	15 RUE DE BUSSANG	MONSIEUR PERSEVAL CYRIL		15 RUE DES GRANDS MOULINS A VENTS	25113 SAINTE MARIE	15 RUE DE BUSSANG
5	AB 99	15 RUE DE BUSSANG	MONSIEUR ROY JEAN-CHRISTOPHE		11 RUE DU FORT	90800 BAVILLIERS	15 RUE DE BUSSANG
5	AB 99	15 RUE DE BUSSANG	MONSIEUR ROY JEAN-CLAUDE		42 RUE DU GENERAL DE GAULLE	90400 DANJOUTIN	15 RUE DE BUSSANG
5	AB 99	15 RUE DE BUSSANG	MONSIEUR SALOME JEAN-LUC		32 RUE CLAUDE DEBUSSY	90100 BELLE	15 RUE DE BUSSANG
5	AB 99	15 RUE DE BUSSANG	MONSIEUR THOMAS RENE	ENTREE F	48 T RUE DE TURENNE	90300 VALDOIE	15 RUE DE BUSSANG
6	AB 385	RUE DU VIEIL ARMAND	TERRITOIRE HABITAT	PAR MONSIEUR MOUGIN	44 B RUE ANDRE PARANT	90000 BELFORT	RUE DU VIEIL ARMAND
7	AB 329	30 RUE DU VIEIL ARMAND	MADAME CAN YELLIZ		30 RUE DU VIEIL ARMAND	90000 BELFORT	30 RUE DU VIEIL ARMAND
7	AB 329	30 RUE DU VIEIL ARMAND	MONSIEUR CAN BUNYAMIN		30 RUE DU VIEIL ARMAND	90000 BELFORT	30 RUE DU VIEIL ARMAND
8	AB 460	RUE DU VIEIL ARMAND	TERRITOIRE HABITAT	PAR MONSIEUR MOUGIN	44 B RUE ANDRE PARANT	90000 BELFORT	RUE DU VIEIL ARMAND
8	AB 460	RUE DU VIEIL ARMAND	TERRITOIRE HABITAT	PAR MONSIEUR MOUGIN	44 B RUE ANDRE PARANT	90000 BELFORT	RUE DU VIEIL ARMAND
9	AB 363	RUE DU VIEIL ARMAND	TERRITOIRE HABITAT	PAR MONSIEUR MOUGIN	44 B RUE ANDRE PARANT	90000 BELFORT	RUE DU VIEIL ARMAND
9	AB 363	RUE DU VIEIL ARMAND	TERRITOIRE HABITAT	HOTEL DE VILLE	PLACE D'ARMES	90000 BELFORT	RUE DU VIEIL ARMAND
10	AB 369	20 AVENUE DES FRERES LUMIERE	TERRITOIRE HABITAT	PAR MONSIEUR MOUGIN	44 B RUE ANDRE PARANT	90000 BELFORT	20 AVENUE DES FRERES LUMIERE
10	AB 369	AVENUE DES FRERES LUMIERE	TERRITOIRE HABITAT	HOTEL DE VILLE	PLACE D'ARMES	90000 BELFORT	AVENUE DES FRERES LUMIERE
11	AB 367	20 AVENUE DES FRERES LUMIERE	TERRITOIRE HABITAT	PAR MONSIEUR MOUGIN	44 B RUE ANDRE PARANT	90000 BELFORT	20 AVENUE DES FRERES LUMIERE
11	AB 367	20 AVENUE DES FRERES LUMIERE	TERRITOIRE HABITAT	HOTEL DE VILLE	PLACE D'ARMES	90000 BELFORT	20 AVENUE DES FRERES LUMIERE
12	AB 370	AVENUE DES FRERES LUMIERE	TERRITOIRE HABITAT	PAR MONSIEUR MOUGIN	44 B RUE ANDRE PARANT	90000 BELFORT	AVENUE DES FRERES LUMIERE
12	AB 370	AVENUE DES FRERES LUMIERE	TERRITOIRE HABITAT	HOTEL DE VILLE	PLACE D'ARMES	90000 BELFORT	AVENUE DES FRERES LUMIERE
13	AB 343	32 AVENUE DES FRERES LUMIERE	TERRITOIRE HABITAT	PAR MONSIEUR MOUGIN	44 B RUE ANDRE PARANT	90000 BELFORT	32 AVENUE DES FRERES LUMIERE
14	AB 338	32 AVENUE DES FRERES LUMIERE	TERRITOIRE HABITAT	PAR MONSIEUR MOUGIN	44 B RUE ANDRE PARANT	90000 BELFORT	32 AVENUE DES FRERES LUMIERE
15	AB 344	32 AVENUE DES FRERES LUMIERE	TERRITOIRE HABITAT	PAR MONSIEUR MOUGIN	44 B RUE ANDRE PARANT	90000 BELFORT	32 AVENUE DES FRERES LUMIERE
15	AB 344	32 AVENUE DES FRERES LUMIERE	TERRITOIRE HABITAT	HOTEL DE VILLE	PLACE D'ARMES	90000 BELFORT	32 AVENUE DES FRERES LUMIERE
16	AB 345	32 AVENUE DES FRERES LUMIERE	TERRITOIRE HABITAT	PAR MONSIEUR MOUGIN	44 B RUE ANDRE PARANT	90000 BELFORT	32 AVENUE DES FRERES LUMIERE
16	AB 345	32 AVENUE DES FRERES LUMIERE	TERRITOIRE HABITAT	HOTEL DE VILLE	PLACE D'ARMES	90000 BELFORT	32 AVENUE DES FRERES LUMIERE
17	AB 119	32 RUE DU BARCOT	MADAME JACCARD EDWIGE		32 RUE DU BARCOT	90000 BELFORT	32 RUE DU BARCOT
18	AB 438	33 RUE DU BARCOT	NEOLA		34 RUE DE LA COMBE AUX BICHES	25200 MONTBELIARD	33 RUE DU BARCOT
19	AB 352	62 AVENUE DES FRERES LUMIERE	TERRITOIRE HABITAT	PAR MONSIEUR MOUGIN	44 B RUE ANDRE PARANT	90000 BELFORT	62 AVENUE DES FRERES LUMIERE
19	AB 352	62 AVENUE DES FRERES LUMIERE	TERRITOIRE HABITAT	HOTEL DE VILLE	PLACE D'ARMES	90000 BELFORT	62 AVENUE DES FRERES LUMIERE
20	AE 536	7 RUE DE GIROMAGNY	TERRITOIRE HABITAT	HOTEL DE VILLE	PLACE D'ARMES	90000 BELFORT	7 RUE DE GIROMAGNY
20	AE 536	7 RUE DE GIROMAGNY	TERRITOIRE HABITAT	PAR MONSIEUR MOUGIN	44 B RUE ANDRE PARANT	90000 BELFORT	7 RUE DE GIROMAGNY
21	AE 32	RUE DE LA 1ERE ARMEE	TERRITOIRE HABITAT	HOTEL DE VILLE	PLACE D'ARMES	90000 BELFORT	RUE DE LA 1ERE ARMEE
22	AE 599	12 RUE DU VIEIL ARMAND	MADAME PONS ASTRID		4 RUE DE RIBEAUVILLE	90000 BELFORT	12 RUE DU VIEIL ARMAND
22	AE 599	12 RUE DU VIEIL ARMAND	MONSIEUR PONS PHILIPPE		4 RUE DE RIBEAUVILLE	90000 BELFORT	12 RUE DU VIEIL ARMAND
23	AE 598	12 RUE DU VIEIL ARMAND	SCI BELFORT VIEIL ARMAND 12		17 IMPASSE GEORGES BRASSENS	90300 VALDOIE	12 RUE DU VIEIL ARMAND

Commune de Belfort  
Rue du Vieil Armand  
Alignement

N° PROPRIET	REF. CADAST.	ADRESSE_TERRAIN	PROPRIETAIRE	COMPLEMENT_ADRESSE	ADRESSE	CODE_POSTAL	ADRESSE_TERRAIN
24	AE 482	RUE DES TROIS CHENES	SNCF MOBILITES	CS 70001	2 PLACE AUX ETOILES	93633 SAINT DENIS CEDEX	RUE DES TROIS CHENES
24	AE 482	RUE DU VIEIL ARMAND	SNCF MOBILITES	CS 20012	9 RUE JEAN PHILIPPE RAMEAU	93200 SAINT DENIS	RUE DU VIEIL ARMAND
25	AB 375	RUE DU VIEIL ARMAND	SNCF MOBILITES	CS 20012	9 RUE JEAN PHILIPPE RAMEAU	93200 SAINT DENIS	RUE DU VIEIL ARMAND
26	AB 371	RUE DU VIEIL ARMAND	SNCF MOBILITES	CS 20012	9 RUE JEAN PHILIPPE RAMEAU	93200 SAINT DENIS	RUE DU VIEIL ARMAND
27	AB 372	RUE DU VIEIL ARMAND	SNCF MOBILITES	CS 20012	9 RUE JEAN PHILIPPE RAMEAU	93200 SAINT DENIS	RUE DU VIEIL ARMAND







## **11 - Documents annexes**

- **Arrêté n°171635 du 2 octobre 2017**
- **Publications du 6 et 9 octobre 2017**
- **Courriers types adressés aux riverains**

DEPARTEMENT
Territoire de Belfort
CANTON
COMMUNE
Ville de Belfort

R É P U B L I Q U E F R A N C A I S E

Liberté - Égalité - Fraternité

N°

171635

**ARRÊTÉ DU MAIRE**

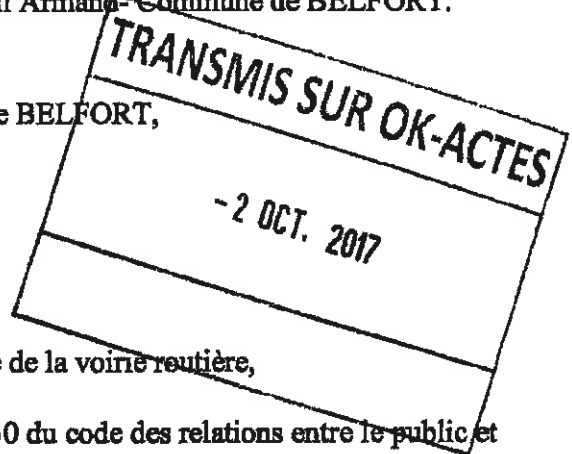
CW/JMH

Code matière : 2-2

**OBJET** : Enquête publique relative à la modification du plan d'alignement des rues Colbert, de l'Espérance, du général Foltz, de la Miotte et à l'abrogation du plan d'alignement des rues Duvernoy, de la Fraternité, Albert Thomas et du Vieil Armand - Commune de BELFORT.

Nous, Maire de la Ville de BELFORT,

V U



- Les articles L 141-3 et R 141-4 et suivants du code de la voirie routière,
- Les articles L 134-1, L 134-2 et R 134-3 à R 134-30 du code des relations entre le public et l'administration,
- Les articles L 318-3 et R 318-7 et suivants du code de l'urbanisme,
- Les pièces du dossier soumis à l'enquête,

**ARRETONS**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>**.- Il sera procédé à une enquête publique relative à la modification du plan d'alignement des rues Colbert, de l'Espérance, du général Foltz, de la Miotte et à l'abrogation du plan d'alignement des rues Duvernoy, de la Fraternité, Albert Thomas et du Vieil Armand pour une durée de 16 jours, du 30 octobre à 9h00 au 14 novembre 2017 inclus à 17h30.

**ARTICLE 2.-** M<sup>me</sup> Rolande PATOIS est désignée en qualité de commissaire-enquêteur.

**ARTICLE 3.-** Les pièces du projet, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire-Enquêteur, seront déposés à la Mairie de BELFORT – Direction de l'Urbanisme – pendant toute la durée de l'enquête soit 16 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture de la direction de l'Urbanisme (les lundis après-midi de 13h30 à 17h30, les mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 hors jours fériés), rue de l'Ancien théâtre.

DEPARTEMENT
Territoire de Belfort
CANTON
COMMUNE
Ville de Belfort

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

N°

Liberté – Égalité – Fraternité

171635

## ARRÊTÉ DU MAIRE

Le dossier pourra être également consulté sur le site internet <http://belfort-officiel.com/enquetespubliques>.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit :

- soit au siège de l'enquête : Mairie de Belfort – A l'attention de M<sup>me</sup> Rolande PATOIS, commissaire enquêteur - Direction de l'Urbanisme – Place d'Armes – 90 020 BELFORT CEDEX

- soit par voie électronique à l'attention du commissaire enquêteur -- à l'adresse suivante : [enquete-alignement5@mairie-belfort.fr](mailto:enquete-alignement5@mairie-belfort.fr)

Les éventuelles demandes d'informations pourront également être adressées à M. Le Maire - Direction de l'Urbanisme – Place d'Armes – 90 020 BELFORT CEDEX. De plus, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique à cette même adresse.

**ARTICLE 4.-** Le Commissaire-Enquêteur recevra le public en mairie – place d'Armes à Belfort :

- le lundi 30 octobre 2017, de 9h00 à 11h00,
- le samedi 4 novembre 2017, de 8h30 à 10h30,
- le mardi 14 novembre 2017, de 15h30 à 17h30.

**ARTICLE 5.-** A l'expiration du délai d'enquête prévu à l'article 1<sup>er</sup>, le registre sera clos et signé par le Commissaire-Enquêteur. Il examinera les observations consignées ou annexées au registre d'enquête et disposera d'un délai d'un mois à compter de la fin de l'enquête pour transmettre au Maire de BELFORT le dossier accompagné de son rapport dans lequel figureront ses conclusions motivées et avis.

**ARTICLE 6.-** Le rapport du Commissaire-Enquêteur sera tenu à la disposition du public à la Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture de la Direction de l'Urbanisme et sur le site internet de la commune pendant un an à compter de la fin de l'enquête.

**ARTICLE 7.-** Au vu de l'enquête prescrite, le Conseil Municipal devra statuer définitivement sur le projet présenté. Si, dans sa délibération, le Conseil Municipal était amené à passer outre les observations présentées et les conclusions de Monsieur le Commissaire-Enquêteur, sa décision devra être motivée.

**ARTICLE 8.-** Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié quinze jours au moins avant le début de celle-ci, dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département (Est Républicain et La Terre de chez Nous). Un exemplaire de ces journaux sera annexé au dossier soumis à l'enquête.

DEPARTEMENT
Territoire de Belfort
CANTON
COMMUNE
Ville de Belfort

R É P U B L I Q U E F R A N C A I S E

N°

Liberté - Égalité - Fraternité

171635

ARRÊTÉ DU MAIRE

Le présent arrêté fera l'objet d'un avertissement collectif donné par voie d'affichage aux lieux habituels et sur le site du projet quinze jours au moins avant la date d'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

Il sera justifié de l'accomplissement de cette formalité par un certificat du Maire qui sera versé au dossier.

**ARTICLE 9.-** Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Monsieur le Préfet du Département du Territoire de Belfort,
- Monsieur le commissaire enquêteur.

En Mairie, le -2 OCT. 2017

Pour le Maire  
L'adjoint délégué,




Jean-Marie HERZOG

TRANSMIS SUR OK-ACTES  
- 2 OCT. 2017

# Annuaire

**RUE DU BERGER**  
Société civile immobilière  
Au capital de 1 200 euros  
Siège social : 230, Rue de Belfort  
93000 BELFORT

### AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes:  
FORME : Société civile  
DÉNOMINATION : RUE DU BERGER  
SIÈGE SOCIAL : 230, Rue de Belfort - 93000 BELFORT  
OBJET : L'acquisition, l'administration, la construction et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, notamment d'un ensemble immobilier sis à Rue du Berger - 93000 BELFORT  
DURÉE : 99 ans  
CAPITAL : 1.000 euros (apport en numéraire)  
GERANCE : Monsieur Julien BLANCO demeurant 230, Rue de Belfort - 93000 BELFORT  
IMMATRICULATION : RCS de BELFORT.

Par acte SSP du 02/10/2017 il a été constituée une SCI dénommée : SCI 52 RUE FOLTZ  
Siège social : 10 rue du Berger 93000 BELFORT  
Capital : 1.000 €  
Objet : L'acquisition, la propriété et la gestion, la prise à bail, la location-vente, à titre civil, de tous biens mobiliers et immobiliers, plus notamment le bien situé au 62 rue du Général Galtz 93000 BELFORT, et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet social.  
Bérand M. VENDRELY Sébastien 10 Rue DU BERGER 93000 BELFORT  
Casuel des parts sociales : Toute modification des parts sociales sera dûment constatée par acte authentique ou sous seing privé. Elle n'est opposable à la société qu'autant qu'elle lui aura été signifiée par acte d'huissier de justice conformément aux dispositions de l'article 1670 du Code civil ou qu'elle aura été acceptée par elle dans un acte authentique.  
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BELFORT.

Aux termes d'un acte SSP en date du 29/09/2017 il a été constituée une société dénommée sociale COOK COSMETIQUES SAS au capital de 24 000 € de LA TUILERIE 10500 BAVILLIERS  
Forme : SASU Nom commercial : COOK COSMETIQUES Capital : 1000 Euros  
Objet social : Acquisition et Commercialisation d'articles cosmétiques naturels et/ou Bio selon divers thèmes et formules d'articles. Président Madame LAETITIA HENRY demeurant : 24 RUE DE LA TUILERIE 10500 BAVILLIERS du jour une durée indéterminée. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Belfort.

### Commune de BELFORT

### AVIS D'ÉPARGNE PUBLIQUE

**MODIFICATION DU PLAN D'ALIGNEMENT DES RUES COLBERT, DE L'ÉPARGNE, DU GÉNÉRAL FOLTZ ET DE LA MOTTE**  
**ABROGATION DU PLAN D'ALIGNEMENT DES RUES DUVERNOY, DE LA FRATERNITÉ, ALBERT THOMAS ET DU VIEIL ARMAND**

Monsieur le Maire de Belfort  
Par arrêté n° 171435 du 02/10/2017, a été décidé de soumettre à enquête publique du 30 octobre à 9 h au 14 novembre 2017 à 17 h 30, le projet de modification du plan d'alignement des rues Colbert, de l'Épargne, du général Foltz, de la Motte et d'abrogation du plan d'alignement des rues Duvernoy, de la Fraternité, Albert Thomas et du Vieil Armand.  
Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier, ainsi qu'un registre, seront déposés à la Mairie de Belfort - Direction de l'Urbanisme - pendant 16 jours consécutifs tous jours et heures habituelles d'ouverture de la Direction de l'Urbanisme (de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 sauf lundi matin, mercredi, samedi, dimanche et jours fériés) 4 rue de l'ancien théâtre. Le dossier pourra être également consulté, durant cette même période, sur internet à l'adresse suivante : <http://belfort-officiel.com/enquetespubliques>  
Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consulter directement ses observations sur le registre ou les adresser par écrit :  
- Soit au siège de l'enquête : Mairie de Belfort - À l'attention de Mme Rodolphe PRUD'Homme, Conseillère municipale - Direction de l'Urbanisme - Place d'Armes - 93000 Belfort Cedex.  
- Soit par voie électronique à l'attention du Commissaire Enquêteur - à l'adresse suivante : [enquetealignement@mairie-belfort.fr](mailto:enquetealignement@mairie-belfort.fr)  
La Commission Enquêteur recevra la public en mairie - place d'Armes à Belfort.  
- le lundi 30 octobre 2017, de 9 h à 11 h

le samedi 4 novembre 2017, de 9 h 30 à 10 h 30, et le vendredi 14 novembre 2017, de 15 h 30 à 17 h 30.  
De plus, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier à cette même adresse.

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé daté à BESANCON en date du 29 septembre 2017, il a été constituée une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :  
DÉNOMINATION : FP FORMCONSULTING  
SIÈGE SOCIAL : 50 AVENUE DE MONTTRAPON, BESANCON (25008)  
OBJET : La société a pour objet, en France comme à l'étranger :  
- La formation, la formation professionnelle et plus généralement l'accompagnement des adultes et toutes prestations accessoires liées ;  
- La conseil et prestations diverses auprès d'entreprises ou de particuliers ;  
- et plus généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus énuméré à tout autre objet afférent au commerce.  
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés. CAPITAL : 3 000 euros  
PRÉSIDENT : Monsieur FABRICE PURSON, demeurant 50 avenue de MONTTRAPON à BESANCON (Doubs), IMMATRICULATION Au registre du commerce et des sociétés de BESANCON (Doubs).  
Pour avis, le président.

### TARTINES SANDWICHES ET CIE

au capital de 10 000 €  
Siège social : 1 rue de la Casse du Puits 68500 BELLEFLEUR  
Rég. 495 283 RCS BESANCON

Un procès-verbal de l'assemblée générale du 2 octobre 2017, à résultats généraux :  
- La dénomination sociale a été modifiée par acte adopté à compter du 02/10/2017, celle suivante :  
En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié comme suit.  
Autres mentions : La dénomination de la société est : TARTINES SANDWICHES ET CIE  
Nouveauté mention : La dénomination de la société est SASU DISTRIBUTION  
Pour avis, le représentant légal.

### Etude de Maîtres Laurents BELLAUD-BERTHOUD et Benoît JORDON

Notaire associé à PONT DE BENOÎT  
Canton, secteur de BESANCON  
10 Rue du Miroir  
Suivant acte reçu par Me Benoît JORDON notaire associé à PONT DE BENOÎT (25101), le 29 septembre 2017, il a été constitué une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :  
Objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la prise en mise en valeur, l'aménagement, l'administration, la location de tous biens et droits immobiliers et de tous autres biens et droits immobiliers pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.  
Dénomination sociale : SCI DES JARDINS  
Siège social : VIEUX CHARMONT (25001), 1 rue de la Casse du Puits  
Il a été constituée pour une durée de 99 ans.  
Capital social : 100 € entièrement libéré.  
Les apports sont en numéraire.  
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.  
Co-Gérants : Mr Yves HOUBERDON et Madame Annie HOUBERDON, née FROISID demeurant tous deux à VIEUX-CHARMONT (25001) 2 Bis Rue des Liliés.  
La société sera immatriculée au RCS de BELFORT.  
Pour avis, le notaire.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/09/2017 à BELFORT il a été constituée une société dénommée sociale : SCI LA TILIERE 90  
Siège social : 10 bis rue de Latre de Tassigny, 90050 ESSERT  
Forme : Société Civile Immobilière  
Capital : 600 €  
Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement, la construction ou la démolition le cas échéant de tous immeubles et biens immobiliers qui seront apportés à la société et de tous autres biens et opérations quelconques se rattachant à ces activités.  
Bérand Monsieur Henri PIECKO, 10 bis rue de Latre de Tassigny, 90050 ESSERT  
Cofondateur : Monsieur Fabrice PIECKO, 10 rue principale, 67117 HIRTZHEIM  
Cessions de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé.  
Toute cession à un tiers de la société

est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale Extraordinaire. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Belfort.

### SCM POLE MEDICAL DE DOUBS

SCM civile de capitaux  
Au capital de 2.000 euros  
Siège social : 4 rue de Beauparc 25001 BESANCON

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à PONTARLIER le 4 octobre 2017, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Forme sociale : Société civile de capitaux  
Dénomination sociale : SCM POLE MEDICAL DE DOUBS  
Siège social : 4 rue de BESANCON 25001 BESANCON  
Objet social : faciliter les activités professionnelles de ses membres, sans pouvoir être-même exercer leur profession et tout en respectant leur indépendance morale et technique. Elle a notamment pour but de mettre à leur disposition les locaux, matériels et personnels nécessaires à l'exercice de leur profession et recherchant l'armélioration et la rationalisation de leurs équipements professionnels.  
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS  
Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.  
Gérance : Monsieur Guillaume FIELET demeurant à ARC SOUS COCON (25820) - 4 rue du Bauparc et Monsieur Mathieu VUILLEZ demeurant à PONTARLIER (25001) 6 rue Charles Dumoulin.  
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, agrément des tiers. Les parts de la Société sont librement cessibles aux autres cas.  
IMMATRICULATION de la Société au RCS de BESANCON.  
Le gérant.

### CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Sophie BUCHERON Notaire à BELFORT (93000) 1 Rue de Marfmont le 26 septembre 2017, enregistré au Pôl Régistré de la Direction de la Région de Belfort, le 26/09/2017 - Réf. 1919 0059, a été cédé par :  
La Société AU VIEUX FOURNIL, SARL au capital de 30.000 €, dont le siège est à VIEUX-CHARMONT (25001), 56 route de Belfort, identifiée au SIREN sous le n°481 337 988 et immatriculée au RCS de BELFORT  
A : La Société WIDMER, SARL au capital de 5.000 €, dont le siège est à VIEUX-CHARMONT (25001), 56 route de Belfort, identifiée au SIREN sous le n°431 271 600 et immatriculée au RCS de BELFORT  
Un fonds de commerce de SOULANERIE PATISSERIE VIENNOISERIE CONFISERIE TRAITERIE ET PLATS CUISINÉS A EXPORTER VENTE DE PAIN EN TOURNIERS exploités à VIEUX-CHARMONT(25001) 56 route de Belfort, connu sous le nom commercial « Au Vieux Fournil » pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de BELFORT, sous le n°481 337 988  
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu et en a la jouissance à compter du jour de la signature de l'acte.  
La cession est consentie et acceptée moyennant la prix principal hors taxes de CENT QUARANTE-CINQ MILLE CINQ CENTS EUROS (142.500 EUR), s'appliquant aux éléments incorporés

2889  
600 € au capital de 4 000 €  
Siège social : 14 rue Sophie Germain 68000 BESANCON (Doubs)  
Rég. 497 941 RCS BESANCON

L'assemblée générale extraordinaire du 27 août 2017 a décidé de transférer le siège social de 14 rue Sophie Germain (BESANCON), à 44 avenue Villard (BESANCON)  
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.  
Pour avis, le représentant légal.

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme MARLIN veuve JACQUIN MARIE-ANNE décédée le 12/01/2014 à LEVIER (25) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218003297/DS.

## Petites annonces

### DIVERS

011 - Particulier recherche Jeeps Willys à restaurer au pièces détachées  
Tél : 06 13 29 38 11

### CHIENS

25 - VDS chiots Baviers Bernois tricolores né le 3 août 2017 : 2 mâles et 4 femelles en lot n° sont 392 982 748 60 72. Tél. : 06 40 59 23 99

25 - A.V. chiots Border Collie croisé Baviers Bernois né le 4/09/2017, non Lou, 1 mâle et femelles, n° sont 413 674 956 880 19, disponibles début octobre, prêt à négocier. Tél. : 06 46 07 70 06

pour 100.000 EUR, et au matériel pour 600 EUR.  
Les opérations, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de Me Jean-Jacques AUBER, notaire à AUDIN-COURT (25), 30-32 Avenue Jean Jaures, où domicile a été élu à cet effet.  
Pour insertion, Me Sophie BUCHARD.

2888  
600 € au capital de 4 000 €  
Siège social : 14 rue Sophie Germain 68000 BESANCON (Doubs)  
Rég. 497 941 RCS BESANCON

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 19 juin 2017, les associés ont décidé de transférer l'établissement secondaire situé au 18 Bis Rue Denfert-Rochereau au 7 Boulevard Richelieu à compter de ce jour.  
Pour avis, le gérant.

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé daté à MONTBELLARD en date du 02 octobre 2017, il a été constituée une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination : HDL DINS JEAN-CYRIL  
Siège social : 7 rue Jean Guillin, MONTBELLARD (Doubs)  
Objet : Prise de participations, étude et conseil des investissements et de l'orientation stratégique de son groupe, prestations de services et services financiers.  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés  
Capital : 60 000 euros  
Gérance : Monsieur Florian SUNGAUER, demeurant 30 Grande Rue, MONTBELLARD (Doubs), IMMATRICULATION : au RCS de BELFORT.  
Pour avis, l'associé unique.

2889  
600 € au capital de 4 000 €  
Siège social : 14 rue Sophie Germain 68000 BESANCON (Doubs)  
Rég. 497 941 RCS BESANCON

Un procès-verbal de l'assemblée générale du 29 août 2017, il résulte que :  
- Monsieur Hervé PIZON, demeurant à DAMPIERRE (Lair) 10 rue de la Source, a été nommé président de la société en remplacement de Monsieur STEPHANE BONNITTE.  
- Il n'a pas été procédé à la nomination d'un nouveau directeur général.  
Dès lors, le greffe du tribunal de Commerce de BESANCON  
Pour avis, le représentant légal.

2889  
600 € au capital de 4 000 €  
Siège social : 14 rue Sophie Germain 68000 BESANCON (Doubs)  
Rég. 497 941 RCS BESANCON

L'assemblée générale extraordinaire du 27 août 2017 a décidé de transférer le siège social de 14 rue Sophie Germain (BESANCON), à 44 avenue Villard (BESANCON)  
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.  
Pour avis, le représentant légal.

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. JACQUES MICHEL décédé le 08/07/2011 à BESANCON (25) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218003297/DS.

Par décision du TGI de BESANCON en date du 25/07/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme FERRAT GENEVIEVE décédée le 19/05/2014 à BESANCON (25) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218003297/DS.

Par décision du TGI de BESANCON en date du 25/07/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme PELLATON veuve MOURBON ANDREE décédée le 12/12/2014 à MAMROUILLE (25). Réf. 0218003739/DS. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

Par décision du TGI de BESANCON en date du 25/07/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. WESSEND NICHEL décédé le 03/01/2017 à PIREY (25). Réf. 0218003737/DS. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

Par décision du TGI de BESANCON en date du 16/09/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme CHARBONNIERE TAHIR SOUHLIA décédée le 29/11/2013 à BESANCON (25). Réf. 0218003739/DS. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

Par décision du TGI de BESANCON en date du 25/07/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme COURBET épouse TRELJ JEANINE décédée le 25/09/2014 à ANAÏNE AVENAY (25). Réf. 0218003739/DS. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. MEUNIER FRANCOIS décédé le 06/04/2013 à LE BELLEU (25) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218007014/DS.

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme CARRE épouse JACQUES SUZANNE décédée le 31/06/2011 à BESANCON (25) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218004667/DS.

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme GUYOT veuve MOYSE CAMILLE décédée le 04/03/2009 à GOMIX LES USIERS (25) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218004774/DS.

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme MARLIN veuve JACQUIN MARIE-ANNE décédée le 12/01/2014 à LEVIER (25) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218003297/DS.

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme CHOUFFOT CHRISTIANE décédée le 07/04/2014 à BESANCON (25) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218003270/DS.

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. SARRAZIN OLIVIER décédé le 20/06/2013 à MONTBELLARD (25) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218003734/DS.

Par décision du TGI de BESANCON en date du 16/09/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. SCHRIMANN SYLVIA décédée le 02/09/2016 à BESANCON (25) par 0218003739/DS. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

Par décision du TGI de BESANCON en date du 15/07/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. ROUPLY Bertrand décédé le 11/04/2017, Trévassins (90). Réf. 0218003739/DS. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

Par décision du TGI de BESANCON en date du 17/11/2015 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. SUREZ JACQUES décédé le 25/01/2017 à PONTARLIER (25). Réf. 0218007077/DS. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

Par décision du TGI de BESANCON en date du 25/07/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. THOMANN ROGER décédé le 05/10/2010 à MONTBELLARD (25). Réf. 02180021874/DS. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

Par décision du TGI de BESANCON en date du 25/07/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. ARSNET JEAN-PAUL décédé le 06/04/2017 à BESANCON (25). Réf. 02180021874/DS. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

Par décision du TGI de BESANCON en date du 23/07/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. PETIT MICHEL, décédé le 27/01/2013 à BESANCON (25). Réf. 0218002074/DS. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

### EMPLOIS

25 - Cherche maître d'apprentissage 2<sup>ème</sup> année Bac Pro Agro-aquaculture, préférence Céréal. Tél. : 06 87 19 79 66

25 - Exploitation polyculture (élevage lait viande recherche salarié CDD à mois voire CDI. Tél. : 06 82 73 89 85

### RENCONTRE

25 - Jeune Homme 44 ans cherche Jeune Femme de 35 à 50 ans pour vie à deux. Enfants acceptés, aime la campagne, les animaux. Ecrire sur Journal L'Information Agricole du Rhône - 10 av des Hauts d'Or - 69890 La Tour de Salvagny. Réf : 291

### EMPLOIS

25 - Vds 2 femelles Montagne des Pyrénées Patou, portée à chiot, née 03/04, non LDE, mère 25026998224444, Siren 31161964. Tél. : 06 85 82 64 26

25 - JH 18 ans milieu agricole cherche maître de stage pour Bac Pro agro-aquaculture, expérience en exploitation céréalière Tél. : 03 81 43 43 95

25 - Coop. de Belfort cherche maître. Trouvage ayant permis poids lourd, poste à pourvoir de suite. Contacter le président. Tél. 06 84 64 78 83

25 - Bact. personne 2 f/sem. ferme Catinère à capot canton Salins, arrières, moitié, autonome. Tél. : 06 21 45 15 02

Contact : tél. 03 83 59 03 32 mail: [lorisgalea@estrepubliain.fr](mailto:lorisgalea@estrepubliain.fr)

**SERVICE URBANISME**

Ann. légales

Commune de Belfort

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Modification du plan d'alignement des rues Colbert de l'Espérance, Général-Foitz et de la Mitois

Abrogation du plan d'alignement des rues Duvernoy de la Fraternité, Albert-Thomas et du Vieil-Armand

M le Maire de Belfort, par arrêté n° 171635 du 2 octobre 2017, a décidé de soumettre à enquête publique, du 30 octobre 18 h au 14 novembre 2017 à 17 h 30, le projet de modification du plan d'alignement des rues Colbert, de l'Espérance, Général-Foitz, de la Mitois et d'abrogation du plan d'alignement des rues Duvernoy, de la Fraternité, Albert-Thomas et du Vieil-Armand.

Pendant toute la durée de l'enquête, les plans de dossier, ainsi qu'un registre, seront déposés à la mairie de Belfort, Direction de l'urbanisme, pendant 16 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie de Belfort (de 9 h à 12 h et de 15 h 30 à 17 h 30 sauf lundi matin, mercredi, samedi, dimanche et jours fériés), 4, rue de l'ancien-Théâtre.

Le dossier pourra être également consulté, durant cette même période, sur Internet à l'adresse suivante : <http://belfort-officiel.com/inqu岸epublique>.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consulter éventuellement ses observations sur le registre en les adressant par écrit : soit au siège de l'urbanisme de Belfort, à l'attention de M<sup>me</sup> Rolande PATOIS, commissaire enquêteur, Direction de l'urbanisme, place d'Armes, 90020 Belfort cedex ; soit par voie électronique à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse suivante : [compte-alignement@belfort.fr](mailto:compte-alignement@belfort.fr).

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie, place d'Armes à Belfort :

- le lundi 30 octobre 2017, de 9 h à 11 h
- le samedi 4 novembre 2017, de 9 h à 10 h 30
- le samedi 11 novembre 2017, de 15 h 30 à 17 h 30

De plus, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier à cette même adresse.

Publicité légale

**TRIBUNAL DE COMMERCE DE BELFORT**

Jugements rendus à l'audience du 3 octobre 2017

Ordonnance de redressement judiciaire de KUBI RAY 780 68 - RCS Belfort 804 661 238 - Travaux de rénovation générale, 1, rue du 21-Novembre, 90400 Darjouxin - Date de cessation des paiements : 15 octobre 2016.

CHARLES Philippe - RM 329 659 907, 13, rue de Bourgogne, 90170 Montfort - Date de cessation des paiements : 21 juillet 2016 ;

- CONRAD (GARE) - RCS Belfort 797 465 822 - Bureaux activités, 2, place du Minner, 90200 Giromagny - Date de cessation des paiements : 1<sup>er</sup> janvier 2017 ;

- MIL & FERMETURES (GARE) - RCS Belfort 601 737 073 - Travaux de menuiserie bois et PVC, 12, rue Principale, 90150 Vaudrémont - Date de cessation des paiements : 13 novembre 2016 ;

- FERMETURES MARIE (GARE) - RCS Belfort 332 794 366 - Commerce de gros de bois et de matériaux de construction, 6, rue de l'Éclair, 90540 Chârennon - Date de cessation des paiements : 3 avril 2016 ;

- TIME TP (GARE) - RCS Belfort 801 767 930 - Travaux de maçonnerie générale, 1, rue du 21-Novembre, 90400 Darjouxin - Date de cessation des paiements : 13 avril 2016 ;

- CARCASSE (GARE) - RCS Belfort 817 769 967 - Commerce de voitures et de véhicules, 1, rue du Bois-de-Thalles, 90160 Vallesort - Date de cessation des paiements : 13 juillet 2016 ;

Mandataires judiciaires : M<sup>me</sup> Flavien MARCHAL, Espace Ventes, boulevard Ribollon, 90000 Belfort ;

Les créances sont à déclarer, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com>.

Commissaire de liquidation judiciaire de LEFONDRE (GARE) - RCS Belfort 538 644 164 - Travaux de peinture et vitrerie, rue de Schwegenstein, 90200 Giromagny - Date de cessation des paiements : 26 septembre 2017 ;

Liquidateur : M<sup>me</sup> Flavien MARCHAL, Espace Ventes, boulevard Ribollon, 90000 Belfort ;

Les créances sont à déclarer, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com>.

**TRIBUNAL DE COMMERCE DE BELFORT**

Jugements rendus à l'audience du 3 octobre 2017

Closure pour insuffisance d'actif de BAREL CHELEC - RCS Belfort 832 195 833 - Travaux d'installation électrique dans tout locaux, 2, chemin de la Corrière, 90140 Troisdorvalles ;

- PATRICKS BERNARD (GARE) - RCS Belfort 308 412 628 - Restauration, 40, avenue Jean-Jarba, 90000 Belfort ;

- IBER L'ÉLANE, Style - RCS Belfort 431 992 811 - Restauration traditionnelle, 43, Grande Rue, 90200 Giromagny ;

- YNAVAUX PUBLICS DULICH (GARE) - RCS Belfort 750 242 654 - Travaux de terrassement courants, 9 bis, avenue Wilson, 90000 Belfort ;

- LES CARS MACHERRIL - Transport Tourisme Et Végéta, 25470 Trévillan ;

Closure pour extinction du passif de MULLER Jean-François - RCS Belfort 348 696 690 - Hôtels et hébergement similaires, 4, boulevard de Belfort, 90100 Delle ;

LES  
services aux entreprises créées

**ANNONCES LÉGALES ET OFFICIELLES**

Les journaux « L'Est Républicain et Vosges Matin » sont officiellement habilités à publier les annonces légales et judiciaires pour les départements de Meurthe-et-Moselle, des Vosges, de Meuse, du Doubs, de Haute-Saône et du Territoire de Belfort.

Selon l'arrêté du 22 décembre 2016 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, sur la base de la ligne de référence définie en millimètres à l'article 2, le prix du millimètre est 1.814 HT pour l'année 2017.

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE**

Nom et adresse officielle de l'organisme acheteur : commune d'Essert, place de la Mairie, 90850 Essert. Correspondant : M le Maire

Type de procédure : procédure adaptée

Objet de marché : souscription des contrats d'assurances pour la commune d'Essert.

Caractéristiques principales : réalisation continue de prestations homogènes sur une durée maximale de 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Des variantes seront-elles prises en compte : non.

Présentation des lots :

- lot 1 : assurance des dommages aux biens et des risques externes Classification CPV objet principal : 65015000-5
- lot 2 : assurance des responsabilités et des risques internes Classification CPV objet principal : 65015000-4
- lot 3 : assurance des véhicules et des risques divers Classification CPV objet principal : 65014110-0
- lot 4 : assurance de la protection fonctionnelle des agents et des élus Classification CPV objet principal : 65015000-5

Conditions relatives au marché : forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques structurés du marché en application l'article 45 du décret n° 2016-360 du 23 mars 2016 et au vu des conditions spécifiques relatives au marché d'assurance, les opérateurs économiques groupés devront, au stade de l'attribution, adopter la forme juridique d'un groupement coordonné avec rendez-vous.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : justifications à fournir par le soumissionnaire sur ses qualités et capacités financières dans le règlement de consultation.

Sélection : tous les candidats ayant satisfait aux exigences réglementaires (articles 48 à 54 du décret n° 2016-360 du 23 mars 2016) et possédant les capacités professionnelles, techniques et financières jugées suffisantes. Dans l'éventualité d'une égalité, chaque candidat devra présenter ses justifications.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères financiers ci-dessous avec leur pondération : - 55 % valeur technique ; - 45 % prix.

Date limite de réception des offres : 30 octobre 2017 à 12 h

Délais minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres

Adresse où elles doivent être transmises : commune d'Essert, place de la Mairie, 90850 Essert.

Le dossier de consultation des entreprises est intégralement et gratuitement téléchargeable sur le site Internet : [site.de.la.Mairie.de.Belfort](http://site.de.la.Mairie.de.Belfort) - [www.mairie-essert-belfort.fr](http://www.mairie-essert-belfort.fr)

Renseignements complémentaires : pour tout renseignement d'ordre administratif et/ou technique et adresse impasse de la mairie les documents peuvent être obtenus : commune d'Essert, place de la Mairie, 90850 Essert, tél. 03 84 21 33 20, fax : 03 84 21 34 66, [dgs-mairie@essert.fr](mailto:dgs-mairie@essert.fr), Séverine BERNET

Procédure de recours : instance chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Besançon, 30, rue Charles-Nodding, 25000 Besançon, tél. 03 81 82 80 00

Date d'envoi du présent avis : 3 octobre 2017.

**RÉGIE DES TRANSFORMÉS DU TERRITOIRE DE BELFORT**  
M Yvanick KERNER - Directeur  
Espace des Trois-Rivières, 90400 Darjouxin, tél. 03.84.59.66.66

**AVIS D'APPEL À CANDIDATURE**

Référence acheteur : 17FB-0014-F

L'avis implique un marché public

Objet : prestations de services d'assurances faits de santé et prévoyance, à destination des salariés de la régie.

Procédure : procédure négociée avec appel à la concurrence préalable.

- Lot n° 1 : assurance faits de santé
- Lot n° 2 : assurance prévoyance non cadre
- Lot n° 3 : assurance prévoyance cadre
- Lot n° 4 : assurance prévoyance invalidité à la conduite

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères financiers dans le cadre des charges (réglement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Recueil des candidatures : 18 octobre 2017 à 12 h au plus tard.

Envoi à la publication le : 2 octobre 2017

Forme retournée cet avis intégral, poser des questions à l'acheteur, déposer un pl, aller sur <http://www.rtb.f>

**Derniers ouvrages de notre collection**

ou prix de **7€90** (au lieu de 9€90)

Commandez en ligne sur [www.estrepubliain.fr](http://www.estrepubliain.fr) ou [www.vosgesmatin.fr](http://www.vosgesmatin.fr) Onglet boutique

**REC : ENGAGEMENT**  
Je joins mon règlement d'un montant de \_\_\_\_\_ € par  
Chèque bancaire à l'ordre de L'EST RÉPUBLICAIN  
Réglement par carte bancaire sur votre boutique en ligne  
**MES COORDONNÉES**

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_  
Date de naissance : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
E-mail : \_\_\_\_\_

à retourner accompagné de votre règlement ou  
**L'EST RÉPUBLICAIN - LA BOUTIQUE**  
Boulevard de la République  
54100 FERRASCOEUR CEDEX

Numéro(s) d'ouvrage(s)	31	32	33	34
Nombre d'exemplaires	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Nombre total d'exemplaires : \_\_\_\_\_ x 7,90 €  
Prix de port en sus par ouvrage : \_\_\_\_\_ x 2,00 €  
TOTAL de ma commande : \_\_\_\_\_ €

50435

54262005

54262040



**Direction de l'Urbanisme**  
**R.A.R. N° «N du RAR»**

«PROPRIETAIRE»  
«COMPLEMENT\_ADRESSE»  
«ADRESSE»  
«CODE\_POSTAL»

**Belfort**  
**référence**  
**affaire suivie par**  
**téléphone**  
**courriel**

Le 11 octobre 2017  
CW/129/2017 - AN  
Christelle WACHENHEIM  
03 84 54 24 73  
[cwachenheim@mairie-belfort.fr](mailto:cwachenheim@mairie-belfort.fr)

**Objet**

**Révision des alignements.**

«CIVILITE»,

D'après les renseignements obtenus auprès du centre des Impôts Fonciers de Belfort, vous êtes propriétaire d'un bien concerné par le plan d'alignement xxxxxx à BELFORT.

Aussi, je vous informe que la Commune de Belfort a décidé de réviser son plan général d'alignement.

Par conséquent, une enquête publique sera ouverte du 30 octobre 2017 au 14 novembre 2017, dans les conditions résumées dans l'avis d'enquête publique joint.

Pendant toute la durée de celle-ci, vous pourrez consulter le dossier d'enquête

- soit à de la direction de l'Urbanisme, aux jours et heures habituels d'ouverture (les lundis après-midi de 13h30 à 17h30, les mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 hors jours fériés), rue de l'Ancien théâtre,
- soit sur le site internet à l'adresse : <http://belfort-officiel.com/enquetespubliques>.

Vous pourrez également, pendant cette même période, consigner par écrit vos éventuelles observations :

- soit sur le registre d'enquête
- soit par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Belfort – A l'attention du commissaire enquêteur - Direction de l'Urbanisme – Place d'Armes – 90020 BELFORT CEDEX
- soit par voie électronique à l'attention du commissaire enquêteur – à l'adresse suivante : [enquete-alignement5@mairie-belfort.fr](mailto:enquete-alignement5@mairie-belfort.fr)

Madame Wachenheim (Direction de l'Urbanisme) se tient à votre disposition à l'annexe de la mairie, rue de l'Ancien Théâtre ou au 03 84 54 24 73 pour tout renseignement complémentaire.

Restant à votre disposition, veuillez agréer, «CIVILITE», l'expression de mes salutations distinguées.

**Jean-Marie HERZOG**  
**Adjoint au Maire**

**PJ : Avis d'enquête publique.**



Commune de BELFORT

---

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

---

MODIFICATION DU PLAN D'ALIGNEMENT DES RUES COLBERT,  
DE L'ESPERANCE, DU GENERAL FOLTZ ET DE LA MIOTTE  
ABROGATION DU PLAN D'ALIGNEMENT DES RUES DUVERNOY,  
DE LA FRATERNITE, ALBERT THOMAS ET DU VIEIL ARMAND

Monsieur le Maire de Belfort,

Par arrêté n° 171635 du 02/10/2017, a décidé de soumettre à enquête publique, **du 30 octobre à 9h00 au 14 novembre 2017 à 17h30**, le projet de modification du plan d'alignement des rues Colbert, de l'Espérance, du général Foltz, de la Miotte et d'abrogation du plan d'alignement des rues Duvernoy, de la Fraternité, Albert Thomas et du Vieil Armand.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier, ainsi qu'un registre, seront déposés à la Mairie de BELFORT – Direction de l'Urbanisme – pendant 16 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la Direction de l'Urbanisme (de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 sauf lundi matin, mercredi, samedi, dimanche et jours fériés) 4 rue de l'Ancien théâtre. Le dossier pourra être également consulté, durant cette même période, sur internet à l'adresse suivante :

**<http://belfort-officiel.com/enquetespubliques>**.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre ou les adresser par écrit:

- Soit au siège de l'enquête : Mairie de Belfort - A l'attention de M<sup>me</sup> Rolande PATOIS, Commissaire Enquêteur – Direction de l'Urbanisme - Place d'Armes - 90020 Belfort Cedex,
- Soit par voie électronique à l'attention du Commissaire Enquêteur – à l'adresse suivante : [enquete-alignement5@mairie-belfort.fr](mailto:enquete-alignement5@mairie-belfort.fr)

Le Commissaire Enquêteur recevra le public en mairie – place d'Armes à Belfort

- le lundi 30 octobre 2017, de 9h00 à 11h00,
- le samedi 4 novembre 2017, de 8h30 à 10h30,
- le mardi 14 novembre 2017, de 15h30 à 17h30.

De plus, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier à cette même adresse.

---

République Française

Commune de BELFORT (90000)

## **ENQUETE PUBLIQUE**

**Modification des plans d'alignement des rues Colbert, de l'Espérance et de l'avenue de la Miotte**

**Abrogation du plan d'alignement des rues Foltz, Duvernoy, de la Fraternité, Albert Thomas et du Vieil Armand**

Consultation publique du 30 Octobre au 14 Novembre 2017



Modification des plans d'alignement des rues Colbert, de l'Espérance et de l'avenue de la Miotte

Abrogation du plan d'alignement des rues général Foltz, Duvernoy, de la Fraternité, Albert Thomas et du Vieil Armand

## SOMMAIRE

1 <sup>ère</sup> PARTIE – RAPPORT DU COMMISSAIRE-ENQUETEUR .....	4
1. PREAMBULE .....	4
1.1. L'enquête publique .....	4
1.2. Le cadre juridique de l'enquête publique.....	4
2. OBJET DE L'ENQUETE PUBLIQUE .....	7
2.1. Présentation générale .....	7
2.2. La modification du plan d'alignement des rues Colbert, Espérance et Miotte.....	7
2.2.1. La rue Colbert.....	7
2.2.2 La rue de l'Espérance.....	8
2.2.3 L'avenue de la Miotte.....	9
2.3. L'abrogation des plans d'alignement des rues du Général Foltz, Duvernoy, de la Fraternité, Albert Thomas et du Vieil Armand.....	10
2.3.1. La rue du Général Foltz.....	10
2.3.2. La rue Duvernoy.....	11
2.3.3. La rue de la Fraternité.....	11
2.3.4. La rue Albert Thomas.....	12
2.3.5 La rue du Vieil Armand.....	12
3. COMPOSITION DU DOSSIER D'ENQUETE .....	12
3.1. Les Pièces administratives .....	12
3.2. La notice explicative .....	13
3.3. Les plans .....	13
3.4. Les pièces relatives à la publicité .....	13
3.5. Le registre .....	13
4. DEROULEMENT DE L'ENQUETE PUBLIQUE .....	14
4.1. Désignation du commissaire-enquêteur .....	14

Modification des plans d'alignement des rues Colbert, de l'Espérance et de l'avenue de la Miotte

4.2. Modalités de l'enquête publique .....	14
4.2.1. Contact avec la municipalité .....	14
4.2.2. Arrêté du maire .....	14
4.2.3. Dates et durée de l'enquête publique .....	15
4.2.4. Réception du public par le commissaire-enquêteur .....	15
4.2.5. Visite des lieux .....	16
4.3. Mesures de publicité. ....	16
4.3.1. Annonces légales .....	16
4.3.2. Affichage réglementaire .....	16
4.3.3. Autres moyens d'information du public .....	16
4.3.4. Réunion publique .....	17
4.4. Formalités de clôture.....	17
4.5. Synthèse partielle .....	17
5. LES OBSERVATIONS .....	18
5.1. Observations orales .....	18
5.2. Observations recueillies sur les registres.....	18
2ème PARTIE – CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE-ENQUETEUR .....	26
6.1. Rappels sur l'objet et le déroulement de l'enquête publique .....	26
6.2. Synthèse de l'avis global du public .....	26
6.3. Conclusions motivées et avis du commissaire enquêteur .....	27

## 1. PREAMBULE

Le présent rapport retrace le travail du commissaire enquêteur chargé de procéder à l'enquête publique relative au projet :

- de modification des plans d'alignement des rues Colbert, de l'Espérance et de l'avenue de la Miotte
- d'abrogation des plans d'alignement des rues Général Foltz, Duvernoy, de la Fraternité, Albert Thomas et du Vieil Armand.

### 1.1. L'enquête publique

Il existe deux types d'enquête, celles relevant du code de l'expropriation (d'une durée de 15 jours minimum) et celles relevant du code de l'environnement (d'une durée de 30 jours minimum).

Dirigée par un commissaire enquêteur, l'enquête publique a pour objet d'assurer l'information et la participation du public, de recueillir ses appréciations, suggestions ou contre-propositions et de garantir la prise en compte des intérêts des tiers. Elle permet également de déterminer si le projet est d'intérêt ou d'utilité publique.

### 1.2. Le cadre juridique de l'enquête publique

La présente enquête relève des dispositions des articles L 112-1 et suivants, L 141-3 et R 141-4 et suivants du code de la voirie routière.

*Article L112-1 du code de la voirie routière :*

*L'alignement est la détermination par l'autorité administrative de la limite du domaine public routier au droit des propriétés riveraines. Il est fixé soit par un plan d'alignement, soit par un alignement individuel.*

*Le plan d'alignement, auquel est joint un plan parcellaire, détermine, après enquête publique ouverte par l'autorité exécutive de la collectivité territoriale ou de l'établissement public de coopération intercommunale, propriétaire de la voie, et organisée conformément aux dispositions du code des relations entre le public et l'administration, la limite entre voie publique et propriétés riveraines.*

*L'alignement individuel est délivré au propriétaire conformément au plan d'alignement s'il en existe un. En l'absence d'un tel plan, il constate la limite de la voie publique au droit de la propriété riveraine.*

Modification des plans d'alignement des rues Colbert, de l'Espérance et de l'avenue de la Miotte

*Article L 112-2 du code de la voirie routière :*

*La publication d'un plan d'alignement attribue de plein droit à la collectivité propriétaire de la voie publique le sol des propriétés non bâties dans les limites qu'il détermine.*

*Le sol des propriétés bâties à la date de publication du plan d'alignement est attribué à la collectivité propriétaire de la voie dès la destruction du bâtiment.*

*Lors du transfert de propriété, l'indemnité est, à défaut d'accord amiable, fixée et payée comme en matière d'expropriation.*

*Article L.141-3 du code de la voirie routière :*

*Le classement et le déclassement des voies communales sont prononcés par le conseil municipal. Ce dernier est également compétent pour l'établissement des plans d'alignement et de nivellement, l'ouverture, le redressement et l'élargissement des voies.*

*Les délibérations concernant le classement ou le déclassement sont dispensées d'enquête publique préalable sauf lorsque l'opération envisagée a pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie.*

*A défaut d'enquête relevant d'une autre réglementation et ayant porté sur ce classement ou déclassement, l'enquête rendue nécessaire en vertu du deuxième alinéa est ouverte par l'autorité exécutive de la collectivité territoriale ou de l'établissement public de coopération intercommunale, propriétaire de la voie, et organisée conformément aux dispositions du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.*

*L'enquête prévue à l'article L. 318-3 du code de l'urbanisme tient lieu de l'enquête prévue à l'alinéa précédent. Il en va de même de l'enquête d'utilité publique lorsque l'opération comporte une expropriation.*

*Article R 141-4 du code de la voirie routière :*

*L'enquête publique prévue au deuxième alinéa de l'article L. 141-3 s'effectue dans les conditions fixées par la présente sous-section.*

*Un arrêté du maire désigne un commissaire enquêteur et précise l'objet de l'enquête, la date à laquelle celle-ci sera ouverte et les heures et le lieu où le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations. La durée de l'enquête est fixée à quinze jours.*

Modification des plans d'alignement des rues Colbert, de l'Espérance et de l'avenue de la Miotte

*Article R141-5 du code de la voirie routière :*

*Quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et durant toute la durée de celle-ci, l'arrêté du maire est publié par voie d'affiche et éventuellement par tout autre procédé.*

*Article R141-6 du code de la voirie routière :*

*Le dossier d'enquête comprend :*

- a) Une notice explicative ;*
- b) Un plan de situation ;*
- c) S'il y a lieu, une appréciation sommaire par nature de dépense à effectuer*
- d) L'étude d'impact, lorsqu'elle est prévue par la réglementation en vigueur.*

*Lorsque le projet mis à l'enquête est relatif à la délimitation ou à l'alignement des voies communales, il comprend en outre :*

- a) Un plan parcellaire comportant l'indication d'une part des limites existantes de la voie communale, des parcelles riveraines et des bâtiments existants, d'autre part des limites projetées de la voie communale ;*
- b) La liste des propriétaires des parcelles comprises, en tout ou partie, dans l'emprise du projet ;*
- c) Eventuellement, un projet de plan de nivellement.*

*Article R141-7 du code de la voirie routière :*

*Une notification individuelle du dépôt du dossier à la mairie est faite aux propriétaires des parcelles comprises en tout ou partie dans l'emprise du projet, sous pli recommandé, avec demande d'avis de réception lorsque leur domicile est connu ou à leurs mandataires, gérants administrateurs ou syndics.*

*Lorsque leur domicile est inconnu la notification est faite, le cas échéant, aux locataires et preneurs à bail rural.*

Modification des plans d'alignement des rues Colbert, de l'Espérance et de l'avenue de la Miotte

## **2. OBJET DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE**

### **2.1. Présentation générale**

Afin de déterminer la limite entre le domaine public et les propriétés riveraines la commune de Belfort a instauré des plans d'alignement destinés à préserver les possibilités d'évolution de la voirie (élargissement ou rétrécissement) et à la protéger de tout empiétement par les riverains.

Ces plans, qui ont une portée juridique importante, doivent être en cohérence avec les opérations d'aménagement envisagées. Or, certains peuvent aujourd'hui s'avérer obsolètes ou ne répondant plus aux besoins actuels.

Ce sont ces raisons qui ont conduit la ville de Belfort à engager une procédure en vue de la modification des plans d'alignement des rues Colbert, de l'Espérance et de l'avenue de la Miotte et de l'abrogation des plans d'alignement des rues Général Foltz, Duvernoy, de la Fraternité, Albert Thomas et du Vieil Armand.

### **2.2. La modification des plans d'alignement des rues Colbert, de l'Espérance et de l'avenue de la Miotte**

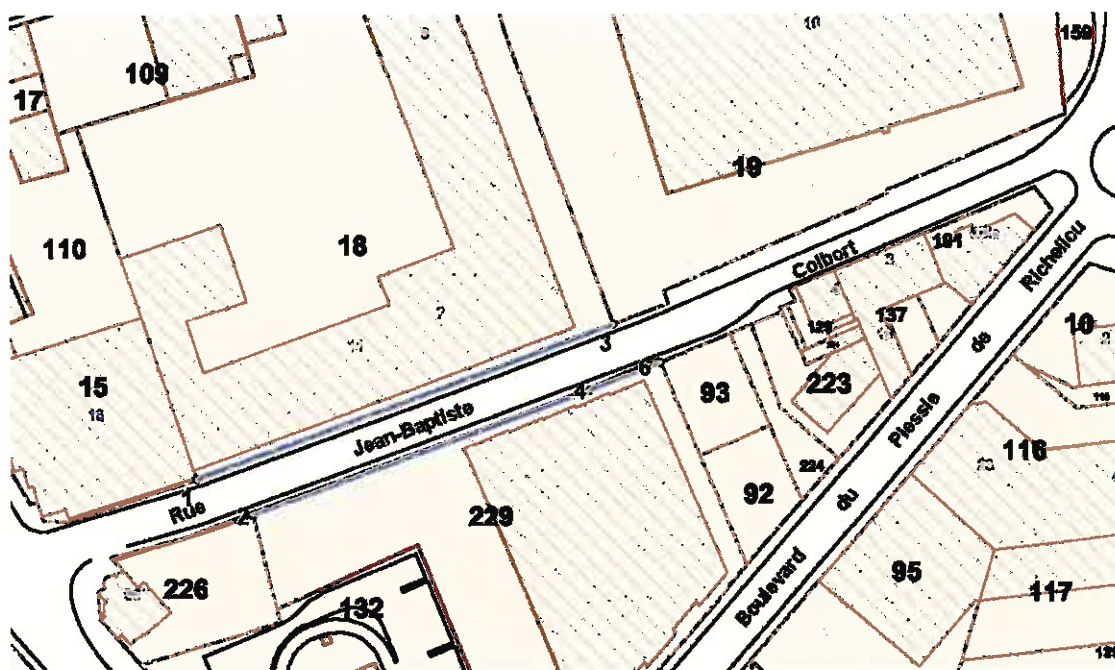
#### **2.2.1 Rue Colbert**

L'alignement de la rue Colbert a été instauré par délibération du conseil municipal du 8 Juin 1959. Il prévoyait de porter à 10 mètres la largeur de la voirie. A ce jour, l'alignement a été partiellement réalisé ou est devenu obsolète. Côté ouest, seule la parcelle BM 229 doit encore faire l'objet d'une régularisation foncière. Côté est, les emprises nécessaires à la construction du rond-point du boulevard Richelieu ont été acquises.

Considérant que la circulation dans cette rue à sens unique s'effectue sans problème, la municipalité propose de supprimer l'alignement sur la totalité de la voirie à l'exception du tronçon sis au droit de la parcelle BM 229, dans l'attente de la régularisation de l'acte authentique.

Modification des plans d'alignement des rues Colbert, de l'Espérance et de l'avenue de la Miotte





*Alignement projeté rue Colbert*

L'estimation sommaire des dépenses liées à la mise en œuvre du plan d'alignement s'élève à 1 500 €. Elle intègre les frais de notaire et d'enregistrement de l'acte notarié, les travaux étant réalisés et la cession de terrain s'effectuant à titre gratuit.

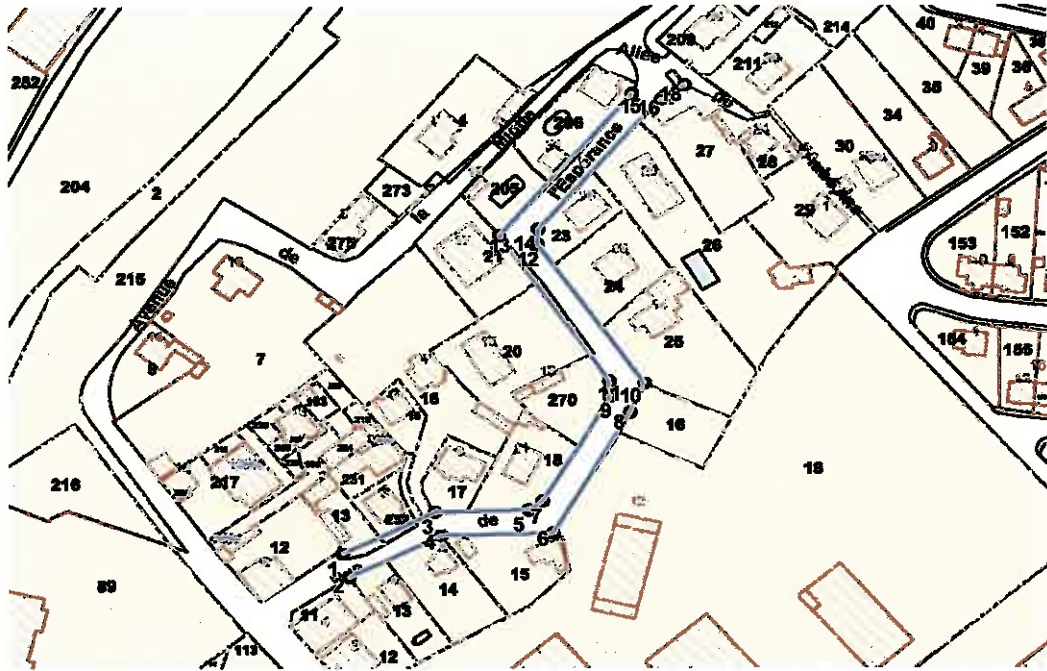
### 2.2.2 Rue de l'Espérance

Approuvé le 15 Mai 1936, le plan d'alignement de la rue de l'Espérance prévoyait la réalisation d'une voirie de 8 mètres minimum. L'alignement a été partiellement réalisé. Néanmoins, la municipalité souhaite maintenir l'alignement sur certains tronçons. C'est le cas entre le 1 et le 22 de la rue, secteur où la Municipalité propose de maintenir l'alignement, aux motifs que la chaussée est par endroits rétrécie ou qu'elle fait l'objet d'empiètements.

La dépense prévisionnelle pour la mise en œuvre du plan d'alignement est estimée à 365 000 €. Elle englobe :

- l'acquisition du foncier nécessaire, à prendre sur les parcelles cadastrées AT 13, 232, 17, 20, 21, 205, 206 et 27 sises 1, 3, 9, 15, 17, 21 et 22 rue de l'Espérance ainsi que les frais de géomètre, pour un montant de 25 000 .€
- la démolition des clôtures existantes et leur reconstruction en limite d'alignement pour un montant de 340 000 €.

Modification des plans d'alignement des rues Colbert, de l'Espérance et de l'avenue de la Miotte



*Alignement projeté rue de l'Espérance*

### 2.2.3 Avenue de la Miotte

Le plan d'alignement de l'avenue de la Miotte a été approuvé par le conseil municipal le 4 Juin 1975. Il prévoyait une largeur de voirie de 8 mètres. Le 12 Septembre 1977, cette largeur a été portée à 11 mètres pour la section centrale de l'avenue. A ce jour, l'alignement a été réalisé sur la partie basse de celle-ci, jusqu'à la clinique de la Miotte. Il demeure à réaliser dans le reste de la rue, notamment dans deux secteurs.

La Municipalité propose de conserver un alignement de 8 mètres de largeur minimum entre les numéros 14 et le 22 de l'avenue de la Miotte afin de faciliter la circulation.

La dépense prévisionnelle est estimée à 900 000 €. Elle englobe :

- l'acquisition du foncier à prendre sur les parcelles cadastrées AT 7 et 4 sises 16 et 7 avenue de la Miotte ainsi que les frais de géomètre et d'enregistrement pour un montant de 50 000 € environ,
- la démolition des clôtures existantes et leur conservation en limite d'alignement, la démolition des bâtiments concernés et les travaux de voirie et d'accotements pour environ 850 000 €.

La parcelle AT 215 appartenant à la ville, l'acquisition du foncier n'a pas été intégrée à l'estimation sommaire des dépenses.

Modification des plans d'alignement des rues Colbert, de l'Espérance et de l'avenue de la Miotte



Considérant que la rue du général Foltz est en sens unique et que la circulation y est fluide, la Municipalité propose d'abroger l'alignement sur ce tronçon.

En conséquence, il est proposé d'abroger totalement le plan d'alignement de la rue du général Foltz

La Municipalité propose également d'abroger l'alignement à réaliser devant l'immeuble sis 14-16 rue Roosevelt, qui ne se justifie plus compte tenu de la largeur du trottoir existant.

### 2.3.2 Rue Duvernoy

Le plan d'alignement de la rue Duvernoy a été modifié par délibération du conseil municipal le 7 Juin 71. Il visait à permettre la construction d'un important programme immobilier tout en préservant la liaison entre la rue Bussière et l'avenue Jean Moulin.

Considérant que le tracé actuel de la rue Duvernoy au niveau du programme immobilier ne coïncide pas avec le plan d'alignement, que la largeur de la voirie a toutefois été respectée, que les trottoirs ont été remplacés par des cheminements piétons couverts, il est proposé d'abroger l'alignement de la rue Duvernoy.

Pour améliorer le débouché de la rue Duvernoy sur l'avenue Jean Moulin, l'emprise du pan coupé prévu sur la parcelle AO 45 fera l'objet d'un emplacement réservé au Plan Local d'Urbanisme.

### 2.3.3 Rue de la Fraternité

Adopté par délibération du conseil municipal du 9 Juillet 1962, le plan d'alignement de la rue de la Fraternité, qui prévoyait une largeur de voirie variable selon la configuration du terrain, n'a été que partiellement réalisé. Les propriétés sises aux 2 à 6 rue de la Fraternité demeurent frappées d'alignement mais de façon limitée.

L'alignement au droit des propriétés sises du 15 au 21 rue de la Fraternité et au 14 rue Gardey ne concernent que très petites emprises de trottoirs. En conséquence, considérant que la circulation dans la rue de la Fraternité est fluide, la Municipalité propose d'abroger dans sa totalité le plan d'alignement de la rue de la Fraternité et de remplacer ponctuellement l'alignement par des emplacements réservés inscrits au Plan Local d'Urbanisme.

Modification des plans d'alignement des rues Colbert, de l'Espérance et de l'avenue de la Miotte

#### 2.3.4 Rue Albert Thomas

Le plan d'alignement de la rue Albert Thomas, ex rue des Bains, a été adopté par le conseil municipal le 30 Décembre 1931.

Ce plan d'alignement prévoyait une voirie de 7 mètres de large pour le tronçon ouest entre l'avenue Jean Jaurès et la rue de la Croix du Tilleul, et une largeur variant de 9 à 10 mètres sur le tronçon est, entre la rue de la Croix du Tilleul et la Savoureuse.

L'alignement prévu a été réalisé à l'exception d'un pan coupé sur la propriété sise 100 rue de la Croix du Tilleul et du bâtiment sis 10 rue Albert Thomas.

Considérant que l'intersection entre la rue Albert Thomas et la rue de la Croix du Tilleul a été sécurisée par l'installation d'un plateau surélevé sur cette dernière, lequel plateau oblige les usagers à réduire leur vitesse dans le virage, la Municipalité propose d'abroger en totalité le plan d'alignement de la rue Albert Thomas qui n'a plus lieu d'être.

#### 2.3.5 Rue du Vieil Armand

Approuvé par délibération du conseil municipal du 30 Mai 1962, le plan d'alignement prévoyait une voirie de 10 mètres de largeur sur l'ensemble de la rue.

Cet alignement a été réalisé en totalité à l'exception d'un pan coupé à l'angle de la rue de Bussang et de la rue du Vieil Armand.

Considérant que la circulation s'effectue sans soucis dans le secteur concerné, il est proposé d'abroger le plan d'alignement de la rue du Vieil Armand dans sa totalité.

### **3. COMPOSITION DU DOSSIER D'ENQUÊTE**

Le dossier mis à disposition du public était composé des pièces suivantes :

#### **3.1. Les Pièces administratives**

Elles comprenaient :

- L'arrêté N°17-1635 du 2 Octobre 2017 prescrivant l'enquête publique
- Les délibérations du Conseil Municipal instaurant les plans d'alignement en vigueur,

- Le courrier type accompagné de l'avis d'enquête adressé à tous les riverains du projet par la commune,
- La liste des propriétaires concernés.
- S'agissant des rues Colbert, de l'Espérance et de l'avenue de la Miotte, un état sommaire des dépenses prévisionnelles.

### **3.2. La notice explicative**

Elle exposait le contexte général ayant conduit à la mise en œuvre de l'enquête publique, l'objet de l'enquête, la situation réglementaire des terrains ainsi que des extraits du plan d'alignement en vigueur et du plan d'alignement proposé.

### **3.3. Les plans**

Le dossier comportait :

- un plan de situation échelle 1/10000

Et pour chacune des rues concernées par le projet :

- un plan d'origine échelle 1/200<sup>ème</sup>,
- un plan parcellaire échelle 1/500<sup>ème</sup> avec report de l'alignement en cours,
- un plan échelle 1/500<sup>ème</sup> avec l'alignement proposé.

### **3.4. Les pièces relatives à la publicité**

L'article R 141-5 du code de la voirie routière dispose que « *quinze jours au moins avant le début de l'enquête et durant toute la durée de celle-ci, l'arrêté du maire est publié par voie d'affiche et éventuellement par tout autre procédé* ».

La copie de l'avis d'enquête paru en rubrique annonces légales des journaux la Terre de chez nous et de l'Est Républicain, édition du Territoire de Belfort, datés des 6 et 9 Octobre 2017, figurait au dossier.

### **3.5. Le registre**

Le registre a été côté et paraphé par mes soins, le Vendredi 27 Octobre 2017, préalablement à l'ouverture de l'enquête.

## **4. DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE**

### **4.1. Désignation du commissaire enquêteur**

Figurant sur la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur 2017 du département du Territoire de Belfort, j'ai été désignée en qualité de commissaire enquêteur pour cette enquête par arrêté n° 17-1635 de Monsieur le Maire de BELFORT en date du 2 Octobre 2017.

### **4.2. Modalités de l'enquête publique**

#### **4.2.1 Contacts avec la Municipalité**

J'ai été sollicitée dans le courant du mois de Juin par la ville de BELFORT pour conduire l'enquête publique.

J'ai rencontré Mme Christelle WACHENHEIM, en charge du dossier à la direction de l'Urbanisme, afin de convenir avec elle des modalités de l'enquête et notamment :

- des dates de l'enquête et de mes permanences,
- des heures et du lieu où le public pourrait prendre connaissance du dossier et formuler ses observations,
- des mesures de publicité.

#### **4.2.2 Arrêté du Maire**

L'arrêté n° 17-1635 du 2 Octobre 2017 de Monsieur le Maire de BELFORT a précisé les modalités de l'enquête conformément à l'article R141-4 du code de la voirie routière.

Il comportait l'ensemble des points définis dans cet article, à savoir :

- l'objet de l'enquête,
- les dates auxquelles celle-ci serait ouverte,
- les heures, le lieu où le public pourrait prendre connaissance du dossier et formuler ses observations, ainsi que l'adresse du site internet où il pourrait effectuer les mêmes démarches,
- les dates et heures de permanence du commissaire enquêteur.

Modification des plans d'alignement des rues Colbert, de l'Espérance et de l'avenue de la Miotte

#### **4.2.3. Dates et durée de l'enquête**

L'arrêté de Monsieur le Maire de Belfort prévoyait que l'enquête publique se déroulerait pendant 16 jours consécutifs, du Lundi 30 Octobre 2017 au Mardi 14 Novembre 2017 à 17 H30 inclus en mairie de Belfort. Il a toutefois été porté à ma connaissance que le Jeudi 9 Novembre 2017, en raison de la fermeture exceptionnelle des services municipaux, le public n'avait pu avoir accès au dossier et au registre d'enquête que par voie électronique.

#### **4.2.4. Réception du public par le commissaire enquêteur**

Compte tenu de la nature de l'enquête, trois permanences ont été organisées. Elles ont eu lieu, en mairie de Belfort les :

- Lundi 30 Octobre 2017 de 9 H00 à 11 H00,
- Samedi 4 Novembre 2017 de 8 H30 à 10 H30,
- Mardi 14 Novembre 2017 de 15 H30 à 17 H30.

Ces permanences se sont tenues dans une salle parfaitement accessible. Le public pouvait y être reçu en toute confidentialité.

En dehors de mes permanences le public a pu prendre connaissance du dossier du 30 Octobre au 14 Novembre 2017 inclus, hors jours fériés, en mairie de Belfort, aux heures habituelles d'ouverture de la direction de l'urbanisme, Rue de l'Ancien théâtre à savoir :

- les lundis de 13 H30 à 17 H30,
- les mardis, jeudis et vendredis de 8 H30 à 12 H00 et de 13 H30 à 17 H30 (exceptions faites du jeudi 9 Novembre toute la journée et du mardi 14 Novembre de 13 H30 à 15 H30 en raison de la fermeture exceptionnelle des services municipaux).

Le public a également pu consulter le dossier sur le site internet <http://belfort-officiel.com/enquetespubliques>.

Chacun pouvait formuler ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, ou les adresser par écrit au siège de l'enquête à l'attention du commissaire enquêteur ainsi que par voie électronique à l'adresse suivante : [enquete-alignement5@mairie-belfort.fr](mailto:enquete-alignement5@mairie-belfort.fr).



#### **4.2.5. Visite des lieux**

J'ai effectué une reconnaissance des lieux concernés par l'abrogation ou la modification des plans d'alignement Vendredi 27 Octobre 2017.

#### **4.3. Mesures de publicité**

##### **4.3.1. Annonces Légales**

La commune a fait procéder à une parution dans la rubrique annonces légales de deux journaux locaux, « l'Est Républicain », le Lundi 9 Octobre 2017, et « la Terre de chez nous », le Vendredi 6 Octobre 2017.

##### **4.3.2. Affichage réglementaire**

Quinze jours avant le début de l'enquête et pendant toute sa durée, un avis d'enquête, comportant le titre « avis d'enquête publique » en caractère gras sur fond jaune a été affiché en Mairie de Belfort, direction de l'Urbanisme, rue de l'Ancien Théâtre, visible depuis l'extérieur, ainsi qu'aux extrémités de chaque rue concernée par la procédure.

J'ai moi-même constaté cet affichage lequel a été attesté par certificat de Monsieur le maire de Belfort.

##### **4.3.3. Autres moyens d'information du public**

En complément des mesures ci-dessus énoncées, le public a pu être informé par les moyens suivants :

- avis d'enquête et dossier publiés sur le site internet de la ville à l'adresse <http://belfort-officiel.com/enquetespubliques> et adresse dédiée pour recevoir les observations du public,
- courrier recommandé adressé à tous les propriétaires concernés 15 jours avant le début de l'enquête.

593 courriers recommandés ont été envoyés aux propriétaires riverains des rues concernées (113 pour la rue Colbert, 37 pour la rue de l'Espérance, 32 pour l'avenue de la Miotte, 104 pour la rue du Général Foltz, 61 pour la rue Albert Thomas, 191 pour la rue de la Fraternité, 10 pour la rue Duvernoy et 45 pour la rue du Vieil Armand). Les courriers recommandés, non retirés par leurs destinataires, ont fait l'objet d'un nouvel envoi en courrier simple.

Modification des plans d'alignement des rues Colbert, de l'Espérance et de l'avenue de la Miotte

#### **4.3.4. Réunion publique**

Il n'a pas été organisé de réunion d'information et d'échange avec le public, aucune demande n'ayant été faite en ce sens et son utilité n'étant nullement avérée.

#### **4.4. Formalités de clôture**

L'enquête a pris fin au terme fixé par l'arrêté du maire, le Mardi 14 Novembre 2017 à 17 H30, heure à laquelle j'ai clos et signé les registres d'enquête. Ayant pris connaissance et copie des observations recueillies, j'ai fait un bilan succinct à Mme Christelle WACHENHEIM et lui ai remis les registres d'enquête pour conservation avec le dossier.

#### **4.5 Synthèse partielle**

*L'enquête s'est déroulée conformément aux prescriptions des articles L 112-1 et suivants, L 141-3, R 141-4 et suivants du code de la voirie routière, et de l'arrêté municipal n° 17-1635 de Monsieur le Maire de Belfort relatif à la modification des plans d'alignement des rues Colbert, de l'Espérance et de l'avenue de la Miotte et à l'abrogation des plans d'alignement des rue Général Foltz, Duvernoy, de la Fraternité, Albert Thomas et du Vieil Armand.*

*L'information du public sur la mise à l'enquête publique de ce projet a été effectuée conformément à la réglementation en vigueur.*

*Celui-ci a eu toute latitude pour se renseigner en consultant le dossier complet déposé en mairie de Belfort ainsi que sur le site internet de la ville. Il pouvait faire connaître ses observations et propositions éventuelles :*

- en les consignait sur le registre d'enquête mis à sa disposition en mairie annexe*
- ou en me les adressant, par courrier postal en mairie de Belfort, ou par courriel à l'adresse spécialement ouverte à cet effet.*

*Il a également pu me rencontrer lors des 3 permanences que j'ai tenues en mairie de Belfort.*

*J'ai tenu mes permanences dans une salle de réunion adaptée, indépendante dont l'accès était utilement signalé et où j'ai pu recevoir les visiteurs en tête à tête et en toute discrétion. Les services municipaux m'ont fourni tous les documents demandés et ont répondu à toutes mes questions.*

Modification des plans d'alignement des rues Colbert, de l'Espérance et de l'avenue de la Miotte

*Cette enquête s'est déroulée dans un climat serein. Les seuls incidents portés à ma connaissance portent sur des questions de formes ( avis d'enquête mentionnant « rue » de la Miotte au lieu d' « avenue » de la Miotte et « modification » au lieu d' « abrogation » du plan d'alignement de la rue du général Foltz) et sur deux fermetures exceptionnelles des services municipaux. Il apparaît clairement au regard des observations enregistrées que le public n'a porté qu'un intérêt limité aux projets. Seuls quelques propriétaires se sont manifestés afin d'obtenir des informations. La principale opposition au projet vient des riverains de la rue de l'Espérance.*

## **5. LES OBSERVATIONS**

Malgré la diffusion de l'information par l'intermédiaire des journaux locaux, l'affichage sur le terrain conformément à la réglementation en vigueur, la mise en ligne du dossier sur le site internet de la Commune de Belfort, seules huit observations dont une pétition ont été portées au registre d'enquête. Je n'ai reçu aucun courrier.

Au cours de mes permanences, j'ai rencontré 9 administrés, la plupart en quête d'informations. Par ailleurs, plusieurs personnes se sont rapprochées des services municipaux à réception du courrier de la ville les informant de l'enquête publique, afin se renseigner sur le projet.

### **5.1. OBSERVATION ORALE**

Une observation orale m'a été faite par M. Yagoub BONILLA, demeurant 3 rue de la Fraternité. L'intéressé demande la suppression des ilots directionnels installés sur la rue du château d'eau, au débouché de la rue de la Fraternité, et la suppression du feu tricolore.

#### ***Commentaire et avis du commissaire enquêteur***

*Cette observation ne relevant pas de l'enquête publique en cours a été transmise aux services municipaux pour suite à donner.*

### **5.2 OBSERVATIONS RECUEILLIES SUR LES REGISTRES**

#### **OBSERVATION n°1 émanant de M. Thierry DUPLAIN, demeurant 15 rue de l'Espérance**

L'intéressé, propriétaire de la parcelle AT 20, s'oppose fermement à cette opération dont il considère qu'elle n'a strictement aucun fondement.

Modification des plans d'alignement des rues Colbert, de l'Espérance et de l'avenue de la Miotte

**OBSERVATION n°2 émanant de M. et Mme Jean VANTINI, demeurant 21 rue de l'Espérance**

Les intéressés relèvent que les informations qui leur ont été communiquées sont précises et apaisantes et demandent l'abrogation de l'alignement qui frappe leur propriété.

**OBSERVATION n°7 sous forme de pétition émanant des riverains de la rue de l'Espérance**

Les douze signataires considèrent que plus rien ne justifie le projet d'alignement soumis à enquête publique, lequel contribuerait à accroître fortement la vitesse dans le quartier concerné, à caractère résidentiel, et à menacer la sécurité des riverains, pour la plupart âgés.

Ils relèvent qu'aucune explication ne leur a été fournie quant au motif de cette décision qui, selon eux, devrait être motivée pour être juridiquement valide.

Ils soulignent que la largeur de la voirie, à sens unique, est largement suffisante pour le trafic actuel et permet à des véhicules de se doubler sans dommage.

Pour conclure, les intéressés demandent à la ville de Belfort d'abroger le plan d'alignement d'une part en raison de son absence de fondement et d'autre part pour préserver la sécurité des usagers.

**Analyse et avis du Commissaire enquêteur**

*Les observations 1, 2 et 7, globalement similaires, appellent une réponse globale.*

*Les riverains de la rue de l'Espérance se sont largement mobilisés pour signifier leur opposition au plan d'alignement, alors que celui-ci ne fait que maintenir les dispositions existantes pour ce qui concerne le tronçon situé entre les numéros 1 et 22 de ladite rue. Le projet de modification ne porte en effet que sur les deux extrémités de la rue où l'alignement existant est ou bien abrogé (travaux réalisés), ou bien allégé (à l'extrémité haute, avec la suppression notamment d'un pan coupé à hauteur du numéro 21). Il est, en conséquence, permis de considérer que les observations déposées sont, pour l'essentiel, hors objet de l'enquête puisqu'elles demandent l'abrogation du plan d'alignement existant dans son ensemble.*

*Toutefois, les riverains sont unanimes pour considérer que la circulation s'effectue aisément dans la rue de l'Espérance dont la largeur actuelle leur semble convenir à l'usage qui en est fait. Ils soulignent que la rue est à sens unique, que le stationnement s'organise facilement et, pour l'essentiel, à l'intérieur des propriétés.*

Modification des plans d'alignement des rues Colbert, de l'Espérance et de l'avenue de la Miotte

*Seul un habitant se déclare favorable à la mise en œuvre du plan d'alignement.*

*Je me suis rendue sur place à plusieurs reprises, à différentes heures de la journée, et j'ai effectivement pu constater que la circulation s'effectuait aisément dans la majeure partie de la rue de l'Espérance, bien que celle-ci ne soit pas dotée de trottoirs, comme cela est souvent le cas dans les quartiers anciens.*

*Le plan d'alignement de la rue de l'Espérance a été adopté en Mai 1936. M. Herzog, Maire adjoint, m'a confirmé lors de notre entretien que la ville le maintenait uniquement à titre conservatoire, pour préserver l'avenir. La commune n'a aucun projet qui pourrait justifier de la mise en œuvre prochaine dudit alignement. Le foncier disponible dans ce quartier ancien ne semble pas suffisant pour permettre la construction d'un programme d'envergure susceptible d'augmenter de façon conséquente la circulation dans la rue de l'Espérance. On peut donc légitimement s'interroger sur l'intérêt de maintenir sur toute la longueur de la rue un plan d'alignement qui impacte depuis plus de 80 années les propriétés concernées, interdisant tous les travaux confortatifs sur le patrimoine bâti et qui conduirait à la disparition des quelques murs de pierre sèche ayant traversé les âges.*

**OBSERVATION n°4 émanant de Mme Sylvaine SCHMITT représentant les propriétaires du 3 rue de l'Espérance**

L'intéressée estime que les travaux ne sont pas nécessaires, dans la mesure où la rue est en sens unique, la circulation est fluide, chaque propriétaire a son parking privé, rares sont les véhicules qui stationnent dans la rue, ceux qui le font stationnant à l'entrée de la rue, côté gauche, avant le numéro 1, ou alors à droite le long du numéro 10, ce qui laisse libre la voie de circulation.

**OBSERVATION n°5 émanant de Mme Marie Hélène LABILLE, demeurant 3 rue de l'Espérance**

L'intéressée relève que l'alignement de la rue de l'Espérance est presque entièrement réalisé et s'interroge sur la pertinence du maintien de l'alignement sur les tronçons non encore réalisés, compte tenu des éléments suivants :

- c'est une voie à sens unique dont la largeur de circulation est suffisante y compris pour le passage de la balayeuse ou des bus (même si des voitures sont stationnées),
- toutes les habitations ont un espace privé de parking et les véhicules qui sont parfois stationnés dans la rue ne le sont que pour de très courtes

Modification des plans d'alignement des rues Colbert, de l'Espérance et de l'avenue de la Miotte

durées. Les conducteurs qui, ce qui est très rare, garent leur véhicule pour un laps de temps plus long, le font à droite devant le N° 10 (au début de la parcelle AT 15).

- le rétrécissement constaté au niveau du N°1 (réf. cadastre AT 13) est très utile car ce "décrochement" permet également à deux véhicules de se garer correctement et facilement sans empiéter sur la voie de circulation

- le "décrochement" au niveau du N° 15 (AT 20), bien que moindre permet également un stationnement bien à gauche, en retrait de la voie de circulation.

- les tronçons indiqués comme non encore réalisés, en particulier les N°1 et 3 de la rue (parcelles AT 13 et AT 232) induisent un rétrécissement qu'il est bon de conserver pour limiter la vitesse, alors que nombreuses sont les rues où l'on doit installer des chicanes ou des rétrécissements pour atteindre cet objectif.

Elle ajoute que les travaux entraîneraient une perturbation de la circulation mais aussi un certain coût qui pourrait être affecté à des besoins plus justifiés et plus urgents comme l'aide aux personnes âgées ou des subventions au CCAS ou encore à des associations caritatives.

#### **OBSERVATION n°6 émanant de Madame et Monsieur Thierry MACIAZEK, demeurant 1 rue de l'Espérance**

L'intéressé fait les remarques suivantes concernant l'alignement de la rue de l'Espérance :

« 1- L'empiètement de la propriété sise 1 rue de l'Espérance sur la chaussée constitue à notre sens un ralentisseur naturel et efficace. En effet, nous avons pu constater que de nombreux véhicules ont tendance à s'engager

dans notre rue à vitesse excessive. Ils sont rapidement ralentis par notre petit débordement végétal. Nous voulons également vous signaler la présence d'enfants et de personnes âgées à mobilité réduite dans cette partie de la rue.

2 - La décision d'alignement si elle devait un jour être effective devra prendre en compte que la différence de niveau entre la route et la propriété distance entre la route et le garage un fossé tel qu'il sera impossible d'y pénétrer avec une voiture ce qui générera des frais importants de reconstruction d'un nouveau bâtiment et une indemnisation des propriétaires conséquente en réparation de ce préjudice. En outre le niveau actuel de la route vis à vis de la propriété nous a permis de créer une à deux places de parking protégées sur la propriété ce qui évite de stationner sur

Modification des plans d'alignement des rues Colbert, de l'Espérance et de l'avenue de la Miotte

la rue. Ces places ne seront plus disponibles en cas d'alignement ce qui aura pour effet d'augmenter le stationnement dans la rue et donc réduire à priori l'intérêt d'élargir la rue pour mieux circuler.

3 - Notre propriété dispose aujourd'hui d'un muret et d'un ilot végétal détournant et absorbant une partie des eaux pluviales de la rue qui sont importantes du fait de la pente conséquente de la rue de l'Espérance et de son inclinaison tournée vers notre propriété mais surtout du mauvais fonctionnement des canalisations municipales d'eaux pluviales à cet endroit. J'avais déjà à plusieurs reprises pu m'en émouvoir et notamment publiquement lors d'une réunion de quartier auprès Monsieur Chevènement. Ce dernier avait accédé à ma sollicitation en demandant aux services technique de voir le problème. Notre muret protégeait correctement le haut de la propriété mais l'eau en poursuivant son chemin venait régulièrement inonder le bas de la propriété au niveau du garage précédemment évoqué.

Les services techniques ont posé une petite protection en béton mais qui reste insuffisante en cas de très fortes pluies. L'alignement de la rue devra à notre sens prendre en considération et nous l'espérons régler définitivement ce problème qui fait de notre propriété le réceptacle d'une partie des eaux pluviales de la ville.

Au regard de tout ce qui précède, nous sollicitons l'annulation de la servitude d'alignement qui frappe notre propriété qui nous bloque dans nos choix de finalisation des travaux extérieurs ce qui constitue en soi déjà pour nous un grand préjudice. »

### **Analyse et avis du Commissaire enquêteur**

En réponse aux observations 4, 5 et 6.

*Comme je l'ai exposé plus haut, la modification du plan d'alignement qui est mise à l'enquête publique ne concerne pas les propriétés sises au 1 et 3 rue de l'Espérance qui étaient déjà impactées par l'alignement approuvé par le conseil municipal en 1936. Le commissaire enquêteur n'a donc pas à se prononcer à ce sujet au titre de l'enquête publique.*

*Le rétrécissement de la voirie à 4,5 mètres en partie basse, au niveau des numéros 1 et 3, constitue, aux dires des propriétaires concernés, un ralentisseur naturel pour les véhicules qui ont tendance à s'engager à vive allure dans la rue et permet un stationnement protégé hors axe de circulation. Il me semble toutefois que ce rétrécissement en entrée de rue, à proximité immédiate de l'intersection de la rue de l'Espérance avec l'avenue de la Miotte, peut être source d'accident. Il ne protège par ailleurs pas les véhicules stationnés d'un choc éventuel, le stationnement des*

Modification des plans d'alignement des rues Colbert, de l'Espérance et de l'avenue de la Miotte

*voitures s'effectuant en aval dudit empiètement, dans le sens de circulation. Sa suppression, permettrait d'obtenir une largeur de voirie de 8 mètres, comme cela est déjà le cas actuellement en aval et en amont des numéros 1 et 3 de la rue, et de faciliter la circulation.*

*Concernant l'écoulement des eaux pluviales sur le fond sis 1 rue de l'Espérance, l'article 640 du Code Civil dispose que « les fonds inférieurs sont assujettis envers ceux qui sont plus élevés à recevoir les eaux qui en découlent naturellement sans que la main de l'homme y ait contribué. Le propriétaire inférieur ne peut point élever de digue qui empêche cet écoulement. Le propriétaire supérieur ne peut rien faire qui aggrave la servitude du fonds inférieur. ». Il appartiendra à la ville de veiller au respect desdites dispositions lors de la réalisation des travaux.*

**OBSERVATION n°3 émanant de M. Guy SCHNIERINGER, demeurant 11 rue de l'Espérance**

M. SCHNIERINGER souhaite que l'alignement soit réalisé et que les réseaux aériens soient enterrés.

**Analyse et avis du Commissaire enquêteur**

*Je prends acte de la demande. La mise en souterrain des réseaux pourrait effectivement être réalisée à l'occasion des travaux. Néanmoins, cette opération coûteuse n'est pas chiffrée dans le dossier.*

**Observation n°8 émanant de M. Christophe GRUDLER, Conseiller Départemental, demeurant 7 avenue de la Miotte**

Sur la forme, M. Grudler relève que :

- les avis dans la presse et sur le terrain mentionnaient à tort 4 modifications et 4 abrogations de plan d'alignement des rues de Belfort, alors qu'il s'agissait de 3 modifications et 5 abrogations,
- les avis faisaient état de la « rue » de la Miotte, alors qu'il s'agit de l'« avenue » de la Miotte,
- les horaires permettant au public de consulter le dossier, annoncés dans les avis d'enquête et dans les courriers adressés aux propriétaires par la ville, n'ont pas été respectés notamment les 9 Novembre toute la journée et 14 Novembre de 13 H30 à 15 H30 en raison de la fermeture des services municipaux ce qui, compte tenu des jours fériés, n'a laissé au public que 7 journées complètes et une demi-journée pour consulter le dossier,

Il préconise l'organisation d'une nouvelle enquête en veillant au respect des points ci-dessus évoqués.

Modification des plans d'alignement des rues Colbert, de l'Espérance et de l'avenue de la Miotte



Sur le fond, l'intéressé estime que le plan d'alignement de la rue de l'Espérance et de l'avenue de la Miotte est cohérent dans la partie basse de ces rues, mais totalement incohérent dans la partie haute, dans la mesure où il peut même s'avérer accidentogène et ne tient absolument pas compte de l'histoire et de la tradition du quartier lesquelles pourraient être mises en valeur facilement et à peu de frais.

Il souligne que le plan d'alignement, tel qu'il est prévu, représenterait un réel appauvrissement de l'identité du quartier et conduirait notamment à la suppression :

- des quelques murs en pierres sèches, construits dans les années 1700, qui subsistent encore et constituent des vestiges du passé de la ville,
- de deux vestiges du passé de la ville, la « maison carrée », fortification militaire construite en 1842, et la vieille maison sise 7 avenue de la Miotte, construite en 1827 et dernier témoignage de l'habitat d'origine.

Concernant l'avenue de la Miotte, M. Grudler rappelle que la rue est en très forte pente et que seuls les rétrécissements ponctuels amènent les automobilistes, peu nombreux (environ 200 véhicules/jour) à ralentir. Il en conclut que supprimer ces rétrécissements rendrait la rue plus accidentogène.

Quant au coût de l'opération qui, selon lui, ne présente pas de réel intérêt, il l'estime plus près des 1,5 millions d'euros que des 900 000 € annoncés dans le dossier, compte tenu de la nature rocheuse du terrain.

Pour conclure, l'intéressé suggère de :

- maintenir l'alignement- comme proposé- sur le bas de la rue de l'Espérance et l'avenue de la Miotte, compte tenu de la densité des habitations sur ce secteur (contrairement au haut de ces rues) , ou un élargissement peut se justifier pour permettre du stationnement ou faciliter la circulation, notamment entre le 12 et le 14 de l'avenue de la Miotte (voirie de 3,5 mètres ) et entre le 1 et le 7 rue de l'Espérance,
- renoncer au plan d'alignement entre le 15 et le 21 rue de l'Espérance et entre le 14 et le 22 avenue de la Miotte (secteur haut de ces rues à faible densité de population et à forte valeur ajoutée de patrimoine)
- renoncer au projet d'alignement tel qu'il est proposé pour la rue de l'Espérance et l'avenue de la Miotte et l'abroger totalement dans la partie haute de ces deux rues.

### **Analyse et avis du Commissaire enquêteur**

*Je prends acte des anomalies dans l'avis d'enquête mentionnées par l'intéressé. Ces anomalies, de pure forme, ne me semblent toutefois pas susceptibles d'avoir porté atteinte à l'information du public. Par*

Modification des plans d'alignement des rues Colbert, de l'Espérance et de l'avenue de la Miotte

*ailleurs, la fermeture ponctuelle des services municipaux le 9 Novembre 2017, même si elle a réduit d'une journée la durée de l'enquête publique, n'a pas eu pour conséquence de ramener cette durée en deçà de 15 jours. Le code de la voirie routière, et notamment son article R 141-4 qui fixe à 15 jours la durée de l'enquête, a donc été respecté.*

*Comme je l'ai indiqué plus haut, la Municipalité n'envisage pas de modifier le plan d'alignement existant dans la partie centrale de la rue de l'Espérance. Il n'appartient donc pas au commissaire enquêteur de se prononcer sur ce point. Je relève toutefois un empiètement conséquent sur la voirie à hauteur du numéro 22 de la rue (véranda et excroissance parcellaire), qui me semble, à lui seul, justifier d'un alignement.*

*Pour ce qui concerne l'avenue de la Miotte, la Commune propose de supprimer l'alignement sur les secteurs déjà réalisés (partie basse) et de conserver un alignement pour permettre une voirie de 8 mètres et faciliter la circulation entre les numéros 14 et 22 de ladite rue. L'alignement existant n'est donc pas modifié sur ce tronçon. Il n'entre donc pas dans le champ de l'enquête publique.*

*Néanmoins, j'ai pu constater, en me rendant sur place, que la circulation et le stationnement s'effectuaient sans problème dans la partie haute de cette rue en sens unique, qui permet un bouclage avec la rue de l'Espérance, elle aussi en sens unique, ces deux rues assurant une desserte de quartier.*

*Le rétrécissement constaté à l'angle de la « maison carrée », point le plus étroit de l'avenue de la Miotte, a pour effet de réduire à 4 mètres la largeur de la voirie, largeur suffisante pour la circulation d'un véhicule, fut-il un poids lourd. Il est visible de loin, car dans une ligne droite et permet aux conducteurs d'adapter leur vitesse, et de négocier à une allure plus réduite le virage très serré qui lui fait suite dans la descente.*

*Par ailleurs, lors de notre entretien, M. Herzog, Maire adjoint, m'a confirmé que la ville n'avait à ce jour aucun projet particulier dans le secteur concerné, et que c'était à titre conservatoire que le plan d'alignement de l'avenue de la Miotte était maintenu.*

*Compte tenu de ce qui précède, et du peu d'avantages qu'il présente on peut légitimement s'interroger sur l'intérêt de la mise en œuvre de l'alignement entre les numéros 3 et 22 qui, outre son coût très élevé, ( 900 000 €) pourrait conduire à la destruction de deux vestiges de l'histoire de la ville qui peuvent présenter un intérêt et , à ce titre, mériter une protection ou, à tout le moins, des travaux confortatifs que les propriétaires ne sont pas autorisés à effectuer depuis plusieurs années.*

## **2<sup>ème</sup> partie – CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE-ENQUETEUR**

### **6.1. Rappels sur l'objet et le déroulement de l'enquête**

L'enquête publique concerne la modification du plan d'alignement des rues Colbert, de l'Espérance et de l'avenue de la Miotte, et l'abrogation du plan d'alignement des rues général Foltz, Duvernoy, de la Fraternité, Albert Thomas et du Vieil Armand.

Elle a eu pour objet d'informer la population et de recueillir ses observations et propositions éventuelles sur le projet.

L'enquête publique a été réalisée en application des articles L 112-1 et suivants, L.141.3 et R 141-3 et suivants du code de la voirie routière.

Elle s'est déroulée sous ma conduite du Lundi 30 Octobre au Mardi 14 Novembre 2017 à 17 h30 inclus.

J'ai constaté la publication de l'avis d'enquête dans deux journaux locaux, à la rubrique annonces légales, ainsi qu'en Mairie annexe, rue de l'Ancien Théâtre, en caractères noirs sur fond jaune, visible de la voie publique. Cet affichage a été complété par un affichage de l'avis d'enquête aux extrémités des rues concernées, ainsi que sur le site internet de la ville de Belfort.

Le dossier d'enquête était par ailleurs téléchargeable sur le site internet de la ville de Belfort où une adresse spécialement dédiée à l'enquête permettait à la population de faire connaître ses observations et propositions.

Je me suis tenue à la disposition du public, à l'occasion de trois permanences, en mairie de Belfort le :

- Lundi 30 Octobre 2017 de 9 H00 à 11 H 00
- Samedi 4 Novembre 2017 de 8 H30 à 10 H30
- Mardi 14 Novembre 2017 de 15 H30 à 17 H30.

### **6.2. Avis global du public**

Neuf personnes sont venues consulter le dossier pendant mes permanences : deux au titre de la rue Colbert, quatre au titre de la rue de la Fraternité, une au titre de la rue de l'Espérance, une au titre de la rue Albert Thomas, et une au titre de la rue de l'Espérance et de l'Avenue de la Miotte. Huit observations ont été consignées au registre, dont une pétition de douze signatures. Une observation orale m'a été faite, qui ne concernait pas l'enquête en cours.

La population s'est peu manifestée, si ce n'est au sujet du projet de modification du plan d'alignement de la rue de l'Espérance.

Modification des plans d'alignement des rues Colbert, de l'Espérance et de l'avenue de la Miotte

Il est rappelé que le projet relatif aux rues Colbert et de l'Espérance ainsi qu'à l'avenue de la Miotte ne concerne que des modifications partielles des plans d'alignement existants. Il est, en conséquence, impossible au commissaire enquêteur de se prononcer sur d'autres modifications que celles proposées. Toutefois, j'invite la municipalité à s'interroger sur le bien fondé du maintien intégral de plans d'alignement anciens qui suscitent une forte opposition et ne sont pas compris des riverains.

### **6.3. Conclusions motivées et avis du commissaire enquêteur**

#### **- Concernant la régularité de la procédure**

Les différentes formalités ont été accomplies dans le respect des textes en vigueur. Le public a pu disposer d'une information précise et facilement accessible. Il a eu toute l'attitude pour s'exprimer librement. J'ai pu recevoir le public dans un local adapté et en toute confidentialité. Aucun incident n'a été porté à ma connaissance pendant l'enquête. La fermeture exceptionnelle des services municipaux le jeudi 9 novembre 2017 toute la journée et le mardi 14 Novembre 2017 de 13 H30 à 15 H30 ne me paraît pas avoir été de nature à empêcher l'expression du public. En effet, la durée minimale d'enquête prévue par les textes (15 jours) a été respectée et le public avait la possibilité de consulter le dossier sur le site internet de la ville et d'y consigner ses observations, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

#### **- Concernant l'opportunité du projet**

Les plans d'alignement actuellement en vigueur dans les rues concernées par l'enquête publique ont pour objet essentiel d'indiquer la limite du domaine public routier communal et de le protéger des atteintes qui pourraient lui être portées.

Ils instituent des servitudes d'utilité publique qui restreignent l'utilisation des sols, et imposent notamment aux propriétaires une servitude de recul sur les parcelles concernées et l'interdiction du tout travail confortatif sur les bâtiments frappés par la servitude d'alignement.

Les plans d'alignement de la ville de Belfort, pour la plupart anciens, sont contraignants et nécessitent d'être adaptés aux conditions actuelles de circulation, et à l'évolution de la ville.

C'est ce constat qui a conduit la commune à engager une procédure visant à l'abrogation ou à la modification du plusieurs de ses plans d'alignement.

1. La suppression des plans d'alignement des rues Général Foltz, Duvernoy, de la Fraternité, Albert Thomas et du Vieil Armand.

La commune a souhaité abroger les plans d'alignement des rues Général Foltz, Duvernoy, de la Fraternité, Albert Thomas et du Vieil Armand.

Les propositions d'abrogation des plans d'alignement ci-dessus énumérés ne sont pas contestées par le public

Les élargissements nécessaires à la sécurité ayant été réalisés et la largeur de la voirie convenant aux usagers et aux riverains, les plans d'alignement desdites rues, qui ne présentent plus d'intérêt, peuvent être abrogés.

2. La modification du plan d'alignement de la rue Colbert

Le plan d'alignement a été réalisé ou est devenu obsolète. Il a donc perdu toute justification si ce n'est dans l'attente de la régularisation foncière à intervenir sur une seule parcelle, qui nécessite qu'il soit maintenu sur le tronçon concerné. Sa suppression sur le reste de la rue ou la circulation des piétons et des véhicules s'effectue en toute sécurité n'est nullement contestée par la population. La modification proposée peut donc être approuvée.

3. La modification du plan d'alignement de la rue de l'Espérance

Le plan d'alignement a été partiellement réalisé. La modification proposée par la commune porte sur son abrogation sur la partie réalisée et la suppression d'un pan coupé en partie haute. La commune maintient le plan d'alignement sur les parties non réalisées. Ce maintien, qui ne change rien par rapport à l'existant, ne relève pas de l'enquête publique. Il est toutefois largement contesté par les riverains.

A l'exception de l'extrémité haute de la rue où on constate un empiètement important d'une parcelle privée sur la voirie côté droit, à hauteur du numéro 22, et de l'extrémité basse, au droit des numéros 1 et 3, où on constate un rétrécissement conséquent et où la mise en œuvre du plan d'alignement aurait très peu de conséquences sur le bâti existant, l'intérêt du plan d'alignement existant me paraît discutable, compte tenu de son coût, des conditions actuelles de circulation qui satisfont l'ensemble des usagers et de l'absence de projet de la commune sur le quartier.

En conclusion, si la modification du plan d'alignement de la rue de l'Espérance sur les parties déjà réalisées est totalement opportune, elle devrait, à mon sens, s'accompagner d'une réflexion d'ensemble.

Modification des plans d'alignement des rues Colbert, de l'Espérance et de l'avenue de la Miotte

#### 4. La modification du plan d'alignement de l'avenue de la Miotte

La modification du plan d'alignement de l'Avenue de la Miotte, est justifiée dans sa partie basse compte tenu des travaux réalisés qui permettent une desserte automobile et piétonne sécurisée. C'est l'objet de l'enquête publique. Néanmoins, le maintien du plan d'alignement entre les numéros 3 et 22 de ladite rue, bien que ne modifiant pas l'existant, suscite des interrogations compte tenu de son incidence sur le bâti existant à caractère historique, de son coût, et du peu d'amélioration qu'il est susceptible d'apporter en termes de circulation et de stationnement dans un quartier ancien et peu fréquenté.

**En conséquence**, vu le dossier soumis à l'enquête publique,

Considérant que le projet soumis à enquête publique a pour objet de supprimer des plans d'alignement pour parties obsolètes ou réalisés, et de modifier deux plans d'alignement pour prendre en compte leur réalisation partielle,

J'ai l'honneur d'émettre un **AVIS**

- **FAVORABLE** à l'abrogation du plan d'alignement des rues Général Foltz, Duvernoy, de la Fraternité, Albert Thomas et du Vieil Armand,
- **FAVORABLE** à la modification du plan d'alignement de la rue Colbert,
- **FAVORABLE** à la modification des plans d'alignement de la rue de l'Espérance et de l'Avenue de la Miotte, **ASSORTI DE LA RECOMMANDATION d'engager une réflexion d'ensemble** sur l'opportunité de maintenir un plan d'alignement sur l'ensemble desdites rues, compte tenu de l'ancienneté de ces plans ( l'un datant de 81 ans, l'autre de 40 ans), de leur incidence sur le droit de propriété, des conditions de circulation actuelles, et de l'absence de projet municipal susceptible de justifier un élargissement de la voirie.

Belfort, le 5 Décembre 2017



Rolande PATOIS

Commissaire enquêteur

Modification des plans d'alignement des rues Colbert, de l'Espérance et de l'avenue de la Miotte